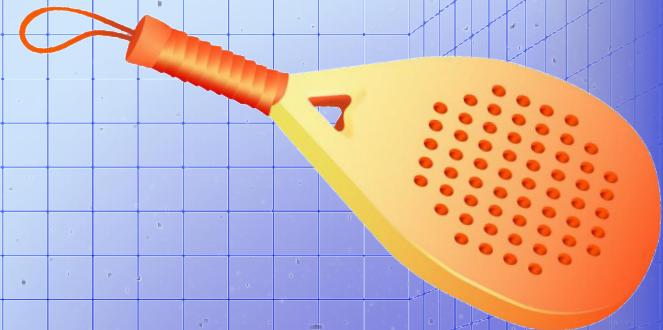




LE GUIDE DE LA COMPETITION PADEL 2026

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



PUBLICATION – FEVRIER 2026



CHAPITRE I. REGLES GENERALES

LA LICENCE : ANNEE SPORTIVE 2026



Licences Jeunes

- Padel (0-18 ans) => 22€
- Multi-raquettes moins de 6 ans => 13€
- Multi-raquettes (7-18 ans) => 23€
- Multi-raquettes Web => 34€

Licences Adultes

- Padel => 26€
- Multi-raquettes => 33€
- Multi-raquettes Web => 49€

La licence est valable du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026

[Vous pouvez consulter ici les informations et avantages sur les licences](#)

LES TYPES DE COMPETITIONS



Les championnats par paires

Jeunes

- Les championnats départementaux et/ou régionaux par paires, U12 filles et garçons (non qualificatifs à un championnat de France)
- Les championnats départementaux et/ou régionaux par paires, U14, U16 & U18 filles et garçons, qualificatifs pour les championnats de France
- Les championnats de France U14, U16 & U18, filles et garçons

Seniors

- Les championnats départementaux seniors, dames et messieurs, qualificatifs pour les championnats régionaux
- Les championnats régionaux seniors, dames et messieurs, qualificatifs pour les championnats de France
- Les championnats de France seniors, dames et messieurs

Seniors Plus

- Les championnats départementaux et/ou régionaux seniors plus 45 ans, dames et messieurs, qualificatifs pour les championnats de France
- Les championnats départementaux et/ou régionaux seniors plus 55 ans, dames et messieurs (non qualificatifs à un championnat de France)
- Les championnats de France 45 ans, dames et messieurs

LES TYPES DE COMPETITIONS



Les championnats par équipes, interclubs ou interligues

Gérés par les comités

- Les championnats par équipes départementaux

Gérés par les ligues

- Les championnats par équipes régionaux, dont la division Régionale 1 seniors, qualificative aux conférences interrégionales

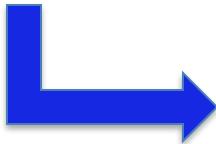
Gérés par la FFT

- Les conférences interrégionales Est et Ouest, dames et messieurs, qualificatives à la division Nationale 2
- Les championnats de France de division Nationale 2 : 16 équipes messieurs et 8 équipes dames
- Les championnats de France de division Nationale 1 : 16 équipes messieurs et 8 équipes dames
- Les championnats de France interligues 12 ans et moins (U12) ; chaque équipe de ligue étant composée de 2 paires U12 garçons + 1 paire U12 filles

Les tournois

- Homologation des P50 à partir du 1^{er} Mars (Date de fin de tournoi a minima au 1^{er} mars 2026 => Ouverture de la saisie dans ADOC mi-février)
- Les tournois FFT peuvent être organisés par la FFT, les ligues, les comités départementaux, les clubs affiliés ou structures habilitées, (le Club devra disposer a minima d'une piste de padel homologuée déclarée dans la Base Administrative fédérale pour pouvoir homologuer un Tournoi de Padel) ([cf slide sur les hauteurs des pistes](#)).
- Toute piste, installée temporairement pour une compétition officielle, devra faire l'objet d'une validation par la ligue ou le comité.

Les différentes catégories de tournois



- P 25
- **P 50**
- P 100
- P 250
- P 500
- P 1000
- P 1500
- P 2000



Certaines épreuves sélectionnent les paires au classement, et certaines épreuves masculines autorisent la participation de joueuses selon certaines règles (cf. Chapitre II – Barèmes et Classement, et Chapitre III - Cahiers des Charges des Tournois)

- Les catégories de tournois se différencient en fonction des points et/ou du prize money distribués

NB : les championnats par paires ainsi que les championnats par équipes sont également valorisés en fonction de leur niveau de compétition ou de leur importance, et intègrent donc le calcul du classement (cf. Chapitre II – Barèmes et Classement)

LES CATEGORIES D'AGE



Jeunes

- Garçons / Filles / Mixtes 9/10 ans (U10)
- Garçons / Filles / Mixtes 11/12 ans (U12)
- Garçons / Filles / Mixtes 13/14 ans (U14)
- Garçons / Filles / Mixtes 15/16 ans (U16)
- Garçons / Filles / Mixtes 17/18 ans (U18)



- Un joueur de la catégorie U10 ne pourra participer qu'à des compétitions U10 ou U12 ou U14
- La compétition est interdite aux catégories d'âge 8 ans ou inférieures.

La catégorie d'âge d'un joueur est déterminée par l'article 6 des Règlements Sportifs FFT et se calcule en soustrayant son année de naissance à l'année sportive.

Exemple : pour l'année sportive 2026 qui débute le 01/09/2025 et se termine le 31/08/2026, un compétiteur « 45 ans et plus » est né en 1981 ou avant (2026-1981 = 45).

NB : pour les compétitions internationales, le calcul de la catégorie d'âge se fera en tenant compte de l'année civile et non de l'année sportive FFT (année civile - année de naissance = catégorie d'âge internationale).

Seniors

- Messieurs / Dames / Mixtes Seniors

Seniors Plus

- Messieurs / Dames / Mixtes +45 ans
- Messieurs / Dames / Mixtes +55 ans

PARTICIPATION AUX EPREUVES FFT



Pour pouvoir participer aux Tournois de Padel FFT

- Être licencié(e) FFT sur le millésime en cours (licence Web, Multi-raquettes ou Padel) à la date limite d'inscription fixée par l'organisateur sans distinction de club d'appartenance de la licence, ni de nationalité.
- Répondre à la catégorie d'âge de l'épreuve. Aussi, un joueur* (*entendre par joueur : joueuse ou joueur) de 55 ans peut participer à une épreuve de 45 ans et plus, ou à une épreuve senior.
* Concernant les épreuves jeunes, Cf. tableau de règlementation page suivante (Attention : ce tableau relatif aux règles de sur-classement pour les compétiteurs U18, vaut pour tout type d'épreuve, Tournois, Championnats par paires ou par équipes).
- Il existe, pour toutes les catégories d'âge, des tournois mixtes : dans ce cas, la paire sera obligatoirement composée d'un homme et d'une femme, ou d'un jeune garçon et d'une jeune fille pour les épreuves U18.
- Certaines épreuves masculines peuvent aussi accepter des Dames (Cf. Cahier des Charges des Tournois)

PARTICIPATION AUX EPREUVES FFT



Catégories Jeunes / participation aux épreuves de Padel FFT

- Tableau récapitulatif des jeunes joueurs pouvant évoluer dans d'autres catégories d'âge ; les règles ci-dessous sont valables pour tout type de compétitions FFT : Tournois, Championnats par paires ou par équipes.

CATÉGORIE D'ÂGE	COMPÉTITIONS JEUNES				
	U12	U14	U16	U18	SENIORS
U10					
U12					
U14					
U16					
U18					

*Match Senior : Dépasser U12, U14, U16 (3 mois au-delà)

Compétition non-autorisée

Compétition autorisée

Compétition possible avec un CMNCPPC datant de moins d'un an, fait par un médecin du sport (art. 201 / RS FFT)

- * Les jeunes filles ou jeunes garçons peuvent participer à ces épreuves sur présentation, au juge-arbitre de la compétition, d'un certificat de non-contre-indication à la pratique du Padel en compétition (CMNCPPC) datant de moins de 6 mois, délivré par un médecin du sport.

PARTICIPATION AUX EPREUVES



Pour pouvoir participer aux championnats par paires

- Les deux joueurs doivent être de nationalité française.
- Pour les championnats départementaux ou régionaux par paires, qualificatifs - ou non - pour des championnats de France, il faut que les 2 joueurs soient licenciés FFT (licence « Multi-raquettes » ou « Padel ») ET rattachés à un club de Padel au 31 décembre 2025 au plus tard (Cf. Guide des championnats par paire) ; et qu'a minima, un des deux joueurs soit rattaché dans le comité ou la ligue organisatrice. Le Comité et la ligue d'appartenance d'un joueur seront déterminés par son club de rattachement enregistré au 31/12/2025 à 23H59.
- Attention, les deux joueurs formant la paire doivent également être rattachés, au moment de la compétition, à un club de Padel de la même Ligue que le dernier club de Padel de rattachement déclaré au 31 décembre. Si un joueur ne souscrit pas à cette règle de continuité d'appartenance à une même ligue entre le 31 décembre et le moment de la compétition, celui-ci ne pourra pas participer au dit championnat. Si un changement de ligue (club de Padel de rattachement) devait intervenir entre le 31/12 et le début de la compétition, le joueur ne saurait en aucun cas être qualifié pour disputer le championnat considéré.



- *Un joueur peut donc être licencié dans un club d'une ligue A pour le Tennis mais « rattaché » à un club d'une ligue B pour des championnats par paires de padel.*
- *Le rattachement doit OBLIGATOIUREMENT apparaître dans l'espace TenUp du joueur (demande effectuée par le joueur et validée par le Club d'accueil dans ADOC) , au plus tard le 31 décembre à 23H59.*

PARTICIPATION AUX EPREUVES



Pour pouvoir participer aux Championnats de France Interligues U12

- Pour les championnats de France Interligues U12, les joueurs doivent disposer de la nationalité française et faire partie des catégories d'âges 9-10-11 ou 12 ans. En outre, les joueurs devront présenter au juge-arbitre un CMNCPPC datant de moins de 6 et délivré par un médecin du sport.
- Les jeunes devront être licenciés FFT et rattachés à un club de Padel au 31 décembre 2025 au plus tard. La Ligue d'appartenance est déterminée par le dernier club de Padel de rattachement du joueur, déclaré dans son Espace Ten'Up au 31 décembre 2025.
- Attention, le joueur doit également être rattaché, au moment de la compétition, à un club de Padel de la même Ligue que le dernier club de Padel de rattachement déclaré au 31 décembre. Si un joueur ne souscrit pas à cette règle de continuité d'appartenance à une même ligue entre le 31 décembre et le moment de la compétition, celui-ci ne pourra pas participer au championnat de France Interligues 12 ans.

PARTICIPATION AUX EPREUVES



Pour pouvoir participer aux championnats Interclubs

- Pour participer à un championnat interclubs, quelle que soit la catégorie d'âge et quel que soit le niveau de la compétition, il faut que le joueur soit rattaché au club.
- Pour les Championnats interclubs de division Nationale 1, division Nationale 2, division Régionale 1 et Conférences interrégionales, les joueurs doivent être licenciés dans un Club de la FFT au 31 décembre 2025 au plus tard, et rattachés à leur Club de Padel au 31 décembre 2025 au plus tard.

- *Un joueur peut donc être licencié dans un club d'une ligue A pour le Tennis mais « rattaché » à un club d'une ligue B pour des championnats interclubs de Padel.*
- *Le rattachement doit OBLIGATOIUREMENT apparaître dans l'espace TenUp du joueur (demande effectuée par le joueur et validée par le Club d'accueil dans ADOC) , au plus tard le 31 décembre à 23H59.*
- *Un joueur ne peut jouer que pour le compte d'un seul et même club au cours d'une même année sportive.*

Processus de rattachement d'un joueur à un club de padel

- A compter du 1^{er} septembre 2025 (Année Sportive 2026), tout joueur souhaitant participer à une compétition par équipes, Interclubs ou Interligues, devra être rattaché à un Club de Padel dans son espace Ten'Up.
- En fonction des infrastructures du Club et du type de licence du joueur, celui-ci sera rattaché par défaut – ou non – à son Club de délivrance de la Licence (Cf. slides ci-après), ou pourra effectuer une demande de rattachement via son espace Ten'Up à un autre Club de Padel de son choix, selon les modalités définies ci-après.
- Toute demande de rattachement à un autre Club que le Club de délivrance de la Licence, ou tout changement de rattachement entre deux Clubs effectué dans Ten'Up, sera soumis(e) à la Validation du Club d'Accueil.
- Le rattachement d'un Joueur à un Club de Padel ne sera effectif que lorsque le Club d'Accueil aura validé la demande du Joueur dans l'application ADOC, menu « Joueurs de Padel ». L'Espace Ten'Up du Joueur sera alors mis à jour.
- Si cette demande n'est pas validée dans le délai imparti (pas de délai particulier, la demande reste active tant que le Club ne l'a pas validée ou tant que le joueur ne l'a pas annulée au bénéfice d'une nouvelle demande pour un autre Club), le rattachement du Joueur à ce Club ne sera pas effectif.

Différents cas de rattachement possible

- Cas du joueur « licencié Padel » ou « licencié Multi-Raquettes » dans un Club « exclusivement Padel » :

Il sera automatiquement rattaché au Club de Padel lui ayant délivré sa licence et qualifiable pour ce Club. La date de rattachement au Club sera, dans ce cas, la date de délivrance de la Licence.

Si le joueur souhaite jouer en matchs par équipes pour le compte d'un autre Club de Padel, il devra alors effectuer un changement de Club (mutation) auprès de sa Ligue, puis, en fonction de son Club de destination et du type de Licence qu'il aura dans son nouveau Club, il sera soit rattaché automatiquement à son nouveau Club, soit il pourra effectuer une demande de rattachement pour un autre Club de Padel via son Espace Ten'Up.

- Cas du joueur « licencié Multi-Raquettes » dans un Club « exclusivement Tennis » :

Il n'aura, par défaut, **aucun** Club de Padel de rattachement, et devra impérativement se rattacher à un Club de Padel dans son espace Ten'Up s'il souhaite participer à des rencontres par équipes, Interclubs ou Interligues.

LE RATTACHEMENT



Différents cas de rattachement possible

- Cas du joueur « licencié Padel » dans un Club « Tennis & Padel » :

Il sera automatiquement rattaché et qualifiable pour son Club de « Tennis & Padel » lui ayant délivré la Licence. La date de rattachement au Club sera la date de délivrance de la Licence.

Si le joueur souhaite jouer en matchs par équipes pour le compte d'un autre Club de Padel, deux possibilités :

- Soit il effectue un changement de Club (mutation) auprès de sa Ligue, puis, en fonction de son Club de destination et du type de Licence qu'il aura dans son nouveau Club, sera soit rattaché automatiquement à son nouveau Club, soit il pourra effectuer une demande de rattachement pour un autre Club de Padel via son Espace Ten'Up.

- Soit il reste licencié dans son Club « Tennis & Padel », mais devra alors transformer sa licence « Padel » en licence « Multi-Raquettes » afin de pouvoir effectuer une demande de rattachement pour un autre Club de Padel via son Espace Ten'Up.

- Cas du joueur « licencié Multi-Raquettes » dans un Club « Tennis & Padel » :

Il sera automatiquement rattaché et qualifiable pour son Club de « Tennis & Padel » lui ayant délivré la Licence. La date de rattachement au Club sera la date de délivrance de la Licence.

Si le joueur souhaite jouer en matchs par équipes pour le compte d'un autre Club de Padel, pas besoin d'effectuer de changement de Club (mutation), sa licence « Multi-Raquettes » lui permettant d'effectuer une demande de rattachement pour un autre Club de Padel via son Espace Ten'Up.

Les statuts Sportifs d'un joueur

Le statut sportif d'un joueur est apprécié dès lors qu'un nouveau rattachement est validé pour le Joueur dans son espace Ten'Up, et ce, quel que soit le classement du joueur en fin d'année sportive précédente ou au moment du rattachement.

Il existe 3 types de Statut Sportif pour les Compétitions par équipes Interclubs de Padel (il ne sera pas tenu compte du Statut Sportif du Joueur pour les Compétitions Interligues) :

- « Equipe » (« EQ »),
- « Nouvellement Equipe » (« NvEQ »)
- « Non Equipe » (« NON EQ »).

Seuls les joueurs disposant des Statuts « EQ » ou « NvEQ » peuvent prétendre à une participation aux Compétitions par équipes pour leur Club de Rattachement.

Toutes les informations concernant ces statuts sont consultables dans le guide des championnats par équipes.

LES FORMULES SPORTIVES



- Toutes les paires / équipes inscrites dans les délais impartis et finalement acceptées dans la compétition (Cf. Cahiers des Charges des Tournois), seront ordonnées de 1 à N par ordre de poids.
- En fonction de la formule sportive retenue, et s'il s'agit de compétitions par paires ou par équipes, les enchaînements possibles sont multiples :
 - Enchaînement de tableaux (TMC – Tableaux Multi-Chances, TEE – Tableaux à Entrées Echelonnées, TDL – Tableaux à Départ en Ligne)
 - Poules + Tableau Final
 - Poules + Poule Finale (principalement pour les Compétitions par équipes)
 - Poules uniquement ou Poule Finale directement en fonction du nombre de paires ou d'équipes inscrites à la Compétition.



Concernant les Tournois, un tableau affiché ne peut pas être modifié
(Sauf cas spécifiques liés à des WO relatifs aux TS)

Le tirage au sort doit être réalisé devant témoins

LES FORMULES SPORTIVES



Tournois et championnats par paires : obligation de proposer 3 matchs minimum par paire pour les compétitions aux formats A1/A2/B1/B2/C1/C2/D1/D2 – cf. page suivante.

Pour les Tournois aux formats E et F – cf. page suivante, obligation de proposer au minimum 5 matchs par paire.

Pour les Championnats par équipes organisés par les Ligues et les Comités, pas d'obligation de proposer 3 matchs minimum aux équipes participantes.

ATTENTION : Matchs de Classement : l'Organisateur a l'obligation de proposer l'ensemble des matchs de classement permettant de déterminer un classement final distinct pour chaque paire ou équipe lorsque cela est le cas.

Seules des circonstances indépendantes de la volonté de l'organisateur (ex. : forfait, blessure, conditions météorologiques, incidents techniques...) peuvent justifier qu'un ou plusieurs matchs de classement ne soient pas disputés. Dans ce cas, les équipes ou paires concernées seront classées au rang le moins favorable qu'elles pouvaient atteindre dans la phase de classement non disputée.

LES FORMATS DE JEU



- Format A1 : 3 sets à 6 jeux, avec jeu décisif à 6-6
- Format A2 : idem que A1 et avec point décisif

- Format B1 : 2 sets à 6 jeux, avec jeu décisif à 6-6 ; 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points
- Format B2 : idem que B1 et avec point décisif

- Format C1 : 2 sets à 4 jeux, jeu décisif à 4/4 ; 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points
- Format C2 : idem que C1 et avec point décisif

- Format D1 : 1 set à 9 jeux, avec jeu décisif à 8-8
- Format D2 : idem que D1 et avec point décisif

- Format E : 1 super jeu décisif à 10 points
- Format F : 1 set de 4 jeux, avec point décisif et jeu décisif à 3-3

- Les compétitions jeunes n'utiliseront que des formats avec point décisif (Excepté le format E)
- Un même coefficient (1), pour tous les matchs, quel que soit le format

NOMBRE DE MATCHS PAR JOUR



- Si 2 matchs par jour, alors format(s) au choix.
- Si 3 matchs par jour, alors le joueur ne pourra disputer que 2 matchs maximum au format A1 ou A2.
- Si 4 matchs par jour, alors il ne pourra jouer que 2 matchs maximum au format A1 ou A2 et 3 matchs maximum au format B1 ou B2.
- 5 matchs par jour, alors il ne pourra jouer aucun match au format A1 ou A2, et au maximum 3 matchs au format B1 ou B2.
- 6 matchs par jour, alors uniquement formats C1 ou C2 ou D1 ou D2 (sur la journée).
- 7 matchs par jour ou plus, il ne peut s'agir que de tournois P 25 organisés sur une soirée ou demi-journée ou journée, et utilisant principalement le format E ou F. Le joueur devra disputer au maximum 2 matchs au format C1 ou C2 ou D1 ou D2

TEMPS DE REPOS MINIMUM



- 1h30 après un match au format A1 ou A2
 - 1h après un match au format B1 ou B2
 - 30 min après un match au format C1 ou C2 et D1 ou D2
 - 15 min après 3 matchs consécutifs au format E
 - 15 min après un match au format F
- Si le Juge-Arbitre en est d'accord, le temps de repos réglementaire peut ne pas être pris. Dans ce cas, il faudra l'accord écrit des 4 joueurs, auprès du Juge-Arbitre.



- Aucune rencontre ne pourra déuter après minuit
- Le temps de repos entre 2 matchs, disputés sur 2 journées différentes devra être à minima de 12H

Plusieurs qualifications de JAP (Être licencié et âgé de 18 ans et plus)

JAP 1

Le JAP 1 est compétent pour organiser, sur le territoire de son département, toute compétition de Padel par paires, homologuée par la FFT, P 25, **P 50** ou P 100 uniquement ; et par équipes au niveau départemental (valorisation maximale en P 100).

Avec l'accord formel des comités concernés, il peut officier sur le territoire d'un autre comité de sa ligue.

JAP 2

Le JAP 2 est compétent pour organiser, sur le territoire de sa ligue, toute compétition de Padel, homologuée par la FFT, par paires ou par équipes, du P 25 au P 1500 inclus.

Avec l'accord formel des ligues concernées, il peut officier sur le territoire d'une autre ligue.

JAT 3 PADEL

Le JAT 3 PADEL est compétent pour organiser, sur le territoire national, toute compétition de padel homologuée par la FFT, par paires ou par équipes.

JAP I FIP Niveaux 1-2-3

Le JAP International a la même compétence que le JAT 3 PADEL, étendue aux compétitions internationales.



Un Juge-Arbitre de Padel ne peut en aucun cas être coach ou joueur lors des tournois ou championnats de Padel par paires ou par équipes qu'il juge arbitre !

Le JA ne peut pas se faire remplacer lors des tournois ou championnats de Padel qu'il dirige, et doit être physiquement présent lors de la compétition.

MISSIONS DES JUGES-ARBITRES DE PADEL



Avant le tournoi

- Concertation avec le Comité de tournoi
- Préparatifs : vérifier les inscriptions, planning, tableaux, convocations, gestion des superviseurs, prise de contact avec le staff médical, ...
- *Effectue le tirage au sort, devant témoins ou en direct avec la présence des joueurs et / ou spectateurs*

Pendant le tournoi

- Régler les problèmes des joueurs
- Gérer la compétition

Être présent physiquement



Après le tournoi

- Clôturer le tournoi sur l'application JA Padel et en publier les résultats dans les 24h suivant la fin du tournoi

Autres qualifications (Être licencié et être âgé de 13 ans minimum)

AP : Arbitre de Padel

Superviseur de Pistes



LA DEMANDE D'HOMOLOGATION & LA SAISIE DES RESULTATS

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



LES HOMOLOGATIONS

(Gérées par les ligues ou les comités)



Process d'homologation des tournois P25 aux P1000

- Le club affilié ou la structure habilitée FFT doit saisir sa demande d'homologation directement dans l'application ADOC : <https://adoc.app.fft.fr/adoc/>
- Le libellé à choisir pour homologuer le tournoi sera celui de la plus haute épreuve de l'homologation.
Exemple: une homologation comprend une épreuve Messieurs P 500, une épreuve Dames P 250, et une épreuve Mixtes P 100, alors il faudra choisir « Tournoi P 500 ». Les droits d'homologation seront appliqués une seule fois, sur la plus haute catégorie d'épreuve.
Nous vous recommandons d'indiquer dans votre libellé, au minimum, la catégorie la plus autre de votre homologation.
- Une fois l'homologation saisie par le Club, celle-ci est alors visible par la ligue et le comité dans la base administrative fédérale.
- Une homologation ne pourra comprendre que 3 épreuves maximum : une épreuve Messieurs (DM) et/ou une épreuve Dames (DD) et/ou une épreuve Mixte (DX).



Certaines épreuves masculines pouvant être ouvertes aux dames, n'oubliez pas dans ce cas de cocher la case « Autoriser les dames = Oui ».

Ensuite :

- Mail envoyé au JAP qui doit accepter sa désignation dans l'application fédérale
- Validation ou non par la ligue ou le comité (la ligue a toute liberté d'homologuer ou non un tournoi dans le cadre de l'harmonisation de son calendrier).
- Publication dans TENUP (*application web et mobile à télécharger gratuitement*).

LES AUTRES HOMOLOGATIONS



Les championnats par paires et par équipes

- Seuls les ligues ou comités peuvent saisir et organiser des Championnats par paires et par équipes. La ligue ou le comité devra alors saisir directement l'homologation au sein de la base administrative fédérale. (ATTENTION, les championnats par paires seront des Homologations de type 'S', les championnats par équipes de type 'L')
- Le délai d'homologation pour ces championnats est à la discrédition des ligues et comités organisateurs.
- Le processus est exactement le même, à l'exception de la saisie de la demande d'homologation qui se fait donc directement dans la base administrative fédérale :
 - Mail envoyé au JAP qui doit accepter sa désignation dans l'application fédérale
 - Validation par la ligue ou le comité
 - Publication dans TENUP
 - Enregistrement des résultats par le JAP à l'issue de la compétition (délai de 24h maximum)

Tournois Jeunes

- Le droit d'homologation est gratuit pour les Clubs qui organisent des tournois jeunes.
- La Ligue ou le Comité reste toujours responsable de l'harmonisation du calendrier au niveau régional.

Tournois internes

- Un Club ne pourra homologuer qu'un seul tournoi interne par année sportive, épreuves P 250 maximum.
- Le droit d'homologation est de 21€
- Les participants doivent être Licenciés ou rattachés au Club, ou adhérents du Club organisateur.

LES HOMOLOGATIONS (Gérées par la FFT / Direction Padel)



TNJ / P250 Padel Fauteuil / P250 Padel Sourds & malentendants / P1500 / P2000 / Championnats nationaux par paires et par équipes

- Un appel à candidatures a été lancé fin février 2025, pour l'ensemble des Compétitions fédérales AS 2026 (se déroulant donc entre le 01/09/2025 et le 31/08/2026) : organisation des TNJ (Tournois Nationaux Jeunes), des Tournois P 1500, P 2000, P250 Padel Fauteuil, P250 Sourds & malentendants & des championnats de France par paires et par équipes. Les dates sont fixées par la FFT. (Cf calendrier AS 2026 sur le site fft.fr)

La commission Fédérale de Padel arbitre et harmonise le calendrier national :

- Toutes ces compétitions sont saisies directement par la FFT dans la Base administrative fédérale.
- Le Département Arbitrage FFT, en accord avec les différentes Commissions Régionales d'Arbitrage (CRA) procède à la désignation des officiels pour ces épreuves fédérales.

Dans tous les cas, une fois que le Juge-Arbitre a accepté sa désignation dans l'application fédérale, seule la FFT peut valider le tournoi ou le championnat pour publication dans TENUP.

- Un appel à candidatures sera lancé à l'ensemble des clubs, fin janvier 2026, pour l'organisation de l'ensemble des épreuves fédérales AS 2027, qui se dérouleront donc entre le 01/09/2026 et le 31/08/2027 (*Cf calendrier AS2027*).
- La Commission Fédérale de Padel proposera, pour l'ensemble de ces épreuves (45 au total) une sélection de Clubs au Bureau Fédéral puis au Comité Fédéral pour validation.

Les délais

➤ Pour les tournois P 25 à P 1000, les délais indiqués ici peuvent être rallongés à la discréction des ligues et des comités. En effet, chaque ligue étant responsable de l'harmonisation de son propre calendrier de compétitions, elle a la possibilité d'imposer des délais de saisie différents (plus longs) que ceux indiqués dans ce Guide. Elle paramètrera alors une période de saisie pour chaque catégorie de tournois, période de saisie qui se répercute dans ADOC côté clubs.

P25 & P50

- 1 semaine minimum avant le premier jour de la compétition

P100

- 2 semaines minimum avant le premier jour de la compétition

P250

- 3 semaines minimum avant le premier jour de la compétition

P500

- 4 semaines minimum avant le premier jour de la compétition

P1000

- 6 semaines minimum avant le premier jour de la compétition (Validés par la ligue)

P1500/P2000

- 8 semaines minimum avant le premier jour de la compétition (Saisie et Validation FFT)

Si le club ne respecte pas le délai de saisie, seule la ligue pourra accepter - ou non - de saisir l'homologation directement au sein de la base administrative fédérale.



LES HOMOLOGATIONS



Nombre d'homologations par club

- Le nombre de tournois organisés par club est déterminé par le bureau de la ligue, conformément aux Règlements Sportifs FFT :

Ratio "Nombre de Licences / Piste" (au 31 août de l'année sportive précédente)	Nombres d'Homologations possibles sur une année sportive (P 25 à P 2000 inclus)	
	Homologations avec épreuves <u>MESSIEURS</u> et / ou <u>MIXTES</u> (seniors, 45+ ou 55+)	Homologations avec épreuves <u>DAMES</u> ou <u>JEUNES UNIQUEMENT</u>
≥ 40 Licences / Piste	Illimité	
30 à 39 Licences / Piste	35	
20 à 29 Licences / Piste	25	
10 à 19 Licences / Piste	15	Illimité
5 à 9	5	
< 5	0	

La saisie des résultats & corrections dans l'application fédérale

- Seul le Juge-Arbitre est responsable de l'enregistrement et de la saisie des résultats de la Compétition qu'il a encadrée. Il est le seul habilité à en saisir les résultats, ou à effectuer une correction.
- En cas d'erreur de saisie, le JA devra déclôturer de lui-même l'homologation dans l'application JA PADEL, corriger son erreur, puis reclôturer le Tournoi ou le Championnat. La correction sera alors automatiquement prise en compte lors du calcul de Classement du mois suivant.
- A l'issue de la compétition, et dans un délai de 24h maximum, le JA saisit les résultats et clôture l'homologation dans l'application fédérale JA PADEL.
- Les résultats remontent alors automatiquement dans les bilans des compétiteurs et sont pris en compte dans le calcul du Classement. Ces résultats ne seront visibles dans Ten'Up qu'après le calcul du classement.
- Pour les rencontres par équipes, l'application GESTION SPORTIVE attribuera automatiquement les points aux joueurs ayant pris part au minimum à une rencontre au cours de la Compétition.

Il n'est plus nécessaire de contacter la ligue ou la FFT.

Seul le Juge-Arbitre est responsable de l'enregistrement des résultats.

Pour tout autre problème, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : classementpadel@fft.fr

Les droits d'homologation AS 2026

- Les droits d'homologation sont prélevés automatiquement sur le compte du Club organisateur après validation de l'homologation par la ligue ou la FFT.
- La date de fin de tournoi détermine le millésime de l'homologation.
- *Les droits d'homologations des tournois sont fixés par la FFT et validés en assemblée générale. En aucun cas, ces droits ne peuvent être majorés ou minorés.*



Une homologation pouvant comporter plusieurs épreuves, les droits d'homologation ne s'appliqueront qu'une seule fois, sur la catégorie d'épreuve la plus élevée.

Droits homologation des tournois	
Tournois Jeunes	Gratuits
P 25	31 €
P 50	35 €
P 100	40 €
P 250	50 €
P 500 / P 1000 / P 1500 & P 2000	60 €
Tournois Internes (1 par Club et par an)	21 €



LES COMPETITIONS

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



PRINCIPES GENERAUX DES COMPETITIONS



- Les principes généraux et règles de gestion décrits ci-après s'appliquent en grande majorité aux différentes compétitions, du P 25 au P 2000.



L'organisation du tournoi devra impérativement respecter le Cahier des Charges correspondant.

- Toutefois, pour les deux catégories ci-dessous, un règlement sportif précis, est disponible en ligne sur le site FFT :

- [Les Tournois P 1500 - FFT Padel Tour](#)
- [Les Tournois P 2000 - FFT Padel Tour](#)



Des règles spécifiques s'appliquent également - et exclusivement - aux [Championnats par paires](#) et aux [championnats par équipes](#)

LE COMITE DE TOURNOI OU DE CHAMPIONNAT



- La composition du Comité de Tournoi ou du championnat doit être affichée dans l'enceinte du club organisateur.
- Le Comité de Tournoi ou du championnat est composé d'au moins 3 membres licenciés pour l'année sportive en cours et âgés de 18 ans ou plus (le juge-arbitre ne pouvant en aucun cas en faire partie).
- Parmi les principales missions dévolues au Comité de Tournoi ou du championnat, ce dernier :
 - Fixe le montant des droits d'engagement,
 - Etablit le règlement du tournoi en conformité avec les règlements fédéraux,
 - Arrête sans recours la liste des paires ou équipes admises à participer ;
 - Définit et indique au juge-arbitre la ligne de conduite qu'il souhaite voir suivre pour la progression du tournoi ou du championnat, et supervise les tirages au sort,
 - Prend les dispositions nécessaires pour que l'arbitrage des parties soit assuré par des arbitres officiels,
 - Veille au bon déroulement de la compétition,
 - Prend toute mesure qu'il juge utile pour assurer, dans le temps imparti, la bonne marche du tournoi ou du championnat jusqu'à son achèvement,
 - Dans le cas où le tournoi ou le championnat ne peuvent pas aller jusqu'à son terme, doit prévoir le partage des prix en tenant compte des paires restant en course et de l'état d'avancement du tournoi ;
 - Est responsable du respect du cahier des charges de l'épreuve.

UNITE DE LIEU



- **Un Tournoi doit se dérouler sur un lieu unique. Au Padel, l'unité de lieu, permettant une réelle convivialité, est prépondérante dans l'organisation de la compétition.**
- **Une tolérance peut être acceptée dans certains cas pour l'utilisation de pistes de repli, sous réserve que celles-ci soient à une distance respectable du site principal de la Compétition.**
- **Concernant l'organisation des Championnats par paires ou par équipes, départementaux ou régionaux, l'Unité de lieu pour la phase finale est obligatoire.**
- **Sur demande de la Ligue ou du Comité, une dérogation peut toutefois être accordée par la Commission Fédérale de Padel.**

LES PISTES



- Les pistes doivent être validées par les Ligues et proposer une hauteur et des dimensions conformes à la catégorie de la Compétition. (Cf plan ci-après)
- Une piste semi couverte est considérée comme une piste extérieure.
- Selon l'importance du Tournoi ou de la Compétition, des pistes avec *sorties* seront demandées. Il y a deux types de « pistes avec sorties » :
 - La piste avec sortie mais sans possibilité d'installation de chaise d'arbitre : dans ce cas, 2 m de dégagement x 8 m de chaque côté de la piste suffisent (4 m de chaque côté du poteau du filet) ;
 - La piste avec sortie et arbitrage possible : prévoir dans ce cas 3 mètres minimum x 8 m de dégagement d'un côté de la piste, à hauteur de la porte, afin de pouvoir y installer une chaise d'arbitre et de conserver, a minima, 2 m de dégagement x 8 m de l'autre côté de la piste.

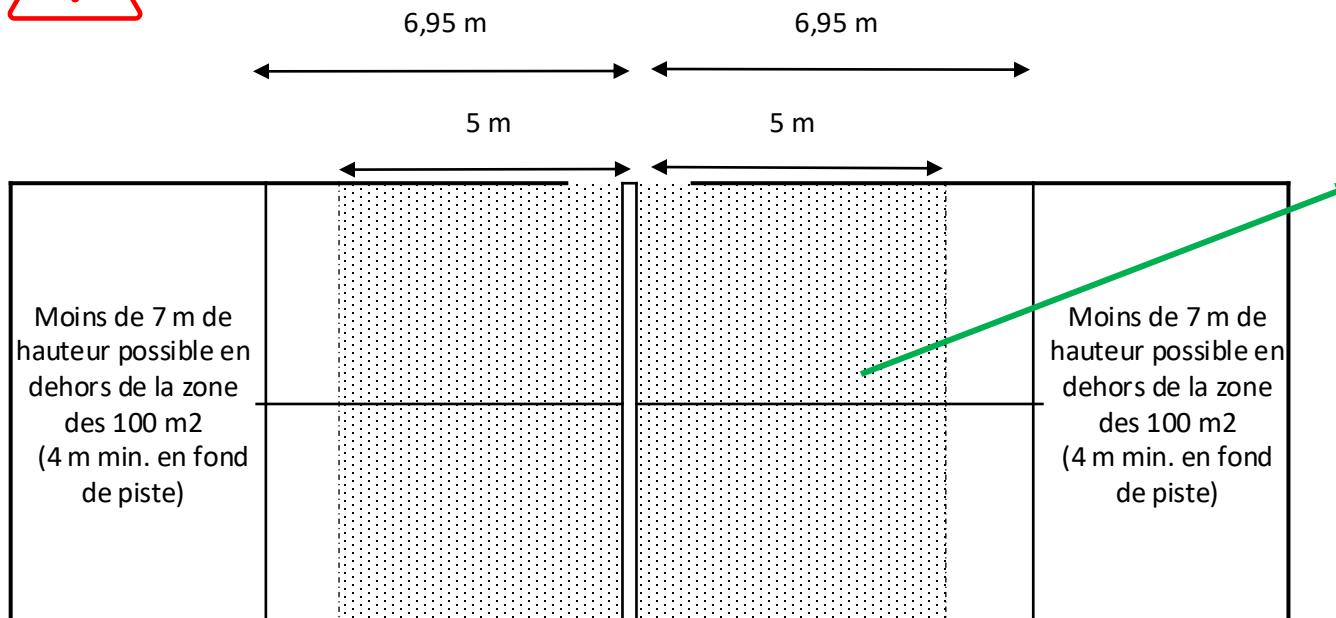
REGLES SUR LA HAUTEUR DES PISTES



La hauteur des pistes



Ces normes sont applicables depuis le 1^{er} septembre 2024 pour l'ensemble des pistes déjà existantes ou à venir.



Si 7 m minimum au centre du terrain (100 m²), alors piste homologuée pour tout type de compétition FFT.

De 6 m à 6,99 m, alors piste homologuée de P 25 à P 250 maximum.

- Les pistes en dessous de 6 m au centre du terrain => aucune compétition FFT possible.
- Les pistes entre 6m et 6,99m au centre du terrain => Uniquement les compétitions FFT de P 25 à P 250 Inclus.
- Les pistes au-dessus de 7m au centre du Terrain => Toutes compétitions FFT possible.
- Pour les pistes autorisant les sorties => *Protections obligatoires pour les poteaux du filet et contours des portes*



REGLES DE GESTION DES COMPETITIONS

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



Nombre minimum de paires ou d'équipes

- Si une épreuve comporte moins de paires ou d'équipes que prévues par le Cahier des Charges des Tournois, elle sera rétrogradée dans la catégorie correspondante au nombre de paires ou d'équipes participantes. (Cf Cahier des charges des tournois)

- => A l'exception toutefois des épreuves nationales gérées par la Direction Padel :
 - TNJ (Tournois Nationaux Jeunes)
 - P250 Padel fauteuil
 - P250 Sourds & Malentendants
 - P1500
 - P2000
 - Les championnats de France par paires et par équipes

- La saisie des résultats sera bloquante (nombre de paires ou d'équipes insuffisant). Le Juge-Arbitre devra contacter sa Ligue afin que celle-ci modifie la catégorie de l'épreuve, pour les épreuves P25 à P1000 Inclus.



S'il y a moins de 4 paires inscrites, l'épreuve pourra avoir lieu mais ne sera pas homologuée, à l'exception des Championnats par paires ou par équipes pour lesquels les minima ne s'appliquent pas (l'épreuve conservera la valorisation qui avait été annoncée, et ce quel que soit le nombre de paires ou d'équipes ayant participé).

Participation aux épreuves

- *Les dames peuvent être autorisées à participer à certaines épreuves messieurs (Cf. Cahiers des charges des tournois). Dans ce cas de figure, l'épreuve pourra comporter des paires composées : soit de deux joueuses, soit d'une joueuse et d'un joueur, soit de deux joueurs.*
- Des équivalences de Classement existent pour les dames qui évoluent dans ces épreuves masculines (Cf. guide « Classements - Barèmes & Assimilations »).
- Pour pouvoir participer à une compétition, le poids de la paire est pris en compte (addition des deux classements des joueurs/ses).
- **Une paire doit être composée de 2 joueurs à la date limite d'inscription fixée par l'organisateur.**



Pour les épreuves mixtes où seules sont autorisées des paires mixtes composées obligatoirement d'une femme et d'un homme, inutile d'utiliser ces équivalences, le poids de la paire sera tout simplement la somme des classements de la joueuse et du joueur dans leur classement respectif.

Sélection des paires ou des équipes participantes

- Le Comité de Tournoi ou de Championnat arrête la liste des paires ou équipes participantes, et le Juge-Arbitre constitue la formule sportive.
- Le Comité de Tournoi ou de Championnat fixe la date limite d'inscription et le nombre de paires ou d'équipes admises dans la Compétition.
- Des paires ou équipes peuvent être directement qualifiées pour une phase. Ces paires ou équipes ne peuvent en aucun cas être moins bien classées que la meilleure paire ou équipe participant à la phase précédente.

Règles spécifiques des épreuves P 500 et +

- Pour les tournois P 500 & P 1000, *la sélection des paires s'effectue impérativement au Classement (poids de paires)* ; la date limite d'inscription est fixée à J-7, à 23h59, avant le début de la compétition, qualifications comprises.
- Pour les tournois P 1500 & P 2000, *la sélection des paires s'effectue impérativement au Classement (poids de paires)* ; la date limite d'inscription est toujours fixée à J-14, à 23h59, avant le début de la compétition, qualifications comprises.

Recomposition de paires suite à un WO



Le forfait d'un joueur entraîne automatiquement le forfait de la paire.

- Avant la date limite des inscriptions, sur les tournois P25 à P250, un joueur se retrouvant seul après le forfait de son partenaire pourra se réinscrire, avec un autre joueur, mais repartira dernier de la liste des inscriptions.
- Pour les tournois P500, P 1000, P 1500 et P 2000, un joueur d'une paire ayant déclaré forfait après la date limite d'inscription, pourra demander une Wild Card (WC) au Comité de Tournoi avec un autre partenaire. Cette demande doit être formulée par écrit au Juge-Arbitre dans les délais impartis, J-5 à 23H59 pour les P500 & P 1000 et J-10, à 23h59, pour les P 1500 & P 2000, avant le début de la compétition, qualifications comprises. *Si le Comité de Tournoi accepte, alors une paire pourra être « recomposée », mais uniquement via cette demande de WC.*

Parution d'un nouveau classement

- Pour les P 25, **P50**, P 100 et P 250 : si un classement paraît entre la date de clôture des inscriptions et le début de la Compétition, le Juge-Arbitre essaiera, dans la mesure du possible, d'utiliser ce dernier classement publié.
- Pour les P 500, P 1000, P 1500 et P 2000, si un classement paraît entre la date de clôture et le début du Tournoi, le Juge-Arbitre tiendra compte de ce nouveau classement FFT pour le placement des paires au sein de la phase où celles-ci ont été affectées.



Une paire ne pourra pas changer de phase à cause de la publication d'un nouveau classement

Les Lucky Losers (LL)

- Des paires Lucky Losers (LL) peuvent être autorisées entre deux phases de qualification, ou entre la dernière phase de qualification et le tableau final, dans l'optique de le compléter au mieux.
 - A l'issue d'une phase de poules, les paires LL seront déterminées par tirage au sort entre les paires classées au même rang, et ce quels que soient les effectifs des poules.
 - A l'issue d'une phase de qualification sous forme de tableau, les paires LL seront tirées au sort parmi les perdantes du dernier tour.
 - Des paires Lucky Losers sont également autorisées dans le tableau final du P25 au P500 inclus. Le Comité de Tournoi peut décider, dans l'intérêt de la Compétition, de substituer la paire vainqueure défaillante par la paire que cette dernière vient de battre :
 - La paire vainqueure défaillante sera alors considérée comme battue par forfait par la paire qu'elle aurait dû rencontrer.
 - La paire LL obtiendra les points et le prize money supplémentaire uniquement en cas de nouvelle(s) victoire(s).
- Exemple : une paire finit 2^{ème} de poule en phase qualificative, mais est repêchée pour les 1/8^{èmes} (TF) en tant que LL. Cette même paire perd son 1/8^{ème} de finale mais gagne ensuite des matchs de classement et finit 12^{ème} de la compétition. Elle prendra donc les points correspondant à cette 12^{ème} place.*



La règle des LL n'est pas applicable pour les Championnats départementaux, régionaux et Championnats de France par paires ou par équipes.

Pour les P 1000, P 1500 et P 2000, cette règle ne s'applique qu'entre la phase de qualification et le tableau final

Placement et ordre des paires

- Au Padel, toutes les paires doivent être ordonnées de 1 à N par poids, et placées dans les différentes phases de la compétition en fonction de cet ordre, afin que celles-ci soient équilibrées au mieux sportivement.
- En fonction de la formule sportive retenue les paires seront :
 - soit numérotées en tant que Tête de Série (TS)
 - soit numérotées et affectées à un groupe de paires.

Constitution des tableaux

- **Le nombre de têtes de série doit être :**
 - Pour un groupe de poules => 2 par poules ;
 - Pour un tableau intermédiaire => autant de paires ou équipes qualifiées sortantes ;
 - Pour un tableau final => égal à la moitié des places du tour auquel la paire ou l'équipe la mieux classée est admise.

- (à titre d'exemple, en demi-finales : 2 têtes de série ; en quarts de finale : 4 têtes de série ; etc., et au maximum de la moitié de l'effectif du tableau)

- **Les tournois se déroulant pour la plupart du temps sous la forme de TMC (Tournois Multi-Chances), il est fortement recommandé de placer les paires par tirages au sort successifs, par « chapeau » : 3/4, 5 à 8, 9 à 16 etc.).**

- **Dans un tableau final ou dans un tableau dit « classique » (TDL : tableau à départ en ligne ou TEE : tableau à entrées échelonnées), seules les TS 1 et 2 sont placées de part et d'autre du Tableau (TS 1 en bas du tableau). Toutes les autres paires sont placées ensuite par tirages au sort successifs par « chapeau » : 3-4 / 5 à 8 / 9 à 16 – ou 9 à 12 et 13 à 16 selon le cas, etc.**

- **Dans les Tableaux dit « à Sections » (TDL ou TEE), chaque section doit comporter une TS dont l'emplacement est obligatoire. Toutes les autres paires sont ensuite placées par tirage au sort par « chapeau », en fonction du nombre et de la dimension des sections.**

Constitution des poules

- Lors de la constitution des poules, 2 TS par poule sont obligatoires. Le placement des paires se fera selon l'une des deux méthodes suivantes :
- la méthode « *répartition par rang* » : on constitue autant de groupes qu'il y a de rangs ou positions dans les poules.

Exemple : 4 poules de 4 paires ; les 16 paires sont classées par poids décroissant. Les paires 1 à 4 seront positionnées par tirage au sort au rang 1, les paires 5 à 8 positionnées par tirage au sort au rang 2, et ainsi de suite.

Cette méthode offre de nombreuses combinaisons tout en respectant les « forces » des paires.

A	B	C	D	
1 à 4	1 à 4	1 à 4	1 à 4	Pour chaque groupe, placement dans les poules par
5 à 8	5 à 8	5 à 8	5 à 8	tirage au sort
9 à 12	9 à 12	9 à 12	9 à 12	
13 à 16	13 à 16	13 à 16	13 à 16	

A poids égal entre deux ou plusieurs paires pour l'appartenance à un groupe, un tirage au sort est effectué.

- la méthode du « *serpentin* », qui détermine le placement des paires de manière précise.

Exemple : 4 poules de 4 paires, classées par ordre de poids décroissant de 1 à 16, et positionnées obligatoirement de la manière suivante :

A	B	C	D	
1	2	3	4	La paire 1 étant la paire la plus forte
8	7	6	5	
9	10	11	12	
16	15	14	13	

A poids égal entre deux ou plusieurs paires, un tirage au sort est effectué.

Etats des résultats et classement des poules

- Si la compétition se déroule sous forme de poules, le classement d'une poule est obtenu par l'attribution de :
 - 2 points par rencontre gagnée
 - 1 point par rencontre perdue
 - -1 point en cas de rencontre perdue par disqualification
 - -2 points en cas de rencontre perdue par WO
- En cas d'égalité de points entre 2 ou plusieurs paires ou équipes, leur classement est établi en tenant compte, pour toutes les parties de la poule :
 - De la différence du nombre de sets gagnés et perdus par chacune d'elles
 - Puis, en cas de nouvelle égalité, de la différence du nombre de jeux gagnés et perdus par chacune d'elles
 - Ensuite, en cas de nouvelle égalité par l'application successive des 2 méthodes ci-dessus, aux seuls résultats des parties ayant opposé les paires ou équipes à départager
 - En cas de nouvelle égalité, les paires ou équipes seront départagées par un tirage au sort.

Les Wild Cards P 500 & P 1000

- La date limite de demande de WC est postérieure à la date limite d'inscription et fixée à J-5 à 23h59 (qualifications comprises)
- Le Comité de Tournoi peut décider d'attribuer, ou non, des Wild Cards en Qualifications ainsi qu'en Tableau Final, en application des grilles ci-après.

Par conséquent :

- J-7 (qualifications comprises) à 23h59 : Date limite d'inscription au Tournoi
- J-6 avant midi : Publication et envoi, par le Juge-Arbitre, de la liste : paires dans le TF, paires en Qualifications, paires en liste d'attente. Cette liste doit comporter obligatoirement les places de WC « vides », non encore attribuées par le Comité de Tournoi
- J-5 à 23h59 : Date limite de demande de WC
- J-4 avant midi : Décision, par le Comité de Tournoi, de l'attribution ou non de WC et Publication des listes définitives par le JAP.



Une WC sera positionnée dans la liste en fonction de son poids de paire et peut donc prendre la place d'une tête de série si son Classement le permet.

- Les paires inscrites à la date de clôture seront classées par ordre de poids. Les meilleures paires au classement seront retenues pour intégrer directement le Tournoi (soit en Qualification, soit dans le Tableau Final). Les paires suivantes seront portées sur une liste d'attente, et se verront proposer, selon l'ordre de cette liste d'attente, d'intégrer le Tournoi au fur et à mesure des éventuels forfaits.

Les Wild Cards P 1500 / P 2000

- La date limite de demande de WC est postérieure à la date limite d'inscription et fixée à J-10 à 23h59. (qualifications comprises)
- Concernant les P 1500 et les P 2000, vous trouverez les règlements précis de ces tournois sur [le site fft.fr](http://fft.fr)

Par conséquent :

- J-14 (qualifications comprises) à 23h59 : Date limite d'inscription au Tournoi
- J-12 avant midi : Publication et envoi, par le Juge-Arbitre, de la liste : paires dans le TF, paires en Qualifications, paires en liste d'attente. Cette liste doit comporter obligatoirement les places de WC « vides », non encore attribuées par le Comité de Tournoi
- J-10 à 23h59 : Date limite de demande de WC, auprès du comité de tournoi
- J-8 avant midi : Décision, par le Comité de Tournoi, de l'attribution ou non de WC et Publication des listes définitives par le JAP.



Une WC sera positionnée dans la liste en fonction de son poids de paire et peut donc prendre la place d'une tête de série si son Classement le permet.

- Les paires inscrites à la date de clôture seront classées par ordre de poids. Les meilleures paires au classement seront retenues pour intégrer directement le Tournoi (soit en Qualification, soit dans le Tableau Final). Les paires suivantes seront portées sur une liste d'attente, et se verront proposer, selon l'ordre de cette liste d'attente, d'intégrer le Tournoi au fur et à mesure des éventuels forfaits.

Les Wild Cards

Pour les P 500 et P 1000, le nombre de WC possibles est déterminé en fonction de la dimension du Tableau Final ou du nombre de paires admises en Qualifications (cf. Tableau ci-dessous).

TABLEAU FINAL							
(Attention, certaines dimensions de Tableau ne sont pas autorisées pour les épreuves Messieurs)							
Dimension du TF	8	12	16	20 ou 24	32	48	64
Dont Nb maximum de Wild-Cards dans le TF	0	1	2	2	2	4	4
Dont Nb de paires Qualifiées (maximum)	2	2	4	4	8	8	8
QUALIFICATIONS							
Nb de Paires Admises en Qualifications	8	12	16	20 ou 24	32	48	64
Dont Nb maximum de Wild-Cards en Q.	0	1	1	2	4	6	8



- Les nombres de paires qualifiées dans les TF sont des maximums : si le nombre de paires qualifiées diminue, alors le nombre de paires directement admises dans le TF augmente en conséquence.
- Concernant les WC, il s'agit de nombres maximums de WC : si vous n'utilisez pas toutes vos WC, vous devez alors augmenter le nombre de paires directement admises dans le TF.

Le coaching

➤ **Le coaching est autorisé lors des compétitions suivantes :**

- Tournois Seniors et Seniors +, quelle que soit la catégorie (P25 au P 2000)
- Tournois Jeunes, quelle que soit la catégorie.
- Tournois Para Padel, quelle que soit la catégorie (P25 au P250)
- Championnats par équipes, quelle que soit la catégorie d'âge et quelle que soit la compétition (interclubs, interligues, divisions régionales, départementales etc.).
- Championnats départementaux & régionaux Jeunes, Seniors et Seniors Plus par paires.
- Championnats de France par paires.

➤ **Règles générales communes à l'ensemble des épreuves :**

- Le ou les coachs doivent se présenter, auprès du Juge-Arbitre, avec sa licence et carte d'identité, avant le premier match de ou des équipes, qu'ils souhaitent cocher.
- La paire peut déclarer 1 ou 2 coaches pour le Tournoi ou le Championnat. Les 2 coachs déclarés pourront apporter leurs conseils à une paire à tour de rôle lors d'un même match, lors des temps de repos, mais jamais en même temps.
- Le coach doit impérativement être licencié FFT (millésime de l'homologation).
- Un coach peut conseiller plusieurs paires participant au tournoi ou au championnat.

Le coaching

➤ Règles générales relatives aux compétitions par paires :

- La paire peut déclarer 1 ou 2 coaches pour le Tournoi ou le Championnat, Les 2 coachs déclarés pourront apporter leurs conseils à une paire à tour de rôle lors d'un même match, lors des temps de repos, mais jamais en même temps.
- La paire doit déclarer son ou ses coaches auprès du JA avant son 1^{er} match. (Le coach ne doit pas impérativement être présent physiquement avant le 1er match)
- Un coach peut conseiller différentes paires au cours d'une même compétition.
- Afin de pouvoir conseiller ses joueurs/ses lors d'une partie, le coach doit se présenter et se signaler au Juge-Arbitre avant le début de la partie.

➤ Règles générales relatives aux compétitions par équipes :

- Lors des rencontres par équipes, un capitaine, ainsi qu'un capitaine adjoint sont désignés, ceux-ci jouant également le rôle de coaches lors des matchs.
- Le capitaine, ainsi que le capitaine adjoint doivent être licenciés FFT 2026 au moment de la rencontre (pas obligatoirement licenciés dans le club concerné).
- Les capitaines et capitaines adjoints sont, comme dans toute rencontre par équipes, « interchangeables », et peuvent coacher une paire à tour de rôle lors d'un même match, lors des temps de repos, mais jamais en même temps.
- Lors d'un championnat par équipes, un coach peut participer en tant que joueur, sous réserve de répondre au règlement de la compétition.

REGLES DE GESTION DES COMPETITIONS



Règles applicables dès la sortie de MOJA (Prévue fin juin 2026)

WO d'une paire avant la date de clôture des inscriptions

- Pour l'inscription aux tournois, le club organisateur aura la possibilité de rendre le paiement obligatoire ou non au moment de l'inscription de la paire sur Ten'Up.
- Dans le cas d'un WO avant la date de clôture des inscriptions :
 - *Si le paiement n'a pas été effectué, la paire apparaîtra dans la liste des paires désinscrites.*
 - *Si le paiement a été effectué, la paire pourra prétendre à un remboursement de la part du club organisateur et apparaîtra également dans la liste des paires désinscrites.*

WO d'une paire après la date de clôture des inscriptions

- *Si le paiement a été effectué, la paire ne pourra pas prétendre à un remboursement de la part du club organisateur et apparaîtra également dans la liste des paires désinscrites.*
- *Pour les épreuves au CUT, le remboursement se fera uniquement aux paires n'entrant pas dans le tournoi.*
- *Le repêchage s'effectuera automatiquement, en fonction des règles de gestion de la catégorie du tournoi.*

REGLES DE GESTION DES COMPETITIONS

(Tournois P 25 au P 2000)



WO d'une paire après la date de clôture des inscriptions et avant la diffusion des poules ou du tableau de qualification

➤ ***WO d'une paire admise en Qualifications***

Le Juge-Arbitre intègrera une nouvelle paire dans les Qualifications

- soit la 1^{ère} paire de la liste d'attente
- soit, si la liste d'attente est vierge ou épuisée, il proposera au Club une WC supplémentaire afin de compléter les poules ou le tableau de qualification, et ce même si le délai d'inscription des WC est dépassé. Le poids de cette nouvelle paire admise en tant que WC devra être dans le dernier rang des paires en qualifications. Et ainsi de suite à chaque nouveau forfait, jusqu'à une heure avant le début des Qualifications.

➤ ***WO d'une paire admise dans le Tableau Final***

Le juge-arbitre intègrera dans le TF la paire la mieux classée admise en Qualifications.

Et il intègrera une nouvelle paire dans les Qualifications

- soit la 1^{ère} paire de la liste d'attente
- soit, si la liste d'attente est vierge ou épuisée, il proposera au Club une WC supplémentaire afin de compléter les poules ou le tableau de qualification, et ce même si le délai d'inscription des WC est dépassé. Le poids de cette nouvelle paire admise en tant que WC devra être dans le dernier rang des paires en qualifications. Et ainsi de suite à chaque nouveau forfait, jusqu'à une heure avant le début des Qualifications.

REGLES DE GESTION DES COMPETITIONS

(Tournois P 25 au P 2000)



WO d'une paire après la diffusion des poules ou du tableau de qualification et avant le tirage au sort du Tableau Final

➤ ***WO d'une paire figurant dans les qualifications***

- Aucun impact sur les paires directement qualifiées pour le Tableau Final
- Le score forfaitaire (en fonction du format de jeu) s'appliquera pour toutes les parties non disputées par la paire forfait.
- Si un forfait – ponctuel - intervient au moment du lancement d'une partie, la paire adverse enregistrera une victoire par WO.

➤ ***WO d'une paire figurant dans le Tableau Final***

- Le Juge-Arbitre proposera à la paire ayant remporté le tirage au sort, d'intégrer le TF en tant que Lucky Loser (LL). Toutes les paires seront de nouveau triées par poids (WC comprises), et les TS réordonnées.

REGLES DE GESTION DES COMPETITIONS

(Tournois P 25 au P 2000)



WO d'une paire après le tirage au sort du Tableau Final et avant la publication de la programmation du lendemain (épreuve concernée)

➤ ***WO d'une paire figurant parmi les TS***

- La 1ère paire qui n'est pas TS (au classement avec lequel le tableau est constitué) prendra la place de la TS ayant déclaré forfait ;
- La place libérée sera remplacée par la meilleure paire du tour précédent (paires ordonnées par poids) ;
- Il sera procédé de même pour les autres groupes de paires (la paire la mieux classée d'un tour prendra la place libérée au tour suivant) ;
- Le Juge-Arbitre proposera ensuite à la paire ayant remporté le tirage au sort relatif aux Lucky Loser, d'intégrer le Tableau Final à la place libérée.

➤ ***WO d'une paire non TS***

- Si la paire ayant déclaré forfait est placée au 1^{er} tour, le Juge-Arbitre proposera à la paire ayant remporté le tirage au sort relatif aux Lucky Loser, d'intégrer le Tableau Final.
- Si la paire ayant déclaré forfait évolue au 2^{ème} tour, il sera procédé à un remplacement des paires tel qu'évoqué au point ci-dessus (gestion par groupes de paires)

WO d'une paire après la publication de la programmation du lendemain (épreuve concernée)

➤ *WO d'une paire placée au 1^{er} Tour du Tableau Final*

- Le Juge-Arbitre proposera à la paire LL (déterminée selon l'ordre du tirage au sort de la veille) d'intégrer le Tableau Final en lieu et place de la paire défaillante.

➤ *WO d'une paire placée directement au 2^{ème} Tour ou aux tours suivants du Tableau Final*

- Aucun remplacement ne sera effectué ; un WO sera alors prononcé.

Les WO en cours de compétition

➤ **WO d'une paire, non justifié :**

- En cas de WO *non justifié* en poule, les joueurs de la paire seront classés au dernier rang de la poule.
- En cas de WO *non justifié*, dans un tableau, les joueurs de la paire ne marqueront pas les points qui auraient dû leur être attribués pour le tour considéré, mais marqueront les points du dernier rang du tour précédent.

Exemple : une paire déclare forfait en 1/4 de finale sans présenter, même a posteriori, de justificatif au Juge-Arbitre ; cette paire sera alors classée au rang 16, soit au dernier rang du tour précédent.

➤ **WO d'une paire, justifié (blessure, événement extérieur...)**

- En cas de WO en poule, *justifié*, les joueurs de la paire marqueront les points obtenus à l'issue de la poule ;
- En cas de WO, *justifié*, dans un tableau, les joueurs de la paire marqueront les points du rang obtenu à l'issue de compétition. (Matchs de classement inclus)

Seul le Juge-Arbitre pourra apprécier la justification ou non du WO (la constatation d'une blessure pourra être effectuée par un médecin si le Tournoi en dispose, ou à défaut par le kinésithérapeute pour les P 1000, P 1500 et P 2000).

Dans le cas d'une blessure, un Certificat Médical devra être fourni au JA dans un délai maximum d'une semaine suivant la fin du Tournoi.



La règle des LL n'est pas applicable pour les Championnats départementaux, régionaux et Championnats de France par paires ou par équipes.

Pour les P 1000, P 1500 et P 2000, cette règle ne s'applique qu'en entre la phase de qualification et le tableau final

Les WO en cours de compétition

- Une paire ne disputant aucun match ne sera pas classée et ne figurera pas dans l'état de résultats.
- Toute paire n'ayant pas encore disputé 3 matchs minimum dans la journée et refusant de disputer un match de classement, se verra alors classée **au dernier rang de la phase**. Il est en effet obligatoire de disputer les matchs de classement proposés par l'Organisateur (pour rappel : 3 matchs minimum sont proposés à chaque paire).

Cette règle n'est toutefois pas appliquée pour les paires ayant déjà joué 3 matchs minimum dans le tournoi, ou pour les perdants des 1/4 de finale des **P 1000**, ou à partir du **1^{er} tour des P 1500 et P 2000**.

Exemple : si une paire ayant perdu en 1/4 de finale d'un **P 1000** ne souhaite pas disputer ses matchs de classement, celle-ci sera alors classée au dernier rang du Tour (rang 8 dans ce cas) et non au dernier rang du Tournoi.

Il est interdit de participer à 2 tournois sur la même journée.



Par conséquent, un joueur amené à déclarer forfait sur l'un des deux tournois auxquels il est inscrit, risque des sanctions disciplinaires. Le Juge-Arbitre du tournoi pourra établir, dans ce cas, une « Fiche de Pénalité » qu'il transmettra à la Commission compétente.

Le prize money



Pour rappel, seules les épreuves Seniors ou Seniors Plus peuvent être dotées financièrement.

Remarque : la présence d'un joueur à la cérémonie de remise des prix n'est pas obligatoire.

Exemple : Si une paire perd en 1/4 de finale la veille de la dernière journée, les joueurs de cette paire ne sont en rien obligés de revenir le lendemain pour recevoir leur prix : celui-ci doit alors leur être remis au moment de leur départ du club.

- Tout prix annoncé doit être distribué, quels que soient le nombre et le classement des paires engagées.
- Si le tournoi ne va pas jusqu'à son terme, les prix doivent être partagés entre les paires restant en course, en tenant compte de l'avancement du tableau.
- Le Comité de Tournoi peut décider de ne pas distribuer le prix à une paire qui, sauf excuse valable (WO justifié), ne dispute pas sa chance jusqu'à la fin du tournoi (match de classement), à la condition toutefois que ce tournoi ait eu lieu dans les délais fixés par le calendrier.
- Toute paire dont l'un des joueurs est reconnu blessé à l'issue d'une partie qu'elle a gagnée, qu'elle soit ou non remplacée pour la suite du tournoi, doit se voir remettre le prix auquel elle peut prétendre du fait de sa victoire.
- La paire remplaçante éventuelle se verra remettre, outre le prix résultant de sa défaite, la **différence de prix** provenant d'éventuelles victoires ultérieures.

REGLES DE GESTION DES COMPETITIONS



La répartition des prize money
(Recommandée pour les P500 & P1000 et Imposée pour les P1500 & P2000)

Répartition du prize money total en %, par paire	P500 (0 à 1000€, à discréction à distribuer)	P 1000 (1000€ minimum à distribuer)	P 1500 (1500€ minimum à distribuer)	P2000 (5.200€ distribués par la FFT)
Vainqueurs	32%	32%	43,33% (650€)	2.000€
Finalistes	20%	20%	23,33% (350€)	1.200€
3e	14%	14%	13,33% (200€)	700€
4e	10%	10%	6,66% (100€)	500€
1/4 de finalistes	6%	6%	3,33% (50€)	200€

Fin de tournoi

- En cas de mauvais temps, le tournoi pourra se prolonger au-delà des délais fixés, sans que cette prolongation ne puisse en aucun cas excéder 2 journées (*pour toute demande de report, veuillez contacter votre Ligue*).
- A l'inverse, le Comité de Tournoi peut décider d'interrompre définitivement le Tournoi (*dans ce cas, la saisie des résultats s'effectuera en fonction de la situation du tournoi au moment de son arrêt.*
(*Exemple : Une paire est éliminée en ¼ de finale, les matchs de classement ne peuvent pas se jouer, donc elle sera classée 8e du tournoi*).
- Les matchs de classement des différentes épreuves du tournoi doivent être terminés dans les mêmes délais que les épreuves principales du tournoi.

Non-respect du cahier des charges

- Les règles sportives édictées dans ce document s'imposent aux clubs et structures habilitées désireux d'organiser des épreuves de Padel homologués.
- Aussi, si le cahier des charges n'est pas respecté, la Commission Régionale de Padel, pour les P25 au P P1000, ou la Commission Fédérale de Padel, pour les P 1500 et P 2000 pourra prendre des sanctions à l'encontre du Club, notamment pour les prochaines épreuves que celui-ci souhaiterait organiser.
- Si vous rencontrez une difficulté particulière dans l'organisation de votre épreuve, merci de bien vouloir en référer le plus tôt possible à votre ligue.

Recours en cas de litige

- En cas de conflit sportif ou d'acte répréhensible survenant au cours d'une compétition, merci de bien vouloir vous référer aux Règlements Administratifs FFT, disponibles en ligne sur le site fft.fr ; <https://www.fft.fr/la-federation/organisation-federale/textes-officiels-fft>
- Dans le cas d'un acte répréhensible d'un Joueur, le Juge-Arbitre pourra établir une fiche de pénalité (disponible pour les officiels sur le site fft.fr dans « Mon Espace Arbitrage »).



Merci pour votre attention.

Nous vous souhaitons
d'excellentes compétitions





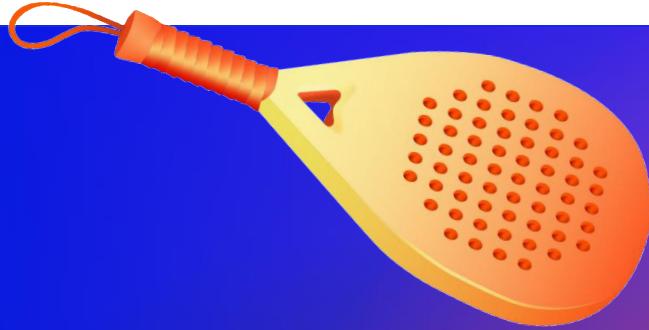
LE GUIDE DE LA COMPETITION PADEL

2026

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



PUBLICATION – FEVRIER 2026



CHAPITRE II. CLASSEMENTS – BAREMES & ASSIMILATIONS

Principe général

- Il existe un classement masculin et féminin.
- Il est individuel et informatisé, il s'agit d'un rang 1 à N.
- Il est calculé et publié le premier mardi de chaque mois.(Cf slide suivante)
- Il est glissant et tient compte, pour chaque joueur, des 12 meilleurs résultats obtenus au cours des 12 derniers mois.
- Pour calculer le poids d'une paire, il faut additionner le classement des deux joueurs
- Plus le poids de la paire est faible, plus la paire est forte

Toutes les épreuves mixtes sont également prises en compte dans le calcul des classements féminin et masculin.



Si des joueurs sont ex-aequo au dernier rang, on en tiendra compte pour déterminer le rang d'un joueur Non Classé. Exemple, s'il y a 25 joueurs au dernier rang 13.000^{ème}, alors un joueur NC sera numéroté 13.026 (ce rang pour les joueurs NC est directement indiqué, pour les juges-arbitres dans l'application « JA PADEL » au moment de l'enregistrement du Joueur).

- Un joueur Non Classé aura un classement égal au dernier joueur du classement français + 1.
- Une joueuse Non Classée aura un classement Dames égal à la dernière joueuse du classement français + 1, et un classement Messieurs déterminé selon les règles d'équivalence ci-après
- En cas d'égalité de poids, le Juge-Arbitre Padel (JAP) procèdera à un tirage au sort afin de déterminer les positions des paires pour l'établissement des poules et des tableaux.

LE CLASSEMENT



Parution du classement

- Pour rappel, le classement est publié, le 1er mardi de chaque mois.
- Il prend en compte les 12 meilleurs résultats sur les 12 derniers mois.

CLASSEMENT	DATE DE SORTIE
Juillet 2025	Mardi 1 Juillet 2025
Août 2025	Mardi 5 août 2025
Septembre 2025	Mardi 2 septembre 2025
Octobre 2025	Mardi 7 octobre 2025
Novembre 2025	Mardi 4 novembre 2025
Décembre 2025	Mardi 2 décembre 2025
Janvier 2026	Mardi 6 janvier 2026
Février 2026	Mardi 3 février 2026
Mars 2026	Mardi 3 mars 2026
Avril 2026	Mardi 7 avril 2026
Mai 2026	Mardi 5 mai 2026
Juin 2026	Mardi 2 juin 2026
Juillet 2026	Mardi 7 juillet 2026
Août 2026	Mardi 4 août 2026

LES CUTS POUR LES TOURNOIS



- Pour les tournois Dames et Messieurs Seniors et Seniors plus, des CUTS ont été instaurés afin d'homogénéiser les niveaux dans les tournois P 25 à P 250 inclus.
- Pour les tournois P 500 / P 1000 / P 1500 et P 2000, pas de limitation de classement. Les listes sont arrêtées aux poids de paires.

EPREUVES	MESSIEURS	DAMES	MIXTES	JEUNES
P 2000	OPEN (au Cut)	OPEN (au Cut)	Pas d'épreuve	Pas d'épreuve
P 1500	OPEN (au Cut)	OPEN (au Cut)	Pas d'épreuve	Pas d'épreuve
P 1000	OPEN (au Cut)	OPEN (au Cut)	Pas d'épreuve	Pas d'épreuve
P 500	OPEN (au Cut)	OPEN (au Cut)	Pas d'épreuve	Pas d'épreuve (Hors TNJ)
P 250	INTERDIT AU TOP 800 inclus	INTERDIT AU TOP 100 inclus	Pas de limitation de classement	Pas de limitation de classement
P 100	INTERDIT AU TOP 3.000 inclus	INTERDIT AU TOP 300 inclus	INTERDIT TOP 3.000 Messieurs inclus TOP 300 Dames inclus	Pas de limitation de classement
P 50	INTERDIT AU TOP 10.000 inclus	INTERDIT AU TOP 1.000 inclus	INTERDIT TOP 10.000 Messieurs inclus TOP 1.000 Dames inclus	Pas de limitation de classement
P 25	INTERDIT AU TOP 30.000 inclus	INTERDIT AU TOP 3.000 inclus	INTERDIT TOP 30.000 Messieurs inclus TOP 3.000 Dames inclus	Pas de limitation de classement

LE CLASSEMENT



- Les dames peuvent être autorisées à participer à certains tournois messieurs. Dans ce cas, une paire pourra être composée, soit de deux joueuses, soit d'une joueuse et d'un joueur, soit de deux joueurs.

Tableau des équivalences Dames chez les Messieurs

Classement DAMES	Equivalence MESSIEURS
Entre 1 et 10 FFT	+ 400 chez les Messieurs
Entre 11 et 30 FFT	+ 1.000 chez les Messieurs
Entre 31 et 60 FFT	+ 2.000 chez les Messieurs
Entre 61 et 100 FFT	+ 3.500 chez les Messieurs
Entre 101 et 200 FFT	+ 10.000 chez les Messieurs
Entre 201 et 500 FFT	+ 15.000 chez les Messieurs
Entre 501 et 1.000 FFT	+ 25.000 chez les Messieurs
Entre 1.001 et 2.000 FFT	+ 35.000 chez les Messieurs
Entre 2.001 et 3.000 FFT	+ 45.000 chez les Messieurs
Entre 3.001 et 5.000 plus FFT	+ 55.000 chez les Messieurs
Entre 5.001 et 10.000 FFT	+ 70.000 chez les Messieurs
Entre 10.001 et plus FFT	+ 90.000 chez les Messieurs
Non classée Dames	Non classée chez les Messieurs

Exemple : une joueuse classée 23^{ème} française sera classée 1.023 (23 + 1.000) au classement Messieurs, et ce classement de 1.023 servira à calculer le poids de la paire.

Remarque : Pour les épreuves Mixtes où seules sont autorisées des paires Mixtes composées obligatoirement d'une femme et d'un homme, inutile d'utiliser ces équivalences ; le poids de la paire sera tout simplement la somme des classements de la joueuse et du joueur dans leur classement respectif.

Classement FIP dans le classement FFT

➤ LE CIRCUIT FIP - PREMIER PADEL

Nos meilleurs joueurs(ses) français(es) évoluent sur le circuit professionnel FIP - Premier Padel qui est le circuit de référence de la Fédération Internationale de Padel attribuant le classement officiel de la FIP.

A ce jour, les résultats des tournois internationaux ne sont pas enregistrés informatiquement dans le calcul du Classement Français, et sont donc exclusivement comptabilisés pour le Classement international.

Aussi, afin de valoriser le Classement FIP, le Classement FFT est établi de la manière suivante :

➤ Messieurs :

Les joueurs français classés dans le TOP 300 FIP au moment de la publication du Classement mensuel FFT, sont ordonnés de 1 à N ; la numérotation des autres joueurs débutant au rang N+1.

➤ Dames :

Les joueuses françaises classées dans le TOP 200 FIP au moment de la publication du Classement mensuel FFT sont ordonnées de 1 à N ; la numérotation des autres joueuses débutant au rang N+1.

Principe général

- Des Assimilations de Classement peuvent être délivrées à certains joueurs étrangers ou à certains joueurs français, de manière à ce que leur classement reflète au mieux leur niveau de jeu.
- Un joueur français ou étranger, assimilé grâce à son classement FIP (hors ranking 1 à N des meilleurs français en début de mois) pourra voir son classement réévalué chaque mois. (A l'exception des joueurs prenant une licence en cours de mois souhaitant s'inscrire à une compétition FFT).

Les joueurs concernés, français ou étrangers, sont :

- les joueurs disposant d'un classement de la Fédération International de Padel (FIP)
- les joueurs classés, ou ayant été classés, au minimum à 15 au tennis en France - il n'est pas tenu compte des classements de tennis « présumés »
- les joueurs ayant déjà été classés au Padel (minimum Top 15.000 Messieurs / Top 1.000 Dames)
- les joueurs ayant été sélectionnés en Equipe Nationale ou disposant d'un Classement significatif dans leur pays d'origine

- Pour les joueurs étrangers classés à la FIP ou à l'A1 Padel (autre circuit international), souhaitant disputer des compétitions FFT, merci de nous contacter directement par mail à classementpadel@fft.fr. Attention, la demande reclassement d'un joueur est de sa propre ou responsabilité ou de celle de son Club si celui-ci souhaite aligner ce joueur lors d'une rencontre par équipe.
- Cette demande de classement ou de reclassement, doit être demandée, obligatoirement, soit par le joueur ou par le club

LES ASSIMILATIONS



Demande auprès de la FFT :

- Seuls les joueurs sélectionnés, ou ayant été sélectionnés en équipe nationale - en catégorie Jeunes ou Seniors uniquement, ainsi que les joueurs disposant d'un très bon classement dans leur pays, doivent faire l'objet d'une demande d'assimilation auprès de la Fédération. Il faut que ce classement national soit réellement significatif.
- Ces demandes doivent être adressées par mail à l'adresse : classementpadel@fft.fr



Ces assimilations pourront être revues à la hausse ou à la baisse, sans préavis.

Assimilation automatique :

Une assimilation automatique de Classement est déterminée en fonction des grilles « meilleur classement tennis » et « meilleur classement padel », et ce au moment de chaque calcul du classement.

Lors de chaque calcul de Classement, le joueur sera alors classé au meilleur rang, parmi les classements suivants :

- Assimilation Grille Tennis
- Assimilation Grille Padel
- Assimilation Grille FIP (assimilation manuelle par la Direction Padel)
- Assimilation Grille A1 Padel (assimilation manuelle par la Direction Padel)
- Classement calculé (tenant compte des compétitions FFT uniquement)

Conditions d'assimilation

- Une assimilation de Classement est déterminée en fonction des grilles « meilleur classement tennis » ou « meilleur classement padel » au moment du calcul du classement.

Tout joueur étant ou ayant été classé 15 ou mieux au tennis au cours des vingt dernières années, ou tout joueur ayant été classé dans le Top 15.000 FFT messieurs ou le Top 1.000 FFT dames depuis l'informatisation du classement de Padel, à savoir depuis le classement d'octobre 2018, se verra attribuer une assimilation automatique de classement lors de l'inscription à son premier tournoi ou à un championnat par équipes si l'Organisateur utilise le logiciel de 'Gestion Sportive'.

Aucune démarche particulière n'est à effectuer.

De plus tout joueur ou toute joueuse ayant bénéficié d'une assimilation grâce à son meilleur classement tennis, mais ayant disputé 12 tournois sur une période de 12 mois et ayant obtenu un classement de Padel, perdra la possibilité, à vie, de réobtenir une assimilation de Padel grâce à son meilleur classement de tennis obtenu.

LES ASSIMILATIONS



Les assimilations FIP

A l'exception de la numérotation des meilleur(e)s français(e)s, (TOP 300 Messieurs et TOP 200 Dames *), certains joueurs disposant ou ayant eu un classement FIP peuvent se voir attribuer une assimilation au Classement FFT selon la grille suivante.

Attention, pour les joueurs figurant également dans le classement Français, nous nous réservons le droit de regarder si cette grille est en adéquation avec leurs résultats obtenus sur le circuit national.

MESSIEURS			DAMES		
Meilleur Ranking FIP obtenu	Années civiles		Meilleur Ranking FIP obtenu	Années civiles	
	2026	2025 à 2022		2026	2025 à 2022
1 à 50	1	10	1 à 25	1	5
51 à 100	2	15	26 à 50	2	10
101 à 150	10	25	51 à 100	3	20
151 à 200	15	30	101 à 150	10	30
201 à 250	25	40	151 à 200	15	40
251 à 300	30	50	201 à 250	25	80
301 à 400	40	75	251 à 300	30	100
401 à 500	50	150	301 à 400	40	120
501 à 600	75	300	401 et plus	ND	ND
601 et plus	ND	ND			

(* Cette grille ne s'appliquera pas aux joueurs français - TOP 300 FIP Messieurs et TOP 200 FIP Dames, qui seront strictement numérotés de 1 à N)

LES ASSIMILATIONS



Les assimilations pour « A1 Padel »

Il existe un second circuit international de haut-niveau, l'A1 Padel, reconnu par la FFT.

Aussi, en fonction de leur ranking A1 Padel au moment de la publication du Classement FFT, une assimilation est attribuée à un joueur, qu'il soit étranger ou français, selon la grille suivante :

MESSIEURS		DAMES	
A1 Padel	FFT	A1 Padel	FFT
N° 1 à 20	10	N° 1 à 20	5
N° 21 à 40	25	N° 21 à 40	10
N° 41 à 100	50	N° 41 à 60	30
N° 101 à 200	100	N° 61 à 100	80
N° 201 et plus	ND	N° 101 et plus	Non déterminé

Pour les joueurs pouvant bénéficier d'une assimilation A1 Padel, le meilleur Classement - entre l'assimilation A1 Padel et le Classement FFT calculé - sera retenu (une assimilation donnée à un joueur grâce à son ranking A1 Padel n'aura aucun impact sur le rang des autres joueurs).

LES ASSIMILATIONS



Les assimilations pour le « Meilleur Classement Tennis » obtenu

Les Joueurs classés, quelle que soit leur nationalité, qui sont ou ont été classés au tennis au minimum à 15 en France (hors niveaux présumés), bénéficient d'une assimilation de Classement Padel, selon la grille suivante :

MESSIEURS				DAMES			
Meilleur Classement Tennis obtenu	Année Sportive (01/09/N-1 au 31/08/N)			Meilleur Classement Tennis obtenu	Année Sportive (01/09/N-1 au 31/08/N)		
	N à N-5	N-6 à N-15	N-16 à N-...		N à N-5	N-6 à N15	N-16 à N-...
15/1 et en dessous	<i>Pas d'assimilation possible</i>			15/1 et en-dessous	<i>Pas d'assimilation possible</i>		
3/6 à 15	7500	12.500	20.000	3/6 à 15	1500	5000	7500
+2/6 à 0	5000	7500	12.500	+2/6 à 0	500	2500	5000
-2/6 à -15	2500	5000	7500	-2/6 à -15	300	1500	2500
2 ^e série numérotée	1500	2500	5000	2 ^e série numérotée	150	500	1500
1ere série	600	1500	2500	1ere série	100	250	500

LES ASSIMILATIONS



Les assimilations pour le « Meilleur Classement Padel » obtenu

Les Joueurs ayant été bien classés au Classement FFT de Padel, depuis que celui-ci est informatisé (soit depuis octobre 2018), et donc depuis qu'il apparaît dans la Base Administrative fédérale, peuvent bénéficier d'une assimilation de Classement, selon la grille suivante :

MESSIEURS				DAMES			
Meilleur Classement Padel obtenu	Année Sportive (01/09/N-1 au 31/08/N)			Meilleur Classement Padel obtenu	Année Sportive (01/09/N-1 au 31/08/N)		
	N à N-2	N-3 à N-5	N-6 à N-10		N à N-2	N-3 à N5	N-6 à N-10
N°10.001 à 15.000	20.000	30.000	50.000	N° 1001 et après	<i>Pas de reclassement possible</i>		
N°5001 à 10.000	10.000	20.000	30.000				
N°2001 à 5000	7.500	10.000	20.000				
N°1001 à 2000	6000	7.500	10.000		1500	3000	5000
N°501 à 1000	3000	5000	7.500		1000	1500	2500
N°301 à 500	1500	3500	5.000		600	1000	1500
N°101 à 300	500	2000	3500		300	600	1000
N°51 à 100	300	1000	2000		150	300	600
N°21 à 50	200	600	1000		80	150	300
TOP 20	100	300	600		50	80	120

Principe général

- *La répartition des points pris en compte dans le calcul du classement se fera en fonction du nombre de paires ou d'équipes ayant participé à l'épreuve.*

- Aussi, le nombre de points attribués aux vainqueurs reste identique (100 points pour un P 100, 250 points pour un P 250 etc.), et ce quel que soit le nombre total de paires ou d'équipes ayant participé, *mais le nombre de points distribués ensuite à chaque rang dépendra du nombre total de paires ou d'équipes.*

Spécificités des rencontres par équipes N1 / N2 / CI / R1



Un barème spécifique est adapté pour les compétitions par équipes Nationale 1 / Nationale 2 / Conférences Interrégionales et Régionale 1

- Pour les championnats, par paires, les points seront distribués uniquement si au moins un match a été joué et gagné sur le terrain au cours du championnat (WO non pris en compte)
- Pour les championnats par équipes, seuls les joueurs ayant été déclarés sur une composition d'équipe pour une rencontre et ayant pris part à cette dite-rencontre (titulaires), même lorsque le score était acquis, marqueront des points. *Les joueurs remplaçants ayant été rajoutés sur la Feuille de Matchs alors que le score de la rencontre était acquis n'entreront pas dans le calcul des points.* (Cf guide sur [les championnats par équipes](#))
- Dans le cas où une paire gagne son match par WO, (score forfaitaire 6/0 6/0), les joueurs déclarés vainqueurs pour cette partie seront considérés comme ayant pris part à la rencontre et entreront dans le calcul des points. (au contraire des joueurs ayant déclaré WO).

LES BAREMES DES POINTS => Nationale 1 & 2 / Conférences Interrégionales / Régionale 1



BAREMES EQUIPES R1 à N1	P 500 / R1 et Conférences Interrégionales			P 1000 / N2		P 1500 / N1	
Rang	8 équipes	12 équipes	16 équipes	Dames / 8 équipes	Messieurs / 16 équipes	Dames / 8 équipes	Messieurs / 16 équipes
1	500	500	500	1000	1000	1500	1500
2	350	400	400	700	800	1150	1200
3	300	375	375	600	750	900	1125
4	275	360	360	550	720	825	1080
5	225	350	350	450	700	775	1050
6	200	325	325	400	650	600	975
7	175	315	315	350	630	525	945
8	150	300	300	300	600	450	900
9		290	290		580		870
10		275	275		550		825
11		265	265		530		795
12		250	250		500		750
13			240		480		720
14			225		450		675
15			215		430		645
16			200		400		600

LES BAREMES DES POINTS => P 25

A compter du 1^{er} Mars 2026



Rang	4 à 8 paires ou équipes	9 à 12 paires ou équipes	13 à 16 paires ou équipes	17 à 20 paires ou équipes	21 à 24 paires ou équipes	25 à 28 paires ou équipes
1	25	25	25	25	25	25
2	20	20	20	22	22	22
3	15	16	17	19	19	19
4	9	14	15	17	17	17
5	6	10	14	15	15	15
6	4	8	13	13	13	13
7	2	7	12	12	12	12
8	1	6	11	11	11	11
9		4	8	9	9	8
10		3	7	8	8	7
11		2	6	7	7	6
12		1	5	6	6	5
13			4	5	5	4
14			3	4	5	4
15			2	3	5	4
16			1	2	5	4
17				1	4	3
18				1	4	3
19				1	3	3
20				1	3	3
21					2	2
22					2	2
23					1	2
24					1	2
25						1
26						1
27						1
28						1
29						
30						
31						
32 et plus						

LES BAREMES DES POINTS => P 50

A compter du 1^{er} Mars 2026



Rang	4 à 8 paires ou équipes	9 à 12 paires ou équipes	13 à 16 paires ou équipes	17 à 20 paires ou équipes	21 à 24 paires ou équipes	25 à 28 paires ou équipes	29 à 32 paires ou équipes, ou +
1	50	50	50	50	50	50	50
2	40	40	40	43	43	43	43
3	30	33	35	38	38	38	38
4	20	28	30	35	35	35	35
5	13	20	25	30	30	30	30
6	5	15	23	28	28	28	29
7	3	10	20	25	25	25	28
8	1	5	15	23	23	23	27
9		3	13	18	19	19	23
10		2	11	15	18	18	22
11		1	9	13	17	17	21
12		1	8	12	16	16	20
13			5	10	15	15	19
14			3	9	14	14	18
15			2	8	13	13	17
16			1	6	12	12	16
17				5	10	10	14
18				3	9	9	13
19				2	8	8	13
20				1	6	7	12
21					5	6	12
22					3	5	11
23					2	4	11
24					1	3	10
25						2	9
26						2	8
27						1	7
28						1	6
29							5
30							4
31							3
32 et plus							2

LES BAREMES DES POINTS => P 100

A compter du 1^{er} Mars 2026



Rang	4 à 8 paires ou équipes	9 à 12 paires ou équipes	13 à 16 paires ou équipes	17 à 20 paires ou équipes	21 à 24 paires ou équipes	25 à 28 paires ou équipes	29 à 32 paires ou équipes, ou +
1	100	100	100	100	100	100	100
2	80	80	80	85	85	85	85
3	60	65	70	75	75	75	75
4	40	55	60	70	70	70	70
5	25	40	50	60	60	60	60
6	10	30	45	55	55	55	58
7	5	20	40	50	50	50	56
8	1	10	30	45	45	45	54
9		5	25	35	38	38	45
10		3	21	30	36	36	43
11		2	18	25	34	34	41
12		1	15	23	32	32	39
13			10	20	30	30	37
14			5	18	28	28	35
15			3	15	26	26	33
16			1	12	24	24	31
17				10	20	20	27
18				5	18	18	26
19				3	15	16	25
20				1	12	14	24
21					10	12	23
22					5	10	22
23					3	8	21
24					1	6	20
25						4	17
26						3	15
27						2	13
28						1	11
29							9
30							7
31							5
32 et plus							3

LES BAREMES DES POINTS => P 250

A compter du 1^{er} Mars 2026



Rang	4 à 8 paires ou équipes	9 à 12 paires ou équipes	13 à 16 paires ou équipes	17 à 20 paires ou équipes	21 à 24 paires ou équipes	25 à 28 paires ou équipes	29 à 32 paires ou équipes, ou +
1	250	250	250	250	250	250	250
2	200	200	200	213	213	213	213
3	150	165	175	188	188	188	188
4	100	140	150	175	175	175	175
5	63	100	125	150	150	150	150
6	25	75	115	138	138	138	145
7	13	50	100	125	125	125	140
8	3	25	75	113	113	113	135
9		13	63	88	95	95	113
10		8	53	75	90	90	108
11		5	45	63	85	85	103
12		3	38	58	80	80	98
13			25	50	75	75	93
14			13	45	70	70	88
15			8	38	65	65	83
16			3	30	60	60	78
17				25	50	50	68
18				13	45	45	65
19				8	38	40	63
20				3	30	35	60
21					25	30	58
22					13	25	55
23					8	20	53
24					3	15	50
25						10	43
26						8	38
27						5	33
28						3	28
29							23
30							18
31							13
32 et plus							8

LES BAREMES DES POINTS => P 500

A compter du 1^{er} Mars 2026



Rang	4 à 8 paires	9 à 12 paires	13 à 16 paires	17 à 20 paires	21 à 24 paires	25 à 28 paires	29 à 32 paires, ou +
1	500	500	500	500	500	500	500
2	400	400	400	425	425	425	425
3	300	325	350	375	375	375	375
4	200	275	300	350	350	350	350
5	125	200	250	300	300	300	300
6	50	150	225	275	275	275	290
7	25	100	200	250	250	250	280
8	5	50	150	225	225	225	270
9		25	125	175	190	190	225
10		15	105	150	180	180	215
11		10	90	125	170	170	205
12		5	75	115	160	160	195
13			50	100	150	150	185
14			25	90	140	140	175
15			15	75	130	130	165
16			5	60	120	120	155
17				50	100	100	135
18				25	90	90	130
19				15	75	80	125
20				5	60	70	120
21					50	60	115
22					25	50	110
23					15	40	105
24					5	30	100
25						20	85
26						15	75
27						10	65
28						5	55
29							45
30							35
31							25
32 et plus							15

LES BAREMES DES POINTS => P 1000



Rang	4 à 8 palettes (Uniquement pour les championnats)	9 à 12 palettes (Uniquement pour les championnats)	13 à 16 palettes (Uniquement pour les championnats)	17 à 20 palettes ou équipes	21 à 24 palettes ou équipes	25 à 28 palettes ou équipes	29 à 32 palettes ou équipes, ou +
1	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
2	600	650	700	750	750	800	800
3	500	550	600	650	700	750	750
4	400	500	550	600	650	700	720
5	250	350	450	550	600	650	700
6	100	250	400	500	550	600	650
7	50	200	350	450	500	550	630
8	10	150	300	400	470	530	600
9		100	250	350	430	500	580
10		50	210	300	400	480	550
11		30	180	250	370	450	530
12		10	150	230	330	430	500
13			100	200	300	400	480
14			50	180	280	380	450
15			30	150	250	350	430
16			10	120	230	330	400
17				100	200	300	380
18				50	180	280	350
19				30	150	250	330
20				10	120	230	300
21					100	200	280
22					50	180	250
23					30	150	230
24					10	120	200
25						100	180
26						50	150
27						30	120
28						10	100
29							80
30							50
31							30
32 et plus							10

LES BAREMES DES POINTS => P 1500



Rang	21 à 24 paires	25 à 28 paires	29 à 32 paires, ou +
1	1500	1500	1500
2	1125	1200	1200
3	1050	1125	1125
4	975	1050	1080
5	900	975	1050
6	825	900	975
7	750	825	945
8	705	795	900
9	645	750	870
10	600	720	825
11	555	675	795
12	495	645	750
13	450	600	720
14	420	570	675
15	375	525	645
16	345	495	600
17	300	450	570
18	270	420	525
19	225	375	495
20	180	345	450
21	150	300	420
22	75	270	375
23	45	225	345
24	15	180	300
25		150	270
26		75	225
27		45	180
28		15	150
29			120
30			75
31			45
32 et plus			15

LES BAREMES DES POINTS => P 2000



Rang	21 à 24 paires	25 à 28 paires	29 à 32 paires, ou +
1	2000	2000	2000
2	1500	1600	1600
3	1400	1500	1500
4	1300	1400	1440
5	1200	1300	1400
6	1100	1200	1300
7	1000	1100	1260
8	940	1060	1200
9	860	1000	1160
10	800	960	1100
11	740	900	1060
12	660	860	1000
13	600	800	960
14	560	760	900
15	500	700	860
16	460	660	800
17	400	600	760
18	360	560	700
19	300	500	660
20	240	460	600
21	200	400	560
22	100	360	500
23	60	300	460
24	20	240	400
25		200	360
26		100	300
27		60	240
28		20	200
29			160
30			100
31			60
32 et plus			20

LES BAREMES DES POINTS => P 3000



- Lors des championnats de France Seniors, le dernier match de classement du dimanche n'étant pas disputé (Décision de la FFT). Toutes les paires sont classées en position haute.

Rang	Championnats de France Seniors par paires P 3000
1	3000
2	2400
3	2160
5	1770
7	1590
9	1320
11	1200
13	1080
15	960
17	810
19	750
21	690
23	630
25	480
27	420
29	360
31	315

ATTRIBUTION DES POINTS A L'ISSUE DE LA COMPETITION



- **Du P25 au P500**, le nombre de points attribués aux joueurs dépend de la catégorie de l'épreuve et du rang obtenu par la paire ou l'équipe.
- La catégorie de l'épreuve détermine le nombre maximum de points qui sera attribué à la paire ou l'équipe vainqueur (25 points à chaque joueur de la paire ou de l'équipe vainqueur d'un P 25, 100 points à chaque joueur de la paire ou de l'équipe vainqueur d'un P 100 etc.).
- Si l'absence de matchs de classement ne permet pas de départager deux ou plusieurs paires ou équipes, celles-ci seront classées au même rang, le moins avantageux et obtiendront alors le même nombre de points
- Si le Tournoi ne comporte qu'une seule poule, il est possible, dans ce cas, de départager des paires en tenant compte de leur différence de sets et/ou de jeux gagnés.

En revanche, si le Tournoi comporte deux ou plusieurs poules, des paires classées au même rang se verront attribuer le même nombre de points , le moins avantageux et ne seront en aucun cas départagées en fonction de la différence de sets et/ou de jeux gagnés au sein de leur poule :

Exemple : Epreuve à 4 poules de 4 paires, les paires classées 3^{èmes} et 4^{èmes} de poules ne sont pas qualifiées pour le Tableau Final, et ne disputent pas de matchs de classement supplémentaires :

- => ***Les 4 paires 3^{èmes} de poules seront classées ex-aequo au rang 12***
- => ***Les 4 paires 4^{èmes} de poules seront classées ex-aequo au rang 16***

- ***Dans le cas d'un repêchage entre la phase de qualification et le tableau final d'un tournoi, la paire LL (Lucky Loser) sera désignée par tirage au sort.***

Pour cause de maternité

- Les joueuses licenciées qui, en raison d'une maternité, n'ont pu participer aux compétitions pendant au moins 5 mois consécutifs au cours des 12 derniers mois pourront bénéficier d'une mesure de blocage de leur classement.
- Pour pouvoir bénéficier d'un blocage de classement, aucun match ne doit avoir été disputé entre la fin de la période de 5 mois d'arrêt et la demande.
- La reprise devra être effectuée dans un délai de 24 mois suivant le premier jour d'arrêt.
- Le classement bloqué sera le dernier classement publié suite au dernier tournoi disputé par la joueuse. La joueuse bénéficiera de ce classement bloqué pour ses 10 premiers tournois et pour une période maximale de 6 mois après le premier tournoi joué.

Pour raison médicale

- Les joueurs classés dans le Top 2000 ainsi que les joueuses classées dans le Top 500 au Classement FFT qui, pour des raisons de santé, n'ont pu participer aux compétitions au moins 5 mois consécutifs au cours des 12 derniers mois, pourront bénéficier d'une mesure de blocage de leur classement.
- Le classement bloqué sera le dernier classement publié suite au dernier tournoi disputé par le joueur. Le joueur bénéficiera de ce classement bloqué pour ses 10 premiers tournois et pour une période maximale de 6 mois après le premier tournoi joué. Il s'agit en réalité d'un classement « semi-bloqué » en-dessous duquel le joueur ne pourra pas descendre durant toute la période de blocage. En revanche, lors de chaque calcul de classement mensuel au cours de cette même période, son classement pourra être calculé à la hausse.

Modalités du blocage de classement

La demande :

Le joueur ou la joueuse doit faire sa demande de blocage de classement, par mail auprès de la direction padel, en fournissant un certificat médical justifiant un arrêt de toute compétition de padel d'une durée de 5 mois consécutifs minimum.

La date de début de blocage :

Le joueur ou la joueuse devra préciser par mail à la direction padel, sa date d'arrêt de toute compétition ; date qui sera identifiée comme la date de début de blocage du classement saisie informatiquement.

Cette date d'arrêt pourra figurer, le cas échéant, sur le certificat médical (date d'une blessure, diagnostic médical posé, etc.).

Si le certificat médical transmis par le joueur ou la joueuse ne précise aucune date de « début d'arrêt de la compétition », le joueur ou la joueuse indiquera alors cette date à la direction padel, date qui sera saisie informatiquement et déclenchera la gestion automatisée du blocage de classement.

Les conditions de reprise de la compétition et délais :

Le joueur ne pourra reprendre la compétition que lors d'un tournoi ou d'une épreuve dont la date de début est postérieure à 5 mois d'arrêt calendaire (soit 5 mois + 1 jour), et dont la date de début est au maximum égale à la veille du calcul de classement du vingt-quatrième mois suivant le premier calcul pour lequel le classement a été bloqué. Soit pour un arrêt le 10 février de l'année N, le joueur ne pourra rejouer que pour un tournoi ou championnat par paires débutant le 11 juillet de l'année N et débutant au maximum la veille du calcul du classement du mois de mars de l'année N+2.

S'il s'agit d'un championnat par équipes comportant plusieurs journées, la date de la rencontre initialement prévue au calendrier communiqué par la ligue ou le comité sera prise en compte, y compris si celle-ci devait être reportée.

Modalités du blocage de classement

La durée de validité du classement bloqué :

Le joueur pourra bénéficier de son classement bloqué lors de 10 tournois minimum et pour une durée maximale de 6 mois calendaires suivant la date de début du 1er tournoi joué lors de sa reprise.

Par ailleurs, son classement sera automatiquement débloqué lors du calcul de classement suivant le dixième tournoi joué, et ce même si la période de 6 mois n'est pas close.

Reprise hors délai :

Si le joueur ou la joueuse souhaite reprendre la compétition avant la période de 5 mois d'arrêt minimum, son classement sera alors débloqué, à sa demande, et recalculé en tenant compte de son bilan.

Mais dès lors qu'il/elle aura formulé cette demande auprès de la Direction Padel, et ce même si le joueur ou la joueuse ne reprend pas la compétition, son classement entrera alors dans le calcul mensuel du Classement FFT et le joueur ou la joueuse ne pourra plus prétendre à un blocage de son classement pour le motif lui ayant permis de l'obtenir.

Si le joueur ou la joueuse n'a pas repris la compétition avant le calcul du vingt-quatrième mois suivant le premier calcul lors duquel son classement a été bloqué, son classement sera alors automatiquement débloqué lors de ce vingt-quatrième calcul de classement.

Toute demande de blocage devra être effectuée par mail à l'adresse : classementpadel@fft.fr



Merci pour votre attention.

Nous vous souhaitons
d'excellentes compétitions





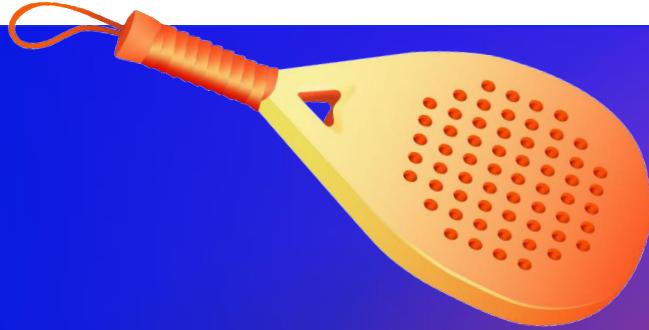
LE GUIDE DE LA COMPETITION PADEL

2026

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



PUBLICATION – FEVRIER 2026



CHAPITRE III.

CAHIERS DES CHARGES

DES TOURNOIS

LES TOURNOIS JEUNES HORS TNJ

(Tournois Nationaux Jeunes) (9/10, 11/12, 13/14, 15/16 et 17/18 ans)



CDC TOURNOIS JEUNES HORS TNJ	P 25	P50	P 100	P 250
Prize Money	Non			
Délai d'Homologation (Sauf règlementation Ligue)	1 semaine	1 semaine	2 semaines	3 semaines
Droits d'Homologation	Gratuits (tournois Jeunes)			
Droits d'inscription par Joueur(se) perçus par le Club	A discrédition du Club (Sauf règlementation Ligue)			
Date limite d'inscription	Fixée par le Comité de Tournoi			
Sélection des paires	Par ordre d'inscription / Attention : Les Tournois 9/10 Ans ne peuvent être que de catégorie P 25 Attention : un(e) joueur(se) 9/10 ans ne peuvent jouer qu'en U14 maximum.			
Nb minimum de Pistes de même nature (couvertes ou extérieures)	1	1	1	2
Hauteur minimale des pistes	6 m Minimum (dans la zone des 100 m ²) (cf nouvelles normes, document règles générales)			
Pistes avec sorties (2m min. x 8m de chaque côté)	Non obligatoire			
Juge-Arbitrage	JAP1 minimum			JAP2 minimum
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre			
Coaching autorisé	Oui, 2 coachs maximum par paire déclarés impérativement au Juge-Arbitre avant le 1 ^{er} match de la paire			
Tournois Jeunes FILLES : Nb paires minimum	4	4	4	4
Tournois Jeunes GARCONS : Nb paires minimum	4	4	4	8
Filles autorisées à jouer dans les épreuves garçons	Oui			
Poids minimum de la Paire	Open			
Formule sportive	Libre	Libre	Libre	Libre
Formats jeu Tableau Final & Qualifications	A2 / B2 / C2 / D2 / E / F (E ou F conseillés)	A2 / B2 / C2 / D2	A2 / B2 / C2 / D2	A2 / B2 / C2 / D2 Finale : A2 ou B2
Formats jeu Matchs de Classement	A2 / B2 / C2 / D2 / E / F (E ou F conseillés)	A2 / B2 / C2 / D2	A2 / B2 / C2 / D2	A2 / B2 / C2 / D2
Balles neuves	3 / piste	3 / piste	3 / piste	3 / piste
Balles neuves matchs de Classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Nb matchs minimum proposés par paire	Proposer minimum 3 matchs (Cependant l'organisateur a l'obligation de proposer l'ensemble des matchs de classement permettant de déterminer un classement final distinct pour chaque paire ou équipe)			

LES TOURNOIS JEUNES HORS TNJ

(Tournois Nationaux Jeunes) (9/10, 11/12, 13/14, 15/16 et 17/18 ans)



CDC TOURNOIS JEUNES HORS TNJ	P 25	P50	P 100	P 250
Kinésithérapeute / Médecin			Non obligatoire	
Nettoyage des vitres			A discrédition du Club	
Affiche de l'événement			Produite par le Club	
Partenariats			Partenaires du Club	
Mise à disposition des pistes par le Club			Organisation Club	
Habillement des pistes			Organisation Club	
Protections de piste (contours des portes et des poteaux de filet)		Obligatoire pour les parties avec sorties. Sinon fortement recommandé		
Sono			Organisation Club	
Panneau d'Affichage Résultats			Organisation Club	
Panneaux de score			Organisation Club	
Vestiaires		Obligatoires (Vestiaires H / F séparés)		
Salle de repos des joueurs			Libre	
Cadeaux d'Accueil			Organisation Club	
Trophées			Fournis par le Club	
Transport			Non obligatoire	
Hébergement			A la charge des joueurs	
Restauration / Eau à disposition ou en vente			Organisation Club	
Soirée des joueurs			Non obligatoire	
Remise des prix			Organisation Club	
Streaming			A discrédition du Club	

Principes généraux

- 3 étapes + 1 Master sont organisés, par catégorie d'âges, sur l'année sportive 2026 par la FFT
- Les 13 & 14 décembre à 4PADEL COLOMIERS (OCC)
 - Les 28 & 29 mars à BOX TO BOX SAINT-VICTORET (PCA)
 - Les 30 & 31 mai à BREIZH PADEL AS (BRE)
 - Les 4 & 5 juillet au CNE de VICHY (ARA) (*Sélection au Classement du circuit*)

Catégories des TNJ et des Masters

	Les 3 TNJ	Les MASTERS
U12 Garçons	P 100	P 250
U14 Filles	P 250	P 500
U14 Garçons	P 250	P 500
U16 Filles	P 500	P 1000
U16 Garçons	P 500	P 1000

Sélections des paires

➤ REGLES TNJ FILLES :

- Une joueuse U14 ne pourra participer à une épreuve U16 que sur dérogation accordée par la Direction Padel FFT
- Obligation pour 2 joueuses U14 de participer à l'épreuve U14, sauf dérogation accordée par la Direction Padel FFT

➤ REGLES TNJ GARCONS :

- Un joueur faisant partie de la catégorie d'âge U12
 - Peut uniquement jouer en U12
 - Pourra jouer en U14 uniquement avec une dérogation accordée par la Direction Padel FFT
 - Ne pourra en aucun cas s'inscrire en U16
- Un joueur faisant partie de la catégorie d'âge U14
 - Peut uniquement jouer en U14
 - Pourra jouer en U16 uniquement avec une dérogation accordée par la Direction Padel FFT

LES TNJ U12 Garçons, U14 & U16 Filles et Garçons

DATES & CLUBS CHOISIS PAR LA FFT (5 épreuves simultanées)



TNJ / Tournois Nationaux Jeunes	P 250 U14 FILLES	P 500 U16 FILLES	P 100 U12 GARCONS	P 250 U14 GARCONS P 500 U16 GARCONS
Prize Money			Non	
Délai d'Homologation			8 semaines	
Droits d'Homologation			Gratuits (tournois Jeunes)	
Droits d'inscription par Joueur(se) [encaissés directement par le Club]			25 € / Joueur	
Date limite d'inscription			J-14, à 23h59 (Via le formulaire sur Ten'Up)	
Nb minimum de Pistes de même nature (couvertes ou extérieures + couvertes en cas de repli)		8 pistes minimum (De samedi 8h à dimanche 18H et également 4 pistes le vendredi de 16H à 20H)		
Hauteur minimum des pistes		7 m Minimum (dans la zone des 100m²) (cf nouvelles normes document règles générales)		
Nb Pistes avec sorties (min. 2m x 8m)		2 pistes avec sorties recommandées		
Juge-Arbitrage		JAP2 (minimum) désigné, indemnisé et pris en charge par la FFT (transport, hébergement et restauration) Le Club doit fournir au JAP une imprimante, une connexion Wifi fiable, un espace avec 4 postes de travail (prévoir rallonges & prises multiples)		
Arbitrage		Fortement recommandé à partir des demi-finales (le club doit prévoir 2 chaises d'arbitre s'il y a suffisamment d'espace pour en installer). Arbitres désignés, indemnisés et pris en charge par la FFT (transport, hébergement et restauration)		
Superviseurs de pistes		Superviseurs désignés, indemnisés et pris en charge par la FFT (transport, hébergement et restauration)		
Coaching autorisé		Oui, 2 coachs maximum par paire déclarés impérativement au Juge-Arbitre avant le 1 ^{er} match de la paire		
Nombre minimum de paires (une épreuve ne pourra pas avoir lieu avec moins de 4 paires)	4	8	4	8
Filles autorisées à jouer dans les épreuves Garçons		Non		
Poids minimum de la Paire		Open (Sélection des paires au CUT)		
Formule sportive		Déterminée en fonction du nombre de paires inscrites (3 matchs minimum par paire) (Fortement recommandé de faire jouer tous les matchs de classement) (Maximum 16 paires par épreuve avec la possibilité à la FFT d'accorder une WC par tableau)		
Formats jeu Tableau Final & Changements de balles		A2 ou B2 ou C2 ou D2 (A2 obligatoire à partir des 1/4 de finale)		
Formats jeu Qualifications, Matchs de Classement & Chts de balles		A2 / B2 / C2 / D2		
Balles	3 Balles neuves Wilson par match (matchs de classement compris). Fournies par la FFT			
Durée de la Compétition	3 jours. Prévoir une fin de Tournoi dimanche aux alentours de 17h			

TNJ / Tournois Nationaux Jeunes	P 250 U14 FILLES	P 500 U16 FILLES	P 100 U12 GARCONS	P 250 U14 GARCONS P 500 U16 GARCONS
Kinésithérapeute / Médecin	Présence d'un kiné obligatoire les deux jours de la compétition (Désigné par le club et pris en charge par la FFT)			
Nettoyage des vitres	Assuré par le Club avant chaque journée (vendredi au dimanche inclus)			
Affiche de l'événement		Produite par la FFT		
Partenariats		A discrédition du Club		
Mise à disposition des pistes par le Club	Mise à disposition gratuite des pistes par le Club. Proposer 4 pistes d'entraînement – minimum - le vendredi de 16h à 20h. Puis 8 pistes dès le samedi 8h, et ce jusqu'à la fin de la compétition le dimanche aux alentours de 18h			
Habilage des pistes (portes & protections de poteaux)	Matériel logoté « FFT PADEL » fourni par la FFT. Montage & démontage des 8 pistes assurés par le Club (le Club doit prévoir un nombre important de colliers de serrage noirs en plastique (longs) – environ 600) Frais de transport aller & retour du matériel à la charge de la FFT.			
Protections de piste (contours de portes + contours des poteaux de filet)	Obligatoire pour les parties avec sorties. Sinon fortement recommandé			
Sonos	Le Club doit fournir deux sonos avec micros portatifs pour l'arbitrage des demi-finales. Une Sono sera également utilisée pour l'annonce des parties			
Panneau d'Affichage Résultats	Prévoir un ou deux grands tableaux dans l'enceinte du Club, à proximité des pistes, pour l'affichage des Tableaux et Poules des Qualifications. Prévoir également un écran TV à disposition du JAP pour affichage de la Programmation			
Panneaux de score	Chaque piste doit être équipée d'un panneau de score manuel.			
Vestiaires	Le Club doit disposer de deux vestiaires séparés (avec douches) pour les Filles et pour les Garçons			
Salle de repos des joueurs	Recommandée mais non obligatoire (mise à disposition de bananes, barres de céréales...)			
Cadeaux d'Accueil	Fournis par la FFT			
Trophées	Fournis par la FFT			
Transport	Assuré par le Club (véhicules mis à disposition et pris en charge par la FFT via notre partenaire HERTZ) Service de Navettes matins & soirs uniquement (Club / hôtels partenaires)			
Hébergement	Un ou deux Hôtels, 2 et 3 étoiles, doivent être proposés par le Club. Hébergement à la charge des participants			
Restauration / Eau	Formules sportives & snacking adaptés et proposés par le Club toute la journée (déjeuner obligatoire), à des prix abordables. A la charge des participants. Eau : Fontaine à eau souhaitée pour mise à disposition gratuite pour les joueurs.			
Soirée des joueurs	A discrédition du Club			
Remise des prix	Organisée par le Club et la FFT, le dimanche après les finales vers 17H			
Streaming	Uniquement les finales. A la charge de la FFT			

LES MASTERS TNJ U12 Garçons, U14 & U16 Filles et Garçons DATES & CLUBS CHOISIS PAR LA FFT (5 épreuves simultanées)



MASTERS TNJ	MASTERS : P 250 U12 Garçons / P 500 U14 Filles & Garçons / P 1000 U16 Filles & Garçons
Prize Money	Non
Délai d'Homologation	8 semaines
Droits d'Homologation	Gratuits (tournois Jeunes)
Droits d'inscription par Joueur(se) [encaissés directement par le Club]	0 € (Qualification suite au Circuit TNJ)
Date limite d'inscription	J-14, à 23h59
Sélection des paires	Au Classement du circuit TNJ / les 7 meilleures paires inscrites, grâce à leur Classement à l'issue du circuit des TNJ U12 Garçons, U14 & U16 Filles & Garçons, sont qualifiées pour les Masters. La FFT dispose d'une Wild Card par épreuve du Master (5 épreuves).
Nb minimum de Pistes de même nature (couvertes ou extérieures + couvertes en cas de repli)	6 pistes minimum
Hauteur minimum des pistes	7 m Minimum (dans la zone des 100m ²) (cf nouvelles normes document règles générales)
Nb Pistes avec sorties (min. 2m x 8m)	2 pistes avec sorties recommandées
Juge-Arbitrage	JAP2 (minimum) désigné, indemnisé et pris en charge par la FFT (transport, hébergement et restauration) Le Club doit fournir au JAP une imprimante, une connexion Wifi fiable, un espace avec 4 postes de travail (prévoir rallonges & prises multiples)
Arbitrage	Demi-finales & Finales (le club doit prévoir 2 chaises d'arbitre si suffisamment d'espace pour en installer) Arbitres désignés, indemnisés et pris en charge par la FFT (transport, hébergement et restauration)
Superviseurs de pistes	Superviseurs désignés, indemnisés et pris en charge par la FFT (transport, hébergement et restauration)
Coaching autorisé	Oui, 2 coachs maximum par paire déclarés impérativement au Juge-Arbitre avant le 1 ^{er} match de la paire
Nombre de paires	8 par épreuve
Filles autorisées à jouer dans les épreuves Garçons	Non
Poids minimum de la Paire	Sélection au Classement du circuit TNJ
Formule sportive	TMC 8 (3 matchs par paire)
Formats jeu Masters / Changements de balles	A2 ou B2 (A2 obligatoire à partir des 1/4 de finale) / pas de changement de balles
Balles	3 Balles neuves Wilson par match. Fournies par la FFT (Pas de changement de balles au 3e set)
Durée de la Compétition	2 jours. Début des matchs samedi matin (horaire à déterminer). Prévoir une fin de Tournoi dimanche aux alentours de 15h

MASTERS TNJ	MASTERS P250 U12 Garçons, P 500 U14 Filles & Garçons, P 1000 U16, Filles et Garçons
Kinésithérapeute / Médecin	Présence d'un kiné obligatoire les deux jours de la compétition (Désigné par le club et pris en charge par la FFT)
Nettoyage des vitres	Assuré par le Club avant chaque journée, et avant les finales
Affiche de l'événement	Produite par la FFT
Partenariats	A discrétion du Club
Mise à disposition des pistes par le Club	Mises à disposition gratuite des pistes par le Club. Proposer 4 pistes d'entraînement minimum le vendredi de 17h à 20h. Puis 8 pistes dès le samedi 8h, et ce jusqu'à la fin de la compétition le dimanche aux alentours de 15h
Habillement des pistes	Matériel logoté « FFT PADEL » fourni par la FFT. Montage & démontage des 8 pistes assurés par le Club (le Club doit prévoir un nombre important de colliers de serrage noirs en plastique (longs)– environ 600) Frais de transport aller & retour du matériel à la charge de la FFT
Protections de piste (contours des portes et des poteaux de filet)	Obligatoire pour les parties avec sorties. Sinon fortement recommandé
Sonos	Le Club doit fournir deux sonos avec micros portatifs pour l'arbitrage des demi-finales. Une Sono sera également utilisée pour l'annonce des parties
Panneau d'Affichage Résultats	Prévoir un ou deux grands panneaux dans l'enceinte du Club, à proximité des pistes, pour l'affichage des Tableaux et Poules des Qualifications. Prévoir également un écran TV à disposition du JAP pour affichage de la Programmation
Panneaux de score	Chaque piste doit être équipée d'un panneau de score manuel
Vestiaires	Le Club doit disposer de deux vestiaires séparés (avec douches) pour les Filles et pour les Garçons
Salle de repos des joueurs	Recommandée mais non obligatoire (mise à disposition de bananes, barres de céréales...)
Cadeaux d'Accueil	Fournis par la FFT
Trophées	Fournis par la FFT
Transport	Assuré par le Club (véhicules mis à disposition et pris en charge par la FFT via notre partenaire HERTZ) Service de Navettes matins & soirs uniquement (Club / hôtels partenaires)
Hébergement	Un ou deux Hôtels, 2 et 3 étoiles, doivent être proposés par le Club. Hébergement à la charge des participants
Restauration / Eau	Formules sportives & snacking adaptés et proposés par le Club toute la journée (déjeuner obligatoire), à des prix abordables.A la charge des participants. Eau mise à disposition gratuitement pour les joueurs. Fontaine à eau souhaitée.
Soirée des joueurs	Dîner du samedi soir offert par la FFT aux joueurs (environ 100 personnes dont l'Organisation)
Remise des prix	Organisée par le Club. Pot de remise des prix offert par le Club le dimanche après les finales
Streaming	Uniquement les finales. A charge de la FFT



CAHIERS DES CHARGES DES TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



LES TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES



CDC TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES	P 25 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 50 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 100 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 250 Dames, Messieurs ou Mixtes
Prize Money	Non	Non	Non	Non
Délai d'homologation minimum (Sauf règlementation Ligue)	1 semaine	1 semaine	2 semaines	3 semaines
Droits d'homologation	31 €	35 €	40 €	50 €
Droits d'inscription par joueur(se)	A discréption du Club (Sauf règlementation Ligue)			
Date limite d'inscription	A la discréption du club Libre			
Sélection des paires	Ordre d'inscription			
Nb min. de Pistes de même nature (couvertes ou extérieures)	1			2
Hauteur minimale des pistes	6 m MINIMUM (dans la zone des 100m ²)			
Nb pistes avec sorties (2 m x 8 m de chaque côté)	Non obligatoire			
Juge-Arbitrage	JAP1 min. (non-joueur) désigné et indemnisé par le Club			JAP2 min. (non-joueur) désigné et indemnisé par le Club
Arbitrage	Non obligatoire			
Superviseurs de pistes	Non obligatoire			
Coaching autorisé	Oui, 2 coachs maximum par paire déclarés impérativement au Juge-Arbitre avant le 1 ^{er} match de la paire			
Nb minimum de paires	Dames : 4	Dames : 4	Dames : 4	Dames : 4
	Messieurs : 4	Messieurs : 4	Messieurs : 8	Messieurs : 12
	Mixtes : 4	Mixtes : 4	Mixtes : 8	Mixtes : 12
Dames autorisées dans les épreuves Messieurs	Oui (Attention de ne pas oublier de cocher la case dans l'homologation sur Adoc)			

LES TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES



CDC TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES	P 25 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 50 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 100 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 250 Dames, Messieurs ou Mixtes			
Interdiction aux N meilleurs joueurs de participer	Dames : INTERDICTION TOP 3.000 inclus	Dames : Interdiction TOP 1.000 inclus	Dames : Interdiction TOP 300 inclus	Dames : interdiction TOP 100 inclus			
	Messieurs : Interdiction TOP 30.000 inclus	Messieurs : Interdiction TOP 10.000 inclus	Messieurs : Interdiction TOP 3.000 inclus	Messieurs : INTERDICTION TOP 800 inclus			
	Tournois MIXTES : Mêmes Interdictions dames et messieurs pour les P100 MIXTES et en-dessous / Pas de limitation de classement pour les P250 MIXTES /						
Formule sportive	Libre			TF Messieurs & Mixtes ≥ 1/2 Finale			
Formats Tableau Final & Qualifications	C1 / C2 / D1 / D2 / E/ F (E ou F conseillé)	Tout sauf Format E et F	Tout sauf Format E et F	Tout sauf Format E et F < Finale Finale = A1 / A2 / B1 / B2			
Formats jeu Matchs de Classement	C1 / C2 / D1 / D2 / E/ F (E ou F conseillé)	Tout sauf Format E et F	Tout sauf Format E et F	Tout sauf Format E et F			
Balles neuves Epreuve principale	3 / piste	3 / piste	3 / piste & 3 / match ≥ 1/2 F	3 / piste & 3 / match ≥ 1/2 F			
Balles neuves matchs de Classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire Perdants 1/2 F	Obligatoire Perdants 1/2 F			
Nb matchs min. proposés par paire	Proposer minimum 3 matchs (Cependant l'organisateur a l'obligation de proposer l'ensemble des matchs de classement permettant de déterminer un classement final distinct pour chaque paire ou équipe)						
Durée maximum	1 Jour	3 jours					
Kinésithérapeute / Médecin	Non obligatoire						
Nettoyage des Vitres	A discréTION du Club						
Affiche	Produite par le Club						
Partenariats & Habillement des pistes	Organisation Club						
Mise à disposition des pistes par le Club	Organisation Club						
Sono	Organisation Club						

LES TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES



CDC TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES	P 25 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 50 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 100 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 250 Dames, Messieurs ou Mixtes
Salle de repos des joueurs			Libre	
Cadeaux d'Accueil			Organisation Club	
Trophées			Fournis par le Club	
Transport			Non obligatoire	
Hébergement			A la charge des joueurs	
Restauration / Eau à disposition ou en vente			Organisation Club	
Soirée des joueurs			Non obligatoire	
Remise des prix			Organisation Club	
Streaming			A discrétion du Club	
Panneau d'Affichage Résultats			Organisation Club	
Panneaux de score			Organisation Club	
Vestiaires			Obligatoires (vestiaires H / F séparés)	

LES TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES



CDC TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES	P 500 Dames ou Messieurs (pas de Mixtes)	P 1000 (1 épreuve, Dames ou Messieurs)	P 1500 (1 épreuve, Dames ou Messieurs)	P 2000 (2 épreuves, Dames & Messieurs)
Prize Money	0 à 1000€	1.000€ et plus (pris en charge par le Club)	1.500 € et plus (pris en charge par le Club)	10.400 € (5.200 € par Tableau) (pris en charge par la FFT)
Délai d'homologation	4 semaines	6 semaines	8 semaines	
Droits d'homologation		60 €, pris en charge par le Club (prélèvement automatique)		
Droits d'inscription par Joueur(se)	A discrétion du Club		25 €, encaissés directement par le Club	
Date limite d'inscription	Jours des Qualifs -7, à 23h59		Jour des Qualifs – 14, à 23h59 (Inscription via le formulaire sur Ten'Up)	
Sélection des paires			Au Classement	
Nb minimum de Pistes de même nature (couvertes ou extérieures + couvertes en cas de repli)	2 pistes	2 Pistes pour les Dames 3 Pistes pour les Messieurs	4 pistes pour TF 24 (16 Q) 6 pistes pour TF 24 (24 Q)	8 pistes (deux épreuves)
Hauteur minimale des pistes	7m minimum (Entre 8 et 9 m recommandés) (dans la zone des 100m²) (cf nouvelles normes document règles générales)			
Nb Pistes avec sorties (min. 3 m x 8 m d'un côté pour la chaise d'arbitre / 2 m x 8 m de l'autre)	Non obligatoire		1 avec arbitrage possible fortement recommandée	
Juge-Arbitrage	JAP2 minimum (non-joueur), désigné et indemnisé par le Club		JAP2 minimum (non-joueur) désigné, indemnisé et pris en charge par la FFT (transport, hébergement et restauration) Le Club doit fournir au JAP une imprimante, une connexion Wifi, un espace avec 5 postes de travail (prévoir rallonges & prises multiples)	
Arbitrage	Non Obligatoire		Demi-finales & Finales (le club doit prévoir 2 chaises d'arbitre) / Arbitres désignés, indemnisés et pris en charge par la FFT (transport, hébergement et restauration)	
Superviseurs de pistes	Non Obligatoire		Superviseurs désignés, indemnisés et pris en charge par la FFT (transport, hébergement et restauration). Minimum 1 superviseur pour 2 pistes.	
Coaching autorisé	Oui, 2 coachs maximum par paire déclarés impérativement au Juge-Arbitre avant le 1 ^{er} match de la paire			
Nb minimum de paires et formule sportive	Dames : 8, formule libre Messieurs : 16 avec TF Messieurs ≥ 1/4 Finale	Dames : 16 avec TF à départ en ligne obligatoire Messieurs : 24 avec TF à départ en ligne obligatoire	TF 24 (20 + 16 Q, soit 36 au total si 4 pistes) TF 24 (20 + 24 Q, soit 44 au total si 6 pistes)	TF 24 (20 + 16 Q, soit 36 au total), par épreuve
Dames autorisées dans les épreuves Messieurs	Oui	Oui	Non	Non
Poids minimum de la Paire			Open	

LES TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES



CDC TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES	P 500 Dames ou Messieurs (pas de Mixtes)	P 1000 (1 épreuve, Dames ou Messieurs)	P 1500 (1 épreuve, Dames ou Messieurs)	P 2000 (2 épreuves, Dames & Messieurs)
Formats jeu Tableau Final & Qualifications	Tout sauf format E et F $\leq 1/4$ $1/2$ F et Finale = A1 / A2 / B1 / B2	A1 / A2 / B1 / B2 $\leq 1/16^{\text{ème}}$ A1 ou A2 $\geq 1/8^{\text{ème}}$		Qualifications & $1/16^{\text{ème}} = B1$ $A1 \geq 1/8^{\text{ème}}$
Formats jeu Matchs de Classement	Tout sauf E / F	Tout sauf E / F		B1
Balles neuves	3 / match. Changement de balles non obligatoire Et Obligatoire pour les Perdants $\geq 1/4$ F	3 / match. Changement de balles non obligatoire	3 / match. Changement balles 3 ^{ème} set pour tous les matchs au format A1	
Nb matchs min. proposés par paire	3 (Fortement recommandé de faire jouer tous les matchs de classement)			
Durée de la Compétition	3 jours maximum		2,5 jours	2,5 jours
Kinésithérapeute(s)	Non Obligatoire (Si kiné, à la charge du club)	Présence d'un Kiné par épreuve obligatoire pour TF & Qualifications, à la charge du Club	Présence de 3 Kinés dès les Qualifications (A la charge de la FFT) Prévoir un local avec point d'eau et installation de 3 tables de massage (fournies par les kinés + la FFT) Prévoir Glace tout au long de la compétition.	
Médecin	Présence d'un médecin conseillée. Si non présent sur site, prévoir au minimum une astreinte téléphonique			
Nettoyage des Vitres	Assuré par le Club		Assuré par le Club. Obligatoirement avant chaque journée de Compétition + Avant les 1/4 de finale, demi-finales & finales. Le Club doit également prévoir 2 « laveurs de vitres » pouvant intervenir en cours de partie à partir des 1/4 de finale, sur demande des joueurs ou d'un Officiel.	
Affiche	Produite par le Club			Produite par la FFT
Mise à disposition des pistes par le Club	Assuré par le club		Mise à disposition des pistes gratuite par le Club [4 ou 6 pistes (P 1500) / 8 pistes (P 2000)], disponibles dès le vendredi 10h, jusqu'à la fin des matchs. Puis les samedi et dimanche à partir de 8h et jusqu'à la fin des matchs.	

LES TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES



CDC TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES	P 1000 (1 épreuve, Dames ou Messieurs)	P 1500 (1 épreuve, Dames ou Messieurs)	P 2000 (2 épreuves, Dames & Messieurs)
Partenariats & Habillage des pistes	Partenaires du club		Partenaires FFT : Alpine, Engie, Wilson Envoi PLV à la charge de la FFT. Montage & Démontage assurés par le Club (le Club doit prévoir environ 800 colliers de serrage plastique noirs (longs)). <i>Aucun autre partenaire ne doit figurer sur les 2 Pistes principales (Plan d'installation envoyé par la FFT).</i>
Tribunes	A discrédition du Club	Le club doit disposer d'une tribune, ou permettre à environ 200 personnes de pouvoir s'asseoir autour des pistes	
Sonos	Une sono pour le tirage au sort, l'annonce des parties, la remise des prix	Le Club doit fournir deux sonos avec micros portatifs pour l'arbitrage des demi-finales. Une Sono sera également utilisée pour le tirage au sort, l'annonce des parties, la remise des prix	
Salle de repos des joueurs	Obligatoire, avec mise à disposition gracieuse, pour les joueurs et les coaches, de fruits secs, bananes, barres de céréales...		
Cadeaux d'Accueil	Fournis par le Club	Fournis par la FFT	
Trophées	Fournis par le Club	Fournis par la FFT	
Transport	Non obligatoire, à discrédition du Club	Véhicules fournis par la FFT (Partenariat HERTZ). Le Club doit mettre à disposition 3 chauffeurs bénévoles. Prise en charge des repas des chauffeurs, ainsi que des frais essence + péage, par la FFT. Les navettes doivent desservir le Club, la Gare, l'Hôtel ainsi que les hôtels proposés par L'organisation.	
Hébergement	Un ou deux Hôtels, 2 et 3 étoiles, doivent être proposés par le Club. Hébergement à la charge des participants		
Restauration / Eau	Formules sportives & snacking adaptées et proposées par le Club toute la journée, à des prix abordables. A la charge des participants. Eau : Fontaine à eau souhaitée pour mise à disposition gratuite pour les joueurs.		
Soirée des joueurs	A la discrédition du Club (dîner payant pour les joueurs)		
Remise des prix	Organisée par le Club. Pot de remise des prix offert par le Club le dimanche après les finales		
Streaming	A la discrédition du Club	Pris en charge par la FFT sur toute la compétition (qualifications comprises)	

LES P 2000



➤ 4 étapes sont organisées par la FFT sur l'année sportive 2026, regroupant pour chacune d'elle une épreuve Dames et une épreuve Messieurs :

- Du 7 au 9 novembre 2025 à l'URBAN PADEL de Carquefou (PDL)
- Du 16 au 18 janvier 2026 au 4PADEL de Bordeaux (NVA)
- Du 20 au 22 mars 2026 au TOP PADEL à Plaisance-Du-Touch (OCC)
- Du 10 au 12 juillet 2026 à WIN WIN PADEL à Cabriès (PCA)

Vous trouverez le règlement du FFT PADEL TOUR – P2000 sur le site FFT.FR

LES P 1500



- 8 étapes sont organisées, sur l'année sportive 2026 par la FFT

DATES	EPREUVE DAMES	EPREUVE MESSIEURS
Du 3 au 5 octobre 2025	P2 SUD PADEL SAUVIAN (OCC)	LEGEND PADEL à Tarbes (OCC)
Du 5 au 7 décembre 2025	PADEL SPHERE à Cuy (BFC)	CNE VICHY (ARA)
Du 20 au 22 février 2026	ESPRIT PADEL à Lyon (ARA)	PADEL CAMPUS ARENA (HDF)
Du 24 au 26 avril 2026	AGEN PADEL CLUB (NVA)	PADELSHOT de METZ (GDE)
Du 15 au 17 mai 2026	PADEL ARENA à Isneauville (NOR)	AGEN PADEL CLUB (NVA)
Du 5 au 7 Juin 2026	VIDAPADEL à Nancy (GDE)	ASSOCIATION PADEL 95 Pontoise (IDF)
Du 31 juillet au 02 août 2026	LA CIOTAT TC (PCA)	SETE PADEL (OCC)
DU 28 au 30 août 2026	CASA PADEL 2 à Asnières-Sur-Seine (IDF)	4Padel Orléans-Fleury (PDL)

- Vous trouverez le règlement du P1500 sur le site FFT.FR



CAHIERS DES CHARGES DES TOURNOIS SENIORS PLUS PAR PAIRES (45 & 55 ANS)

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



LES TOURNOIS SENIORS PLUS PAR PAIRES

(45 ou 55 ans)



CDC TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES	P 25 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 50 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 100 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 250 Dames, Messieurs ou Mixtes		
Prize Money	Non	Non	Non	Non		
Délai d'homologation minimum (Sauf règlementation Ligue)	1 semaine	1 semaine	2 semaines	3 semaines		
Droits d'homologation	31 €	35 €	40 €	50 €		
Droits d'inscription par joueur(se)	A discréption du Club (Sauf règlementation Ligue)					
Date limite d'inscription	Libre					
Sélection des paires	Ordre d'inscription					
Nb min. de Pistes de même nature (couvertes ou extérieures)	1		2			
Hauteur minimale des pistes	6 m MINIMUM (dans la zone des 100m ²) (cf nouvelles normes document règles générales)					
Nb pistes avec sorties (2 m x 8 m de chaque côté)	Non obligatoire					
Juge-Arbitrage	JAP1 min. (non-joueur) désigné et indemnisé par le Club			JAP2 min. (non-joueur) désigné et indemnisé par le Club		
Arbitrage	Non obligatoire					
Superviseurs de pistes	Non obligatoire					
Coaching autorisé	Oui, 2 coachs maximum par paire déclarés impérativement au Juge-Arbitre avant le 1 ^{er} match de la paire					
Nb minimum de paires	Dames : 4	Dames : 4	Dames : 4	Dames : 4		
	Messieurs : 4	Messieurs : 4	Messieurs : 8	Messieurs : 12		
	Mixtes : 4	Mixtes : 4	Mixtes : 8	Mixtes : 12		
Dames autorisées dans les épreuves Messieurs	Oui (Attention de ne pas oublier de cocher la case dans l'homologation sur Adoc)					

LES TOURNOIS SENIORS PLUS PAR PAIRES

(45 ou 55 ans)



CDC TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES	P 25 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 50 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 100 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 250 Dames, Messieurs ou Mixtes			
Interdiction aux N meilleurs joueurs de participer	Dames : Interdiction TOP 3.000 inclus	Dames : Interdiction TOP 1.000 inclus	Dames : Interdiction TOP 300 inclus	Dames : interdiction TOP 100 inclus			
	Messieurs : Interdiction TOP 30.000 inclus	Messieurs : Interdiction TOP 10.000 inclus	Messieurs : Interdiction TOP 3.000 inclus	Messieurs : interdiction TOP 800 inclus			
	Tournois MIXTES : Mêmes Interdictions dames et messieurs pour les P100 MIXTES et en-dessous / Pas de limitation de classement pour les P250 MIXTES /						
Formule sportive	Libre		TF Messieurs & Mixtes ≥ 1/2 Finale				
Formats Tableau Final & Qualifications	C1 / C2 / D1 / D2 / E/ F (E ou F conseillé)	Tout sauf Format E et F	Tout sauf Format E et F	Tout sauf Format E / F < Finale Finale = A1 / A2 / B1 / B2			
Formats jeu Matchs de Classement	C1 / C2 / D1 / D2 / E1 / E2 (E ou F conseillé)	Tout sauf Format E et F	Tout sauf Format E et F	Tout sauf Format E / F			
Balles neuves Epreuve principale	3 / piste	3 / piste	3 / piste & 3 / match ≥ 1/2 F	3 / piste & 3 / match ≥ 1/2 F			
Balles neuves matchs de Classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire Perdants 1/2 F	Obligatoire Perdants 1/2 F			
Nb matchs min. proposés par paire	Proposer minimum 3 matchs (Cependant l'organisateur a l'obligation de proposer l'ensemble des matchs de classement permettant de déterminer un classement final distinct pour chaque paire ou équipe)						
Durée maximum	1 Jour	3 jours					
Kinésithérapeute / Médecin	Non obligatoire						
Nettoyage des Vitres	A discrédition du Club						
Affiche	Produite par le Club						
Partenariats & Habillement des pistes	Organisation Club						
Mise à disposition des pistes par le Club	Organisation Club						
Sono	Organisation Club						

LES TOURNOIS SENIORS PLUS PAR PAIRES

(45 ou 55 ans)



CDC TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES	P 25 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 50 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 100 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 250 Dames, Messieurs ou Mixtes
Salle de repos des joueurs		Libre		
Cadeaux d'Accueil		Organisation Club		
Trophées		Fournis par le Club		
Transport		Non obligatoire		
Hébergement		A la charge des joueurs		
Restauration / Eau à disposition ou en vente		Organisation Club		
Soirée des joueurs		Non obligatoire		
Remise des prix		Organisation Club		
Streaming		A discrédition du Club		
Panneau d'Affichage Résultats		Organisation Club		
Panneaux de score		Organisation Club		
Vestiaires		Obligatoires (vestiaires H / F séparés)		



CIRCUITS TOURNOIS PADEL

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



CIRCUITS TOURNOIS PADEL



- Les tournois Padel sous forme de circuit, se jouent avec le même cahier des charges que les tournois seniors (P 25 à P250 maximum)
- Un circuit doit être composé de minimum 3 étapes pour prétendre à organiser un Master final.
- Concernant le Master final, les paires pourront être sélectionnées en partie ou intégralement en fonction des résultats des différentes étapes du circuit.
- La valorisation maximale qui pourra être retenue pour ces différentes compétitions (Etapes ou master final) est : P 250
- Le barème pris en compte dépendra du nombre de paires ayant participé à l'épreuve.





TOURNOIS PADEL ENTREPRISE

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



LES TOURNOIS ‘PADEL ENTREPRISE’



- Des tournois ‘Padel Entreprise’ se jouent avec le même cahier des charges que les tournois seniors
- Seuls les Ligues et les Comités peuvent organiser / homologuer des compétitions Padel Entreprise
- Les Ligues et comités établissent alors leur propre règlement.
- La valorisation maximale qui pourra être retenue pour ces différentes compétitions est : P 250
- Le barème pris en compte dépendra du nombre de paires ou d’équipes ayant participé à l’épreuve.





Merci pour votre attention.

Nous vous souhaitons
d'excellents tournois

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS





LE GUIDE DE LA COMPETITION PADEL

2026



PUBLICATION – FEVRIER 2026



CHAPITRE IV. CHAMPIONNATS DE FRANCE PAR PAIRES



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE U14, U16 & U18 PAR PAIRES

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



LES REGLES DE PARTICIPATION U14, U16 & U18



- Les Championnats de France U14 , U16 & U18 sont ouverts aux joueurs et joueuses :
 - De nationalité française,
 - Licenciés à la FFT (licence Padel ou Multi-Raquettes) et ayant un Club de Padel de rattachement déclaré dans leur espace Ten'Up au 31 décembre de l'année sportive en cours
 - faisant partie de la catégorie d'âge correspondant à l'épreuve (14 ans et moins ou U14 / 16 ans et moins ou U16 / 18 ans et moins ou U18)
- Chaque joueur U14 participe au Championnat de France Jeunes dans sa catégorie d'âge (sauf dérogation de sur-classement accordée par le Comité des Championnats de France pour disputer les Championnats de France dans une catégorie supérieure).
- Chaque joueur U16 participe au Championnat de France Jeunes dans sa catégorie d'âge (sauf dérogation de sur-classement accordée par le Comité des Championnats de France pour disputer les Championnats de France U18).
- Chaque joueur U18 participe obligatoirement au Championnat de France Jeunes dans sa catégorie d'âge.
- Pour participer à un Championnat départemental U14, U16 ou U18 par paire, qualificatif au Championnat régional, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être rattachés à un Club de Padel du même département ; ils choisiront alors de participer au championnat départemental de l'un des deux joueurs (mais il faut impérativement qu'un des deux joueurs soit rattaché à un Club de Padel du Comité Départemental).
- De la même manière, pour participer à un Championnat régional U14, U16 ou U18 par paire, et donc au Championnat de France en cas de qualification, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être rattachés à un Club de Padel de la même ligue ; ils choisiront alors de participer au championnat régional de l'une ou l'autre de leurs deux ligues de rattachement.
 - Un joueur ne peut participer qu'à un seul Championnat départemental et régional.
 - *les phases départementales et régionales étant qualificatives au Championnat de France, la règle du « Lucky Loser » ne s'applique pas.*



Le championnat départemental

- Qualificatif pour le Championnat Régional. Cette phase peut être organisée par certains comités, mais est facultative. Les dates des phases départementales sont déterminées par les comités (*merci de bien vouloir contacter votre comité*).
Ils sont catégorisés en P 50, et ce quel que soit le nombre de paires participantes. La paire vainqueur sera qualifiée pour le Championnat régional.

Le championnat régional

- Qualificatif pour le Championnat de France, organisé par la Ligue, aura lieu le week-end des 9 & 10 mai 2026 et devra se jouer avec le Classement de mai 2026, publié le mardi 5 mai (celui-ci servant de référence pour déterminer les paires repêchées pour les championnats de France).
Ils sont catégorisés en P 100, et ce quel que soit le nombre de paires participantes.
Dès lors que la Ligue organise un Championnat Régional, elle pourra qualifier une paire pour les Championnats de France U14

L'unité de lieu, par épreuve, pour la phase finale régionale est obligatoire.

Sur demande de la Ligue ou du Comité, une dérogation peut toutefois être accordée par la Commission Fédérale de Padel.



Les points seront distribués uniquement si au moins un match a été joué et gagné sur le terrain au cours du championnat (WO ou disqualification non pris en compte).

Le championnat de France

- Les Championnats de France 2026 se dérouleront du 17 au 19 août 2026 à Win Win Padel Cabriès (PCA) . 24 paires féminines et 24 paires masculines participeront au Championnat de France.
Il est valorisé en P 250.

Cahier des charges	Championnat départemental	Championnat régional	Championnats de France
Dates et lieu	Choix du Comité	9 & 10 mai 2026	17 au 19 Août 2026 Win Win Padel Cabriès (PCA)
Nombre de Pistes	Organisation Comité	Organisation Ligue	8 minimum
Homologation	P 50	P 100	P 250
Prize money		Aucun prize money pour les épreuves Jeunes	
Juge-Arbitre	JAP1 minimum, désigné et indemnisé par le Comité	JAP1 minimum désigné et indemnisé par la Ligue	JAP2 ou JAT3 Padel désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre	Libre	Désignés et indemnisés par la FFT
Coaching autorisé	Oui	Oui	Oui
Formule	Organisation Comité	Organisation Ligue	TF 24 (TMC)
Poids minimum	Open	Open	Open
Format jeu	A2, B2, ou C2 ≤ 1/4 F A2 ou B2 ≥ 1/2 Finale	A2 ou B2 ≤ 1/8 ^{ème} Finale A2 ≥ 1/4 Finale	A2
Balles neuves Tableau Final & Qualf.	3 / match ≥ 1/2 F	3 / match	3 / match, fournies par la FFT
Format jeu des matchs de classement	Tout sauf E / F	A2 ou B2	A2 ou B2
Balles neuves matchs de Clt	Non Obligatoire	Oui	Oui
Kinésithérapeute(s)	Non obligatoire	Non Obligatoire	Oui (3 kinés), pris en charge par la FFT
Médecin sur place	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Fournis par le Comité	Fournis par la Ligue	Fournis par la FFT
Hébergement	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs
Soirée des Joueurs (dîner)	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Service Transport	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire, organisation Ligue
Indemnité FFT, par JOUEUR, en fonction de sa Ligue d'appartenance (Club de Rattachement)	Non	Non	<p>TRANSPORT: <u>Métropole:</u> [(Dist. Km A/R Domicile/Club x 0,10 €/km) / <u>CORSE:</u> 200 € / <u>REU:</u> 650 € / <u>GYA:</u> 505 € / <u>NCL:</u> 1075 € / <u>GUA & MAR:</u> 450 €</p> <p>+ INDEMNITE FORFAITAIRE de 150€ / joueur</p>
Subvention FFT à la Ligue Organisatrice	Non	Non	Non

Le championnat départemental

- Qualificatif pour le Championnat Régional. Cette phase peut être organisée par certains comités, mais est facultative. Les dates des phases départementales sont déterminées par les comités (*merci de bien vouloir contacter votre comité*).
Ils sont catégorisés en P100, et ce quel que soit le nombre de paires participantes. La paire vainqueur sera qualifiée pour le Championnat régional.

Le championnat régional

- Qualificatif pour le Championnat de France, organisé par la Ligue, aura lieu le week-end des 9 & 10 mai 2026 et devra se jouer avec le Classement de mai 2026, publié le mardi 5 mai (celui-ci servant de référence pour déterminer les paires repêchées pour les championnats de France).
Ils sont catégorisés en P 250, et ce quel que soit le nombre de paires participantes.
Dès lors que la Ligue organise un Championnat Régional, elle pourra qualifier une paire pour les Championnats de France U16

L'unité de lieu, par épreuve, pour la phase finale régionale est obligatoire.

Sur demande de la Ligue ou du Comité, une dérogation peut toutefois être accordée par la Commission Fédérale de Padel.



Les points seront distribués uniquement si au moins un match a été joué et gagné sur le terrain au cours du championnat (WO ou disqualification non pris en compte).

Le championnat de France

- Les Championnats de France 2026 se dérouleront du 19 au 21 août 2026 à Win Win Padel Cabriès (PCA) . 24 paires féminines et 24 paires masculines participeront au Championnat de France.
Il est valorisé en P500.

Cahier des charges	Championnat départemental	Championnat régional	Championnats de France
Dates et lieu	Choix du Comité	9 & 10 mai 2026	19 au 21 Août 2026 Win Win Padel Cabriès (PCA)
Nombre de Pistes	Organisation Comité	Organisation Ligue	8 minimum
Homologation	P 100	P 250	P 500
Prize money		Aucun prize money pour les épreuves Jeunes	
Juge-Arbitre	JAP1 minimum, désigné et indemnisé par le Comité	JAP2 minimum désigné et indemnisé par la Ligue	JAP2 ou JAT3 Padel désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre	Libre	Désignés et indemnisés par la FFT
Coaching autorisé	Oui	Oui	Oui
Formule	Organisation Comité	Organisation Ligue	TF 24 (TMC)
Poids minimum	Open	Open	Open
Format jeu	A2, B2, ou C2 ≤ 1/4 F A2 ou B2 ≥ 1/2 Finale	A2 ou B2 ≤ 1/8 ^{ème} Finale A2 ≥ 1/4 Finale	A2
Balles neuves Tableau Final &Qualf.	3 / match ≥ 1/2 F	3 / match	3 / match, fournies par la FFT
Format jeu des matchs de classement	Tout sauf E / F	A2 ou B2	A2 ou B2
Balles neuves matchs de Clt	Non Obligatoire	Oui	Oui
Kinésithérapeute(s)	Non obligatoire	Non Obligatoire	Oui (2 kinés), pris en charge par la FFT
Médecin sur place	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Fournis par le Comité	Fournis par la Ligue	Fournis par la FFT
Hébergement	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs
Soirée des Joueurs (dîner)	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Service Transport	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire, organisation Ligue
Indemnité FFT, par JOUEUR, en fonction de sa Ligue d'appartenance (Club de Rattachement)	Non	Non	<p>TRANSPORT: <u>Métropole:</u> [(Dist. Km A/R Domicile/Club x 0,10 €/km) / <u>CORSE:</u> 200 € / <u>REU:</u> 650 € / <u>GYA:</u> 505 € / <u>NCL:</u> 1075 € / <u>GUA & MAR:</u> 450 €</p> <p>+ INDEMNITE FORFAITAIRE de 150€ / joueur</p>
Subvention FFT à la Ligue Organisatrice	Non	Non	Non

Le championnat départemental

- Qualificatif pour le Championnat Régional. Cette phase peut être organisée par certains comités, mais est facultative. Les dates des phases départementales sont déterminées par les comités (*merci de bien vouloir contacter votre comité*).
Ils sont catégorisés en P50 et ce quel que soit le nombre de paires participantes. La paire vainqueur sera qualifiée pour le Championnat régional.

Le championnat régional

- Qualificatif pour le Championnat de France, organisé par la Ligue, aura lieu le week-end des 9 & 10 mai 2026 et devra se jouer avec le Classement de mai 2026, publié le mardi 5 mai (celui-ci servant de référence pour déterminer les paires repêchées pour les championnats de France).
Ils sont catégorisés en P 500, et ce quel que soit le nombre de paires participantes.
Dès lors que la Ligue organise un Championnat Régional, elle pourra qualifier une paire pour les Championnats de France U18



L'unité de lieu, par épreuve, pour la phase finale régionale est obligatoire.

Sur demande de la Ligue ou du Comité, une dérogation peut toutefois être accordée par la Commission Fédérale de Padel.

Les points seront distribués uniquement si au moins un match a été joué et gagné sur le terrain au cours du championnat (WO ou disqualification non pris en compte).

Le championnat de France

- Les Championnats de France 2026 se dérouleront du 21 au 23 août 2026 à Win Win Padel Cabriès (PCA) . 24 paires féminines et 24 paires masculines participeront au Championnat de France.
Il est valorisé en P1000

Cahier des charges	Championnat départemental	Championnat régional	Championnats de France
Dates et lieu	Choix du Comité	9 & 10 mai 2026	21 au 23 août 2026 Win Win Padel Cabriès (PCA)
Nombre de Pistes	Organisation Comité	Organisation Ligue	8 minimum
Homologation	P 250	P 500	P 1000
Prize money	Non	Non	Non
Juge-Arbitre	JAP2 désigné et indemnisé par le Comité	JAP2 désigné et indemnisé par la Ligue	JAP2 ou JAT3 Padel désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre	Libre	Désignés et indemnisés par la FFT
Coaching autorisé	Oui	Oui	Oui
Formule	Organisation Comité	Organisation Ligue	TF 24 (TMC)
Poids minimum	Open	Open	Open
Format jeu	A2, B2, ou C2 ≤ 1/4 F A2 ou B2 ≥ 1/2 Finale	A2 ou B2 ≤ 1/8 ^{ème} Finale A2 ≥ 1/4 Finale	A2 ou B2
Balles neuves Tableau Final & Qualf.	3 / match ≥ 1/2 F	3 / match	3 / match
Format jeu des matchs de classement	Tout sauf E / F	A2 ou B2	A2
Balles neuves matchs de Clt	Non Obligatoire	Oui	Oui
Kinésithérapeute(s)	Non obligatoire	Non obligatoire	Oui (2 kinés), Indemnisés par la FFT
Médecin sur place	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Fournis par le Comité	Fournis par la Ligue	Fournis par la FFT
Hébergement	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs
Soirée (dîner)	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Service Transport	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire, organisation Ligue
Indemnité FFT, par JOUEUR, en fonction de sa Ligue d'appartenance (Club de Rattachement)	Non	Non	<p>TRANSPORT: Métropole: [(Dist. Km A/R Domicile/Club x 0,10 €/km) / CORSE: 200 € / REU: 650 € / GYA: 505 € / NCL: 1075 € / GAU & MAR: 450 €</p> <p>+ INDEMNITE DORFAITAIRE de 150€ / joueur</p>
Subvention FFT à la Ligue Org.	Non	Non	Non

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE PAR PAIRES, U14/U16/U18



Le mode de qualification

- Les championnats de France U14 / U16 / U18, sont ouverts à 24 paires déterminées selon les modalités suivantes :
 - 18 paires championnes de ligue ;
 - 4 paires qualifiées au regard du classement du mois de mars de chaque année ;
 - 2 wild-cards peuvent être attribuées par le comité des championnats de France. Le nombre de places supplémentaires peut alors augmenter d'une ou de deux unités, en fonction du nombre de wild-cards attribuées.
- Pour tous les championnats de France, en cas de forfait d'une paire championne de ligue ou non :
 - Avant la diffusion du tableau : il sera procédé à un repêchage en application du point ci-après ;
 - Après la diffusion du tableau : aucun remplacement de paire ne sera autorisé. La paire sera déclarée forfait ;
 - Le forfait d'un des 2 joueurs entraîne automatiquement le forfait de la paire.
- Pour chaque catégorie, une liste d'attente est constituée afin de procéder aux éventuels repêchages dans les cas suivants :
 - une Ligue n'engage pas de paire (pas de championnat de ligue) ;
 - une paire Championne de Ligue déclare forfait (jusqu'au tirage au sort du tableau) ;
 - une paire qualifiée déclare forfait ;
 - la Fédération n'utilise pas toutes ses Wild Cards.

Le mode de qualification

- La liste d'attente est composée de l'ensemble des paires ayant été au moins classées dans les 4 premières de leur championnat régional. Elle sera divisée en trois sous-listes.
- Chacune de ces sous-listes verra les ligues, ayant organisé un championnat, classées en fonction du poids de leur tableau de championnat respectif.
- Le poids du tableau d'un championnat de ligue est calculé en prenant en compte la somme des poids des 8 meilleures paires ayant participé audit championnat.
- Dans le cas d'un tableau ne comportant pas au minimum 8 paires, celui-ci sera complété pour le calcul de son poids, fictivement, avec des équipes non-classées dans la limite de 7.
- A poids égal entre deux ou plusieurs tableaux de championnats de ligue, un tirage au sort sera effectué.

Les trois sous-listes sont les suivantes :

- la 1^{ère} sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires finalistes de chacun des championnats de ligue ;
 - la 2^{ème} sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires classées 3^{ème} de chacun des championnats de ligue ;
 - la 3^{ème} sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires classées 4^{ème} de chacun des championnats de ligue.
- Le repêchage des paires s'effectuera dans l'ordre d'apparition des paires sur la 1^{ère} sous-liste, puis, si celle-ci est épuisée, sur la 2^{ème} sous-liste, puis, si celle-ci est épuisée sur la 3^{ème} sous-liste ; et dans la limite des places disponibles pour participer aux championnats de France.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE PAR PAIRES, U14/U16/U18



Classement à prendre en compte

- Le classement pris en compte pour déterminer les paires à repêcher est celui du mois de mai 2026.
- En revanche, le classement pris en compte pour déterminer les têtes de séries et établir le Tableau Final du Championnat de France sera celui précédent la compétition, donc celui d'août 2026.

Diffusion des listes

- Les ligues doivent communiquer à la FFT, au plus tard le mercredi 13 mai 2026, leurs 8 meilleures paires ayant participé au championnat ainsi que le classement des 8 meilleures paires à l'issue du championnat régional (des formulaires spécifiques seront adressés aux ligues).

Pour chaque épreuve

- La liste des paires qualifiées ainsi que des paires repêchées seront diffusées et communiquées aux ligues et aux joueurs/ses aux alentours du 30 mai.

Forfait d'une paire

- *Avant la diffusion du Tableau :* On applique la règle des repêchages décrite ci-avant.
- *Après la diffusion du Tableau :* Aucun remplacement de paire ne sera autorisé, la paire sera déclarée forfait.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS PAR PAIRES

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



LES REGLES DE PARTICIPATION CHAMPIONNATS SENIORS PAR PAIRE



➤ Les Championnats de France Seniors par paires sont ouverts aux joueurs et joueuses :

- De nationalité française,
- Licenciés à la FFT et rattachés à un club de Padel au 31 Décembre, 23H59 de l'année sportive en cours, (Cf RS FFT pour plus de précisions)
- faisant partie de la catégorie d'âge 11 ans ou supérieure (et dont l'attestation de licence porte la mention « Compétition autorisée » pour les 18 ans et moins).
- Les Jeunes Filles et Garçons, âgés de 11 ans à 14 ans, ont l'obligation de présenter un Certificat Médical de moins de 6 mois, délivré par un Médecin du Sport.

- Pour participer à un Championnat départemental seniors par paire, qualificatif au Championnat régional, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être rattachés à un Club de Padel du même département ; ils choisiront alors de participer au championnat départemental de l'un des deux joueurs (mais il faut impérativement qu'un des deux joueurs soit rattaché à un Club du Comité).
- De la même manière, pour participer à un Championnat régional seniors par paire, et donc au Championnat de France en cas de qualification, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être rattachés à un Club de Padel de la même ligue ; ils choisiront alors de participer au championnat régional de l'une ou l'autre de leurs deux ligues de rattachement.



- Un joueur ne peut participer qu'à un seul Championnat départemental et régional.
- *les phases départementales et régionales étant qualificatives au Championnat de France, la règle du « Lucky Loser » ne s'applique pas.*

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS PAR PAIRES



Le championnat départemental

- Qualificatif pour le Championnat Régional. Cette phase peut être organisée par certains comités, mais est facultative. Les dates des phases départementales sont déterminées par les comités (*merci de bien vouloir contacter votre comité*).
Ils sont catégorisés en P250 et ce quel que soit le nombre de paires participantes. La paire vainqueur sera qualifiée pour le Championnat régional.

Le championnat régional

- Qualificatif pour le Championnat de France, organisé par la Ligue, aura lieu le week-end des 27 & 28 juin 2026 et devra se jouer avec le Classement de Juin 2026, publié le mardi 2 Juin (celui-ci servant de référence pour déterminer les paires repêchées pour les championnats de France).
Ils sont catégorisés en P 1000, et ce quel que soit le nombre de paires participantes.
Dès lors que la Ligue organise un Championnat Régional, elle pourra qualifier une paire pour les Championnats de France Seniors



L'unité de lieu, par épreuve, pour la phase finale régionale est obligatoire. Sur demande de la Ligue ou du Comité, une dérogation peut toutefois être accordée par la Commission Fédérale de Padel.

Les points seront distribués uniquement si au moins un match a été joué et gagné sur le terrain au cours du championnat (WO ou disqualification non pris en compte).

Le championnat de France

- **Les Championnats de France 2026 se dérouleront du 2 au 4 octobre 2026 (lieu à déterminer)**. 32 paires féminines et 32 paires masculines participeront au Championnat de France.
Il est valorisé en P3000

Cahier des charges	Championnat départemental	Championnat régional	Championnat de France
Dates	Choix du Comité	27 & 28 juin	Du 2 au 4 octobre 2026 Lieu à déterminer
Nombre de Pistes	Organisation Comité	Organisation Ligue	10 Indoor minimum
Homologation	P 250	P 1000	P 3000
Prize money	Non	Non	Non
Juge-Arbitre	JAP2 désigné et indemnisé par le Comité	JAP2 désigné et indemnisé par la Ligue	JAP2 ou JAT3 Padel désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre	Libre	Désignés et indemnisés par la FFT
Coaching autorisé	Oui	Oui	Oui
Formule	Organisation Comité	Organisation Ligue	TF 32 (TMC)
Poids minimum	Open	Open	Open
Barèmes	Le barème pris en compte dépendra de la dimension du tableau, le jour du championnat		
Format jeu	A1, A2, B1, B2, C1 ou C2 ≤ 1/4 F A1, A2, B1 ou B2 ≥ 1/2 Finale	A1, A2, B1, B2 ≤ 1/16 ^{ème} Finale A1 ≥ 1/8 ^{ème} Finale	A1
Format des matchs de classement	Tous sauf format E / F	Tous sauf format E / F 3 ^e place => A1, A2, B1 ou B2	A1
Balles neuves Tableau Final & Qualif	3 / match ≥ 1/2 F	3 / match	3 / match, fournies par la FFT
Balles neuves matchs de Clt	Non obligatoire	Oui	Oui
Kinésithérapeute(s)	Non obligatoire	Non Obligatoire (Si kiné, à charge de la ligue)	Oui (3 kinés), Indemnisés par la FFT
Médecin sur place	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Fournis par le Comité	Fournis par la Ligue	Fournis par la FFT
Hébergement	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à la charge des joueurs	Obligatoire, à la charge des joueurs	Obligatoire, à la charge des joueurs
Soirée (dîner)	Non obligatoire	Non obligatoire	offerte aux joueurs et aux coaches par la FFT
Service Transport	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire, organisation Ligue
Indemnité FFT, par JOUEUR, en fonction de sa Ligue d'appartenance (Club de rattachement)	Non	Non	TRANSPORT: Métropole: [(Dist. Km A/R Domicile/Club x 0,10 €/km) / CORSE: 200 € / REU: 650 € / GYA: 505 € / NCL: 1075 € / GLA & MAR: 450 € + INDEMNITE FORFAITAIRE de 150€ / joueur

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS PAR PAIRES



Le mode de qualification

- Les championnats de France Séniors, sont ouverts à 32 paires déterminées selon les modalités suivantes :
 - 18 paires championnes de ligue ;
 - 12 paires qualifiées au regard du classement du mois de mars de chaque année ;
 - 2 wild-cards peuvent être attribuées par le comité des championnats de France. Le nombre de places supplémentaires peut alors augmenter d'une ou de deux unités, en fonction du nombre de wild-cards attribuées.
- Pour tous les championnats de France, en cas de forfait d'une paire championne de ligue ou non :
 - Avant la diffusion du tableau : il sera procédé à un repêchage en application du point ci-après ;
 - Après la diffusion du tableau : aucun remplacement de paire ne sera autorisé. La paire sera déclarée forfait ;
 - Le forfait d'un des 2 joueurs entraîne automatiquement le forfait de la paire.
- Pour chaque catégorie, Dames et Messieurs, une liste d'attente est constituée afin de procéder aux éventuels repêchages dans les cas suivants :
 - une Ligue n'engage pas de paire (pas de championnat de ligue) ;
 - une paire Championne de Ligue déclare forfait (jusqu'au tirage au sort du tableau) ;
 - une paire qualifiée déclare forfait ;
 - la Fédération n'utilise pas toutes ses Wild Cards.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS PAR PAIRES



Le mode de qualification

- La liste d'attente est composée de l'ensemble des paires ayant été au moins classées dans les 4 premières de leur championnat régional. Elle sera divisée en trois sous-listes.
- Chacune de ces sous-listes verra les ligues, ayant organisé un championnat, classées en fonction du poids de leur tableau de championnat respectif.
- Le poids du tableau d'un championnat de ligue est calculé en prenant en compte la somme des poids des 8 meilleures paires ayant participé audit championnat.
- Dans le cas d'un tableau ne comportant pas au minimum 8 paires, celui-ci sera complété pour le calcul de son poids, fictivement, avec des équipes non-classées dans la limite de 7.
- A poids égal entre deux ou plusieurs tableaux de championnats de ligue, un tirage au sort sera effectué.

Les trois sous-listes sont les suivantes :

- la 1^{ère} sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires finalistes de chacun des championnats de ligue ;
 - la 2^{ème} sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires classées 3^{ème} de chacun des championnats de ligue ;
 - la 3^{ème} sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires classées 4^{ème} de chacun des championnats de ligue.
- Le repêchage des paires s'effectuera dans l'ordre d'apparition des paires sur la 1^{ère} sous-liste, puis, si celle-ci est épuisée, sur la 2^{ème} sous-liste, puis, si celle-ci est épuisée sur la 3^{ème} sous-liste ; et dans la limite des places disponibles pour participer aux championnats de France.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS PAR PAIRES



Classement à prendre en compte

- Le classement pris en compte pour déterminer les paires à repêcher est celui du mois de Juin 2026.
- En revanche, le classement pris en compte pour déterminer les têtes de séries et établir le Tableau Final du Championnat de France sera celui précédent la compétition, donc celui Septembre 2026.

Diffusion des listes

- Les ligues doivent communiquer à la FFT, au plus tard le mercredi 24 Juin 2026, leurs 8 meilleures paires ayant participé au championnat ainsi que le classement des 8 meilleures paires à l'issue du championnat régional (des formulaires spécifiques seront adressés aux ligues).

Pour chaque épreuve

- La liste des paires qualifiées ainsi que des paires repêchées seront diffusées et communiquées aux ligues et aux joueurs/ses aux alentours du 10 juillet 2026.

Forfait d'une paire

- *Avant la diffusion du Tableau :* On applique la règle des repêchages décrite ci-avant.
- *Après la diffusion du Tableau :* Aucun remplacement de paire ne sera autorisé, la paire sera déclarée forfait.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 45 ANS PAR PAIRES

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



LES REGLES DE PARTICIPATION DES 45 ANS PAR PAIRE



➤ Les Championnats de France Séniors sont ouverts aux joueurs et joueuses :

- De nationalité française,
- Licenciés à la FFT (licence Padel ou Multi-Raquettes) et rattachés à un Club de Padel au 31 Décembre 23H59 de l'année sportive en cours, (Cf RS FFT pour plus de précisions)
- Faisant partie de la catégorie d'âge 45 ans ou supérieure.

➤ Pour participer à un Championnat départemental 45 ans par paire, qualificatif au Championnat régional, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être rattachés à un club du même département ; ils choisiront alors de participer au championnat départemental de l'un des deux joueurs (mais il faut impérativement qu'un des deux joueurs soit rattaché à un Club de Padel du Comité Départemental).

➤ De la même manière, pour participer à un Championnat régional 45 ans par paire, et donc au Championnat de France en cas de qualification, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être rattachés à club de padel de la même ligue ; ils choisiront alors de participer au championnat régional de l'une ou l'autre de leurs deux ligues de rattachement.



- Un joueur ne peut participer qu'à un seul Championnat départemental et régional.
- *les phases départementales et régionales étant qualificatives au Championnat de France, la règle du « Lucky Loser » ne s'applique pas.*

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 45 ANS PAR PAIRES



Le championnat départemental

- Qualificatif pour le Championnat Régional. Cette phase peut être organisée par certains comités, mais est facultative. Les dates des phases départementales sont déterminées par les comités (*merci de bien vouloir contacter votre comité*).
Ils sont catégorisés en P250 et ce quel que soit le nombre de paires participantes. La paire vainqueur sera qualifiée pour le Championnat régional.

Le championnat régional

- Qualificatif pour le Championnat de France, organisé par la Ligue, aura lieu le week-end des 14 & 15 Mars 2026 et devra se jouer avec le Classement de Mars 2026, publié le mardi 3 mars (celui-ci servant de référence pour déterminer les paires repêchées pour les championnats de France).
Ils sont catégorisés en P 500, et ce quel que soit le nombre de paires participantes.
Dès lors que la Ligue organise un Championnat Régional, elle pourra qualifier une paire pour les Championnats de France Seniors



L'unité de lieu, par épreuve, pour la phase finale régionale est obligatoire. Sur demande de la Ligue ou du Comité, une dérogation peut toutefois être accordée par la Commission Fédérale de Padel.

Les points seront distribués uniquement si au moins un match a été joué et gagné sur le terrain au cours du championnat (WO ou disqualification non pris en compte).

Le championnat de France

- Les Championnats de France 2026 se dérouleront les 12-13 et 14 Juin 2026 à TERRAPADEL (ARA). 24 paires féminines et 24 paires masculines participeront au Championnat de France.
Il est valorisé en P1500

Cahier des charges	Championnat départemental	Championnat régional	Championnat de France
Dates et Lieu	Choix du Comité	14 & 15 mars	12 au 14 juin à TERRAPADEL (ARA)
Nombre de Pistes	Organisation Comité	Organisation Ligue	8 minimum
Homologation	P 250	P 500	P 1500
Prize money	Non	Non	Non
Juge-Arbitre	JAP2 désigné et indemnisé par le Comité	JAP2 désigné et indemnisé par la Ligue	JAP2 ou JAT3 Padel désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre	Libre	Désignés et indemnisés par la FFT
Coaching autorisé	Oui	Oui	Oui
Formule	Organisation Comité	Organisation Ligue	TF 24 (TMC)
Poids minimum	Open	Open	Open
Barèmes	Le barème pris en compte dépendra de la dimension du tableau, le jour du championnat		
Format jeu	A1, A2, B1, B2, C1 ou C2 ≤ 1/4 F A1, A2, B1 ou B2 ≥ 1/2 Finale	A1, A2, B1, B2 ≤ 1/16ème Finale A1 ≥ 1/8ème Finale	A1
Format jeu des matchs de classement	Tous sauf format E / F	Tous sauf format E / F et la 3 ^e place => A1, A2, B1 ou B2	B1
Balles neuves Tableau Final & Qualif	3 / match ≥ 1/2 F	3 / match	3 / match, fournies par la FFT
Balles neuves matchs de Clt	Non obligatoire	Oui	Oui
Kinésithérapeute(s)	Non obligatoire	Non Obligatoire (Si kiné, à charge de la ligue)	Oui (3 kinés), Indemnisés par la FFT
Médecin sur place	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Fournis par le Comité	Fournis par la Ligue	Fournis par la FFT
Hébergement	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs	A la charge des joueurs
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs	Obligatoire, à charge des joueurs
Soirée (dîner)	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Service Transport	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire, organisation Ligue
Indemnité FFT, par JOUEUR, en fonction de sa Ligue d'appartenance (Club de Rattachement)	Non	Non	<p>TRANSPORT: Métropole: [(Dist. Km A/R Domicile/Club x 0,10 €/km) / CORSE: 200 € / REU: 650 € / GYA: 505 € / NCL: 1075 € / GUÀ & MAR: 450 €</p> <p>+ INDEMNITE FROFAITAIRE de 150€ / joueur</p>
Subvention FFT à la Ligue Org.	Non	Non	Non

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

45 ANS PAR PAIRES



Le mode de qualification

- Les championnats de France Seniors 45 ans, sont ouverts à 24 paires déterminées selon les modalités suivantes :
 - 18 paires championnes de ligue ;
 - 4 paires qualifiées au regard du classement du mois de mars de chaque année ;
 - 2 wild-cards peuvent être attribuées par le comité des championnats de France. Le nombre de places supplémentaires peut alors augmenter d'une ou de deux unités, en fonction du nombre de wild-cards attribuées.
- Pour tous les championnats de France, en cas de forfait d'une paire championne de ligue ou non :
 - Avant la diffusion du tableau : il sera procédé à un repêchage en application du point ci-après ;
 - Après la diffusion du tableau : aucun remplacement de paire ne sera autorisé. La paire sera déclarée forfait ;
 - Le forfait d'un des 2 joueurs entraîne automatiquement le forfait de la paire.
- Pour chaque catégorie, 45 ans Dames & 45 ans Messieurs, une liste d'attente est constituée afin de procéder aux éventuels repêchages dans les cas suivants :
 - une Ligue n'engage pas de paire (pas de championnat de ligue) ;
 - une paire Championne de Ligue déclare forfait (jusqu'au tirage au sort du tableau) ;
 - une paire qualifiée déclare forfait ;
 - la Fédération n'utilise pas toutes ses Wild Cards.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 45 ANS PAR PAIRES



Le mode de qualification

- La liste d'attente est composée de l'ensemble des paires ayant été au moins classées dans les 4 premières de leur championnat régional. Elle sera divisée en trois sous-listes.
- Chacune de ces sous-listes verra les ligues, ayant organisé un championnat, classées en fonction du poids de leur tableau de championnat respectif.
- Le poids du tableau d'un championnat de ligue est calculé en prenant en compte la somme des poids des 8 meilleures paires ayant participé audit championnat.
- Dans le cas d'un tableau ne comportant pas au minimum 8 paires, celui-ci sera complété pour le calcul de son poids, fictivement, avec des équipes non-classées dans la limite de 7.
- A poids égal entre deux ou plusieurs tableaux de championnats de ligue, un tirage au sort sera effectué.

Les trois sous-listes sont les suivantes :

- la 1^{ère} sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires finalistes de chacun des championnats de ligue ;
 - la 2^{ème} sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires classées 3^{ème} de chacun des championnats de ligue ;
 - la 3^{ème} sous-liste est composée, au regard du classement des ligues visé ci-dessus, des paires classées 4^{ème} de chacun des championnats de ligue.
- Le repêchage des paires s'effectuera dans l'ordre d'apparition des paires sur la 1^{ère} sous-liste, puis, si celle-ci est épuisée, sur la 2^{ème} sous-liste, puis, si celle-ci est épuisée sur la 3^{ème} sous-liste ; et dans la limite des places disponibles pour participer aux championnats de France.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 45 ANS PAR PAIRES



Classement à prendre en compte

- Le classement pris en compte pour déterminer les paires à repêcher est celui du mois de mars 2026.
- En revanche, le classement pris en compte pour déterminer les têtes de séries et établir le Tableau Final du Championnat de France sera celui précédent la compétition, donc celui de Juin 2026.

Diffusion des listes

- Les ligues doivent communiquer à la FFT, au plus tard le mercredi 18 Mars 2026, leurs 8 meilleures paires ayant participé au championnat ainsi que le classement des 8 meilleures paires à l'issue du championnat régional (des formulaires spécifiques seront adressés aux ligues).

Pour chaque épreuve

- La liste des paires qualifiées ainsi que des paires repêchées seront diffusées et communiquées aux ligues et aux joueurs/ses aux alentours du 3 Avril 2026.

Forfait d'une paire

- *Avant la diffusion du Tableau :* On applique la règle des repêchages décrite ci-avant.
- *Après la diffusion du Tableau :* aucun remplacement de paire ne sera autorisé, la paire sera déclarée forfait.



AUTRES CHAMPIONNATS PAR PAIRES

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



AUTRES CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES & SENIORS PLUS PAR PAIRES



➤ Les Ligues qui le souhaitent peuvent organiser des Championnats Régionaux Jeunes, dans les catégories suivantes : U10 et U12

En fonction des effectifs, une Ligue peut regrouper naturellement plusieurs catégories.

➤ Seuls les Championnats Régionaux U14, U16 et U18 seront qualificatifs pour des Championnats de France de mêmes catégories ; les autres épreuves peuvent aider les ligues dans leur sélection pour les Championnats de France interligues U12 par équipes, par exemple.

➤ Valorisation des épreuves :

- Phases départementales U10, U12, U14, U16 & U18, Filles ou Garçons : Maximum P 100

- Phases régionales U10 & U12 : Maximum P 100

- Pour les catégories 55, Dames & Messieurs:

=> P 100 pour les phases départementales

=> P 250 pour les Championnats Régionaux



Ces épreuves conserveront leur catégorie, quel que soit le nombre total de paires ayant participé.

Pas de limitation sur les championnats concernant les classements des joueurs



Merci pour votre attention.

Nous vous souhaitons
d'excellents championnats

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS





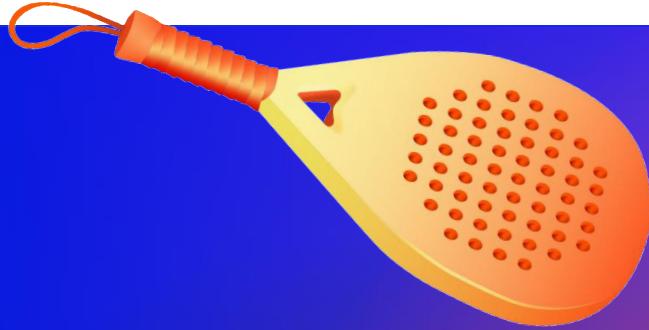
LE GUIDE DE LA COMPETITION PADEL

2026

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



PUBLICATION – FEVRIER 2026



CHAPITRE V. LES CHAMPIONNATS PAR EQUIPES



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERLIGUES U12

LE PADEL
À TOUS LES COUPS



Les règles de participation

- Les Championnats de France interligues Jeunes 2026 comportent une seule épreuve U12 : chaque équipe de Ligue étant composée de 2 paires garçons + 1 paire filles.
- Les championnats de France Interligues U12 2026 sont ouverts aux joueuses et joueurs :
 - Des catégories d'âge 9 à 12 ans (nés entre 2014 et 2017 inclus), et de nationalité française ;
 - Licenciés à la FFT (licence Padel ou Multi-Raquettes) et rattachés à un Club de Padel de la Ligue considérée au plus tard le 31 décembre, 23H59, de l'année sportive en cours, et toujours rattachés à un Club de la Ligue (licence Padel ou Multi-Raquettes) au moment de la Compétition
- Les Championnats de France Interligues Jeunes U12 se déroulent lors d'une seule phase (du 15 au 17 août 2026 à Win Win Padel Cabriès (PCA), et la formule sportive sera déterminée en fonction du nombre total d'équipes de ligues inscrites.

La composition des équipes

➤ Chaque équipe est composée de :

- **4 garçons minimum**
- **2 filles minimum,**
- **Et de 9 joueurs/ses maximum.**

(* rappel : interdiction pour un jeune né en 2018 ou après de participer à une compétition FFT)

- Une première liste, non définitive, sera transmise à la Direction Padel, au plus tard le vendredi 19 juin 2026.
- La liste définitive des joueurs/ses (maximum 9), sera transmise au Juge-Arbitre de la Compétition la veille de la Compétition.
- Lors de chaque rencontre, le Capitaine établit sa composition d'équipe avec les joueurs inscrits sur sa liste au début du Championnat, et en tenant compte du Classement FFT.
- Les paires masculines sont ordonnées par ordre de poids, la paire N°1 étant la mieux classée (poids numériquement le plus faible).
- A poids égal entre deux paires, le capitaine a le choix d'ordonner celles-ci comme il le souhaite.

LES INTERLIGUES U12



Les capitaines et leurs rôles

- Chaque équipe sera dirigée par un Capitaine (Possibilité de choisir également un capitaine adjoint), désigné par la Ligue.
Ils devront être licencié(e)s à la FFT au 31 décembre de l'année sportive en cours, au moment de la compétition (licence Padel, Web ou Multi-raquettes), mais il n'est pas obligatoire qu'ils soient licenciés dans la même ligue que leurs joueurs ni même rattachés à un Club de Padel (puisque non joueurs).
- Lors de chaque rencontre, le Capitaine établit sa composition d'équipe avec les joueurs inscrits sur sa liste définitive et arrêtée au début du Championnat, et en tenant compte du Classement FFT.
- Les paires masculines sont ordonnées par ordre de poids, la paire N°1 étant la mieux classée (poids numériquement le plus faible). A poids égal entre deux paires, le capitaine a le choix d'ordonner celles-ci comme il le souhaite.

L'aspect sportif

- Tous les matchs se jouent au Format A2 (3 sets à 6 jeux, avec point décisif).
- L'ordre des parties sera tiré au sort pour chaque rencontre.
- Lors d'une rencontre, dès que la composition d'équipe a été transmise au Juge-Arbitre, aucun remplacement de joueurs n'est dès lors autorisé pour cette rencontre.
Si, pour des raisons de santé, une paire déclare WO lors d'une partie, le score attribué pour celle-ci sera de 6/0 6/0 mais la rencontre aura tout de même lieu avec les deux autres matchs restants. Idem si 2 paires doivent déclarer forfait.

Etats des résultats et classement

- A l'issue des Championnats, le Juge-Arbitre Padel saisit les résultats dans l'application fédérale, en ordonnant toutes les équipes ayant participé de 1 à N.
- *Seuls les joueurs ayant pris part à au moins une rencontre, pourront bénéficier de points.* Ces points seront déterminés par la position de leur équipe à l'issue de la compétition. Le nombre de joueurs pouvant bénéficier de points peut donc être un nombre impair, et dans la limite de 9.
- Si la compétition se déroule sous forme de poules, le classement d'une poule est obtenu par l'attribution de :
 - 2 points par rencontre gagnée
 - 1 point par rencontre perdue
 - -1 point en cas de rencontre perdue par disqualification (scores forfaiteurs)
 - -2 points en cas de rencontre perdu par WO (scores forfaiteurs)
- En cas d'égalité de points entre 2 ou plusieurs équipes, leur classement est établi en tenant compte, pour toutes les parties de la poule :
 - De la différence du nombre de sets gagnés et perdus par chacune d'elles
 - Puis, en cas de nouvelle égalité, de la différence du nombre de jeux gagnés et perdus par chacune d'elles
 - Ensuite, en cas de nouvelle égalité par l'application successive des 2 méthodes ci-dessus, aux seuls résultats des parties ayant opposé les équipes à départager.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERLIGUES U12



CHTS DE FRANCE INTERLIGUES JEUNES U12

Dates et lieu	15 au 17 août à WinWin Padel Cabriès (PCA)
Nombre de Pistes	8 minimum
Homologation (par la FFT)	P 100
Juge-Arbitrage	JAP2 ou JAP3 désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Désignés et indemnisés par la FFT
Formule	A définir en fonction du nombre d'équipes
Format de jeu	A2
Balles	3 balles neuves / match, fournies par la FFT
Kinésithérapeute(s)	2 kinés fournis par le club, mais pris en charge par la FFT. Un 3ème kiné FFT sera présent sur la compétition.
Médecin	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Médailles & trophées fournis par la FFT
Transport & Hébergement	A la charge des Ligues / Le Club devra fournir des coordonnées d'hôtel à proximité (tarif négocié de préférence)
Restauration au Club (payante)	A la charge des Ligues
Soirée (dîner)	Non
Indemnité forfaitaire, PAR LIGUE, et dans la limite de 10 personnes maximum, versée directement par la FFT à LA LIGUE participante	<p>TRANSPORT: Métropole:[(Dist. Km A/R Ligue - Site de la Compétition x 0,10 €/km) / CORSE: 200 € / REU: 650 € / GYA: 505 € / NCL: 1075 € / GUA & MAR: 450 € (Pour 10 personnes MAXIMUM, inscrites sur la Fiche Equipe)</p> <p>+ INDEMNITE FORFAITAIRE : 150€ / personne (Pour 10 personnes MAXIMUM, inscrites sur la Fiche Equipe)</p>
Subvention FFT à la Ligue Organisatrice	Non



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



- Tous les clubs disposant au minimum d'une piste de Padel homologuée déclarée dans la Base Administrative fédérale à la date limite d'inscription fixée par l'Organisateur, peuvent participer aux Championnats de France Interclubs Seniors.
- Les Comités et les Ligues ne sont pas considérés comme des Clubs et ne peuvent donc pas participer aux Championnats de France Interclubs.
- Deux Championnats de France Interclubs sont organisés en 2026 :
 - Un Championnat de France Interclubs Seniors Dames,
 - Un Championnat de France Interclubs Seniors Messieurs.
- Chaque Championnat de France, Dames et Messieurs, comprend :
 - Des Divisions Régionales 1, organisées par chacune des Ligues, qualificatives aux Conférences Interrégionales ;
 - Des Conférences Interrégionales qualificatives à la Division Nationale 2
 - Les Conférences Est regroupent les ligues : HDF / IDF / GDE / BFC / ARA / PCA / COR / NCL / GYA
 - Les Conférences Ouest regroupent les ligues : NOR / BRE / PDL / CVL / NVA / OCC / MAR / GUA / REU
 - La Division Nationale 2, qualificative pour la Division Nationale 1
 - La Division Nationale 1, délivrant le titre de « Champion de France Interclubs Seniors », Dames et Messieurs.
- Chaque Ligue est libre de son organisation et peut proposer des Championnats régionaux avec une ou plusieurs divisions, que l'on nommera alors : Régionale 1, Régionale 2, Régionale 3 etc.
- De même, les Comités peuvent proposer des Championnats départementaux avec une ou plusieurs divisions par département, que l'on nommera : Départementale 1, Départementale 2 etc.
- 1 club ne peut avoir qu'une seule équipe par division, participante en N1, N2 ou en Conférences Interrégionales sur la même année sportive.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Les capitaines et leurs rôles

- Chaque équipe sera dirigée par un Capitaine (possibilité de choisir également un capitaine adjoint) Ils devront être rattachés au 31 décembre et au moment de la compétition au club qu'ils représentent. (Cf RS FFT)
- Ils peuvent donc ne pas figurer sur la Fiche Equipe transmise par le Club en amont de la Compétition. Ils se présenteront au Juge-Arbitre avant le début de la rencontre (avec pièce d'identité et licence 2026).
- Un club peut inscrire les mêmes capitaine et capitaine adjoint pour différentes équipes (masculines et/ou féminines), le coaching étant autorisé aux différents temps de repos au cours d'un match.
- Le capitaine ou le capitaine adjoint peuvent officier, à tour de rôle, au cours d'une même partie, mais ne peuvent en aucun cas coacher simultanément. Le coaching ne peut se faire que pendant les temps de repos.
- Lors de chaque rencontre, le Capitaine établit sa composition d'équipe avec les joueurs inscrits sur sa liste au début du Championnat et les paires sont ordonnées librement, en ne tenant pas compte du poids des joueurs.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Nationale 1 Messieurs => 30 Janvier au 1^{er} février 2026

- Constituée de 16 équipes, et est catégorisée en P1500.
- Le Championnat disputé sous la forme d'un Tournoi Multi Chances : Tableau à départ en ligne à partir des 1/8èmes de finale avec rencontres de classement. Toutes les équipes seront classées de 1 à 16 à l'issue de la compétition
- Le Club vainqueur est déclaré Champion de France
- Les 2 Clubs, classés 15^{ème} et 16^{ème} descendent en Nationale 2 – 2027

Nationale 1 Dames => 30 Janvier au 1^{er} février 2026

- Constituée de 8 équipes, et est catégorisée en P1500
- Le Championnat disputé sous la forme d'un Tournoi Multi Chances : Tableau à départ en ligne à partir des 1/4 de finale de finale avec rencontres de classement. Toutes les équipes seront classées de 1 à 8 à l'issue de la compétition
- Le Club vainqueur est déclaré Champion de France
- Le Club, classé 8^{ème} descend en Nationale 2 – 2027

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Clubs de la Nationale 1 => 30 Janvier au 1^{er} février 2026
PALATIUM Sport & Life (GDE)

NATIONALE 1 DAMES

CLUBS

1	TC CHAMBERY
2	BIG PADEL
3	PADEL CLUB LE MAS
4	PADEL SHOT CEAN
5	STADE TOULOUSAIN
6	TC BANDOL
7	TC NICE GIORDAN
8	TENNIS PADEL CLUB PALAVAS

NATIONALE 1 MESSIEURS

CLUBS

1	ALL IN PADEL 69 1
2	ALL IN PADEL ASSOCIATION
3	BIG PADEL 1
4	CASA PADEL 1
5	HAUTS DE NIMES 1
6	LA BANDEJA
7	PADEL CAMPUS ARENA
8	TENNIS CLUB DES LOGES SAINT GERMAIN EN LAYE
9	PADEL HORIZON
10	PADEL TOUCH BASSIN D'ARCACHON
11	SETE PADEL CLUB 1
12	PADEL SHOT SAINT ETIENNE
13	TENNIS PADEL CLUB PALAVAS
14	TOULOUSE PADEL CLUB
15	ESPRIT PADEL
16	AGEN PADEL CLUB

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



La fiche équipe : Nationale 1

- Nous demandons au capitaine d'équipe, non joueur - ou joueur et qui devra être également licencié dans le club ou rattaché au club de padel qu'il représente au 31 décembre de l'année sportive en cours, de bien vouloir remplir sa Fiche Equipe dans ADOC au plus tard le vendredi 16 janvier 2026 à 18h afin que le travail de contrôle des statuts des joueurs et des classements puisse être effectué en amont de la compétition.
- Pour les Equipes MESSIEURS, la Fiche Equipe sera modifiable jusqu'au vendredi 30 janvier 2026 à 10h, date et horaire définitif de fermeture des listes. Passé ce délai, aucune modification de Fiche Equipe ne sera autorisée.
- Pour les Equipes DAMES, la Fiche Equipe sera modifiable jusqu'au vendredi 30 janvier 2026 à 17h, date et horaire définitif de fermeture des listes. Passé ce délai, aucune modification de Fiche Equipe ne sera autorisée
- Les 6 meilleurs joueurs présents physiquement à la date et horaire de fermeture des listes, soit le vendredi 30 janvier 2026 - 10h pour les Messieurs / 17h pour les Dames -, détermineront le poids de l'équipe. Aucun joueur d'un meilleur classement que les 6 joueurs présents à la clôture, ne pourront prendre part à la Compétition.
- Seuls les joueurs en 7^{ème} et 8^{ème} position sur la Fiche Equipe n'ont pas un besoin impératif d'être présents physiquement à la date et horaire de clôture des listes. Ces Deux joueurs, pourront se présenter directement pour une rencontre (Cf. Règlement ci-après).
- Pour les Championnats de France Nationale 1 - 2026, deux joueurs maximum disposant du statut « Nouvellement Equipe » (NvEQ) pourront figurer sur la « Fiche Equipe » comportant 8 joueurs maximum.
- Aucun joueur disposant du Statut NON EQUIPE ne pourra figurer sur cette liste.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Le tirage au sort des tableaux : Nationale 1

- Ils seront effectués par le Juge-Arbitre après la remise définitive de toutes les Fiches Equipes
- Le Classement utilisé est le classement en vigueur au moment de la compétition, donc celui de janvier 2026.
- Chaque équipe aura un poids déterminé par les 6 joueurs les mieux classés de sa Fiche Equipe et présents lors de la clôture des listes.

Tableau Dames : Le tirage au sort aura lieu, au Club, le vendredi 30 janvier 2026 à 18h.

- Les équipes seront ordonnées de 1 à 8 (à poids égal, un tirage au sort sera effectué par le Juge -Arbitre)
- 3 groupes d'équipes seront constituées : 1 et 2 / 3 et 4 / 5 à 8

- Les Têtes de Série (TS) 1 et 2 sont placées respectivement en bas et en haut du Tableau
- Les TS 3 et 4 seront positionnées par tirage au sort, sur la moitié haute puis la moitié basse du Tableau.
- Les TS 5 à 8 seront ensuite positionnées par tirage au sort, de haut en bas du Tableau

Tableau Messieurs : Le tirage au sort aura lieu, au Club, le vendredi 30 janvier 2026 à 11h.

- Les équipes seront ordonnées de 1 à 16 (à poids égal, un tirage au sort sera effectué par le Juge -Arbitre)
- 4 groupes d'équipes seront constituées : 1 et 2 / 3 et 4 / 5 à 8 / 9 à 16

- Les Têtes de Série (TS) 1 et 2 sont placées respectivement en bas et en haut du Tableau
- Les TS 3 et 4 seront positionnées par tirage au sort, sur la moitié haute puis la moitié basse du Tableau.
- Les TS 5 à 8 seront ensuite positionnées par tirage au sort, de haut en bas du Tableau
- Les équipes classées de 9 à 16 sont ensuite positionnées par tirage au sort au 1er tour du Tableau, de haut en bas.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Les rencontres : Nationale 1

- Pour chaque rencontre, le capitaine remettra sa composition d'équipe au Juge-Arbitre 45 minutes avant le début des matchs. Cette feuille de composition d'équipe comportera les noms des 6 joueurs (parmi les 6, 7 ou 8 joueurs de sa fiche équipe), ainsi que du capitaine et du capitaine adjoint. **(Un 3^e capitaine pourra être ajouté, uniquement si la rencontre se joue sur 2 pistes en même temps)**
- Les paires peuvent être composées librement, sans tenir compte du classement des joueurs. Les 6 joueurs n'auront plus l'obligation d'être présents au début de la rencontre mais les paires pourront se présenter au fur et à mesure du déroulement de la rencontre et selon la programmation définie par le Juge-Arbitre. Attention, toute paire appelée sur la piste mais non présente pourra être déclarée WO (un délai raisonnable saura toutefois être apprécié par le Juge-Arbitre de la Compétition).
- Le début des rencontres est fixé à :
 - Vendredi 30 janvier 2026 :
 - 1/8èmes de finale Messieurs à 14h
 - Samedi 31 janvier 2026 :
 - 1/4 de finale Dames et Messieurs, et rencontres de Classement Messieurs à 9h
 - 1/2 finales Dames & Messieurs et rencontres de classement à 13h30 (pas avant)
 - Dimanche 1er février 2026 :
 - Rencontres de classement Dames & Messieurs à 9h
 - Finales, Dames & Messieurs, à 10h.
- Le Juge-Arbitre prendra toutes les dispositions nécessaires pour que les rencontres se jouent dans la journée.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Les rencontres : Nationale 1

- Si une paire est déclarée forfait ou disqualifiée lors d'une rencontre, ce forfait ou cette disqualification ne vaudra que pour la rencontre concernée. Le match n'aura pas lieu, mais la rencontre se poursuivra selon l'ordre des matchs déterminé par le tirage au sort au début de la Compétition.
- Puisqu'il s'agit de rencontres à élimination directe et que chaque équipe dispute plusieurs rencontres au cours du week-end, lorsque le score de la rencontre est acquis (2/0), le 3ème match pourra ne pas avoir lieu.
- Si toutefois les clubs souhaitent disputer le 3ème et dernier match alors que le score est acquis, chaque équipe pourra alors modifier sa composition de paire en y intégrant un ou deux joueurs remplaçants. Toutefois, si une paire est modifiée, les 2 joueurs de la paire modifiée n'entreront pas dans le calcul des points.
 - Les 2 paires ne souhaitent pas jouer : le score de la rencontre reste à 2/0. Aucun de ces 4 joueurs n'entreront dans le calcul des points, sauf s'ils sont titulaires lors d'une autre rencontre.
 - Un des 2 clubs uniquement souhaite disputer le 3e match, alors on enregistre un score forfaitaire de 6/0 6/0. Score final de la rencontre 3/0 ou 2/1. Les joueurs titulaires souhaitant disputer ce match entreront dans le calcul des points, à l'inverse des joueurs déclarant forfait (sauf s'ils sont titulaires lors d'une autre rencontre).
 - Les 2 clubs souhaitent disputer le 3e match, alors chaque équipe pourra modifier sa composition de paire en y intégrant un ou deux joueurs remplaçants. Toutefois, les 2 joueurs d'une paire modifiée n'entreront pas dans le calcul des points, sauf s'ils sont titulaires lors d'une autre rencontre.
- Tout joueur ou capitaine/coach ou capitaine adjoint disqualifié lors d'une rencontre ne le sera que pour la rencontre concernée, sauf décision différente prise par le Comité des Championnats de France (sanction disciplinaire).
- Tout joueur abandonnant un match pour raison médicale, devra présenter au juge-arbitre un certificat médical l'autorisant à poursuivre la compétition.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



L'ordre des matchs : Nationale 1

- Chaque rencontre comportera 3 doubles, qui seront indiqués et se joueront de la manière suivante : Double N°1 puis Double N°2, puis Double N°3.
- Le Capitaine d'équipe composera donc ses 3 paires parmi sa liste de joueurs, sans devoir tenir compte du Classement FFT.
Ainsi, le poids de la paire disputant le Double N°1 peut être, par exemple, plus élevé que le poids de la paire qui disputera le 3^{ème} et dernier double. Le Capitaine d'équipe établit ainsi sa composition d'équipe comme il l'entend, parmi sa liste de joueurs. 3 parties vont se succéder (attention, en fonction de la programmation, 2 matchs d'une même rencontre peuvent se disputer simultanément).
- Chaque rencontre se déroulera sur une ou deux piste(s), avec application des règles suivantes pour déterminer le temps minimum laissé aux équipes entre leur rencontre du samedi matin, et celle du samedi après-midi :
 - 1h entre la rencontre du matin et celle de l'après-midi (avec l'accord des deux capitaines d'équipes, ce délai peut être réduit)
 - 1h30 si un joueur devait jouer le dernier match de la rencontre du matin et le premier match de la rencontre de l'après-midi (application du temps de repos réglementaire entre deux matchs).

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Classement et distribution des points : Nationale 1

- La compétition sera valorisée en P 1500 : seuls les joueurs ayant été déclarés sur une composition d'équipe pour une rencontre (titulaires) et ayant effectivement pris part à cette dite-recontre, même lorsque le score était acquis (2/0), marqueront des points. Les joueurs remplaçants ayant été rajoutés sur la Feuille de Matchs alors que le score de la rencontre était acquis n'entreront pas dans le calcul des points.
- Dans le cas où une paire gagne son match par WO (score forfaitaire 6/0 6/0), les joueurs déclarés vainqueurs pour cette partie seront considérés comme ayant pris part à la rencontre (au contraire des joueurs ayant déclaré WO).
- A l'issue de la compétition, toutes les équipes seront classées de 1 à 8 pour les Dames et de 1 à 16 pour les Messieurs. Tous les joueurs d'une équipe entrant dans les points seront classés au même rang (Cf. Barème P 1500).
- Si une équipe ne dispute pas toutes les rencontres proposées par la FFT, la Commission compétente peut décider d'infliger une pénalité sportive et/ou financière à l'équipe considérée

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Nationale 2 Messieurs => Du 6 au 8 mars 2026

- Constituée de 16 équipes, et est catégorisée en P1000
- Les clubs vainqueurs et finalistes accèdent à la Nationale 1 (A condition, que ces clubs-là ne possèdent pas une équipe en Nationale 1. Si c'est le cas, nous repêcherons le club classé 3e, et ainsi de suite.)
- Les 2 Clubs, classés 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} descendent en Régionale 1 – 2027
- La Nationale 2 Messieurs se jouera dans le club **GALAXY PADEL à POITIERS (NVA)**

Nationale 2 Dames => Du 6 au 8 mars 2026

- Constituée de 8 équipes, et est catégorisée en P1000
- Les clubs vainqueurs et finalistes accèdent à la Nationale 1 (A condition, que ces clubs-là ne possèdent pas une équipe en Nationale 1. Si c'est le cas, nous repêcherons le club classé 3e, et ainsi de suite.)
- Les 2 Clubs, classés 7^{ème} et 8^{ème} descendent en Régionale 1 – 2027
- La Nationale 2 Dames se jouera dans le club **GALAXY PADEL à POITIERS (NVA)**

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



**Clubs de la Nationale 2 => Du 6 au 8 mars 2026
GALAXY PADEL à POITIERS (NVA)**

NATIONALE 2 DAMES

CLUBS

1	ALL IN PADEL 69
2	CENTRAL SPORT CLUB SAINT JEAN DE LUZ
3	TC BOULOGNE SUR MER
4	4 PADEL STRASBOURG
5	TC LESIGNY
6	AGEN PADEL CLUB
7	4 PADEL ORLEANS-FLEURY
8	HAUTS DE NIMES PADEL

NATIONALE 2 MESSIEURS

CLUBS

1	A.S.A. VAUZELLES
2	ASSOCIATION PADEL DE LA BULLE
3	4 PADEL STRASBOURG
4	TC BANDOL
5	CASA PADEL UNO 2
6	WINWIN PADEL
7	ALL IN PADEL 69 2
8	TSB VALENCIENNES
9	BLUE ATHLETICS
10	LET PADEL
11	LA PALA ANGERS
12	SETE PADEL CLUB 2
13	URBAN CARQUEFOU
14	BIG PADEL 2
15	BREISH PADEL
16	HAUTS DE NIMES PADEL 2

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



La fiche équipe : Nationale 2

- Nous demandons au capitaine d'équipe, non joueur - ou joueur et qui devra être également licencié dans le club ou rattaché au club de padel qu'il représente au 31 décembre de l'année sportive en cours de bien vouloir remplir sa Fiche Equipe dans ADOC au plus tard le vendredi 20 février 2026 à 18h afin que le travail de contrôle des statuts des joueurs et des classements puisse être effectué en amont de la compétition.
- Pour les Equipes MESSIEURS, la Fiche Equipe sera modifiable jusqu'au vendredi 6 mars 2026 à 10h, date et horaire définitif de fermeture des listes. Passé ce délai, aucune modification de Fiche Equipe ne sera autorisée.
- Pour les Equipes DAMES, la Fiche Equipe sera modifiable jusqu'au vendredi 6 mars 2026 à 17h, date et horaire définitif de fermeture des listes. Passé ce délai, aucune modification de Fiche Equipe ne sera autorisée
 - Les 6 meilleurs joueurs présents physiquement à la date et horaire de fermeture des listes, soit le vendredi 6 mars 2026 - 10h pour les Messieurs / 17h pour les Dames -, détermineront le poids de l'équipe. Aucun joueur d'un meilleur classement que les 6 joueurs présents à la clôture, ne pourront prendre part à la Compétition.
 - Seuls les joueurs en 7^{ème} et 8^{ème} position sur la Fiche Equipe n'ont pas un besoin impératif d'être présents physiquement à la date et horaire de clôture des listes. Ces Deux joueurs, pourront se présenter directement pour une rencontre (Cf. Règlement sur le déroulement ci-après).
 - Pour les Championnats de France Nationale 2 - 2026, deux joueurs maximum disposant du statut « Nouvellement Equipe » (NvEQ) pourront figurer sur la « Fiche Equipe » comportant 8 joueurs maximum.
 - Aucun joueur disposant du Statut NON EQUIPE ne pourra figurer sur cette liste.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Le tirage au sort des tableaux : Nationale 2

- Ils seront effectués par le Juge-Arbitre après la remise définitive de toutes les Fiches Equipes
- Le Classement utilisé est le classement en vigueur au moment de la compétition, donc celui de mars 2026.
- Chaque équipe aura un poids déterminé par les 6 joueurs les mieux classés de sa Fiche Equipe et présents lors de la clôture des listes.

Tableau Dames : Le tirage au sort aura lieu, au Club, le vendredi 6 mars 2026 à 18h.

- Les équipes seront ordonnées de 1 à 8 (à poids égal, un tirage au sort sera effectué par le Juge-Arbitre)
- 3 groupes d'équipes seront constituées : 1 et 2 / 3 et 4 / 5 à 8
 - Les Têtes de Série (TS) 1 et 2 sont placées respectivement en bas et en haut du Tableau
 - Les TS 3 et 4 seront positionnées par tirage au sort, sur la moitié haute puis la moitié basse du Tableau.
 - Les TS 5 à 8 seront ensuite positionnées par tirage au sort, de haut en bas du Tableau

Tableau Messieurs : Le tirage au sort aura lieu, au Club, le vendredi 30 janvier 2026 à 11h

- Les équipes seront ordonnées de 1 à 16 (à poids égal, un tirage au sort sera effectué par le Juge-Arbitre)
- 4 groupes d'équipes seront constituées : 1 et 2 / 3 et 4 / 5 à 8 / 9 à 16
 - Les Têtes de Série (TS) 1 et 2 sont placées respectivement en bas et en haut du Tableau
 - Les TS 3 et 4 seront positionnées par tirage au sort, sur la moitié haute puis la moitié basse du Tableau.
 - Les TS 5 à 8 seront ensuite positionnées par tirage au sort, de haut en bas du Tableau
 - Les équipes classées de 9 à 16 sont ensuite positionnées par tirage au sort au 1er tour du Tableau, de haut en bas.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Les rencontres : Nationale 2

- Pour chaque rencontre, le capitaine remettra sa composition d'équipe au Juge-Arbitre 45 minutes avant le début des matchs. Cette feuille de composition d'équipe comportera les noms des 6 joueurs (parmi les 6, 7 ou 8 joueurs de sa fiche équipe), ainsi que du capitaine et du capitaine adjoint. (**Un 3^e capitaine pourra être ajouté, uniquement si la rencontre se joue sur 2 pistes en même temps**)
- Les paires peuvent être composées librement, sans tenir compte du classement des joueurs. Les 6 joueurs n'auront plus l'obligation d'être présents au début de la rencontre mais les paires pourront se présenter au fur et à mesure du déroulement de la rencontre et selon la programmation définie par le Juge-Arbitre. Attention, toute paire appelée sur la piste mais non présente pourra être déclarée WO (un délai raisonnable saura toutefois être apprécié par le Juge-Arbitre de la Compétition).
- Le début des rencontres est fixé à :
 - Vendredi 5 mars 2026 :
 - 1/8èmes de finale Messieurs à 14h
 - Samedi 6 mars 2026 :
 - 1/4 de finale Dames et Messieurs, et rencontres de Classement Messieurs à 9h
 - 1/2 finales Dames & Messieurs et rencontres de classement à 13h30 (pas avant)
 - Dimanche 7 mars 2026 :
 - Rencontres de classement Dames & Messieurs à 9h
 - Finales, Dames & Messieurs, à 10h.
- Le Juge-Arbitre prendra toutes les dispositions nécessaires pour que les rencontres se jouent dans la journée.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Les rencontres : Nationale 2

- Si une paire est déclarée forfait ou disqualifiée lors d'une rencontre, ce forfait ou cette disqualification ne vaudra que pour la rencontre concernée. Le match n'aura pas lieu, mais la rencontre se poursuivra selon l'ordre des matchs déterminé par le tirage au sort au début de la Compétition.
- Puisqu'il s'agit de rencontres à élimination directe et que chaque équipe dispute plusieurs rencontres au cours du week-end, lorsque le score de la rencontre est acquis (2/0), le 3ème match pourra ne pas avoir lieu.
- Si toutefois les clubs souhaitent disputer le 3ème et dernier match, chaque équipe pourra alors modifier sa composition de paire en y intégrant un ou deux joueurs remplaçants. Toutefois, si une paire est modifiée, les 2 joueurs de la paire modifiée n'entreront pas dans le calcul des points.
 - Les 2 paires ne souhaitent pas jouer, score de la rencontre reste à 2/0. Aucun de ces 4 joueurs n'entreront dans le calcul des points, sauf s'ils sont titulaire lors d'une autre rencontre.
 - Un des 2 clubs uniquement souhaite disputer le 3e match, alors on enregistre un score forfaitaire de 6/0 6/0. Score final de la rencontre 3/0 ou 2/1. Les joueurs souhaitant disputer ce match entreront dans le calcul des points, à l'inverse des joueurs déclarant forfait (sauf s'ils sont titulaire lors d'une autre rencontre).
 - Les 2 clubs souhaitent disputer le 3e match, alors chaque équipe pourra modifier sa composition de paire en y intégrant un ou deux joueurs remplaçants. Toutefois, les 2 joueurs d'une paire modifiée n'entreront pas dans le calcul des points, sauf s'ils sont titulaire lors d'une autre rencontre.
- Tout joueur ou capitaine/coach ou capitaine adjoint disqualifié lors d'une rencontre ne le sera que pour la rencontre concernée, sauf décision différente prise par le Comité des Championnats de France (sanction disciplinaire).
- Tout joueur abandonnant un match pour raison médicale, devra présenter au juge-arbitre un certificat médical l'autorisant à poursuivre la compétition.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



L'ordre des matchs: Nationale 2

- Chaque rencontre comportera 3 doubles, qui seront indiqués et se joueront de la manière suivante : Double N°1 puis Double N°2, puis Double N°3.
- Le Capitaine d'équipe composera donc ses 3 paires parmi sa liste de joueurs, sans devoir tenir compte du Classement FFT.
Ainsi, le poids de la paire disputant le Double N°1 peut être, par exemple, plus élevé que le poids de la paire qui disputera le 3^{ème} et dernier double. Le Capitaine d'équipe établit ainsi sa composition d'équipe comme il l'entend, parmi sa liste de joueurs. 3 parties vont se succéder (attention, en fonction de la programmation, 2 matchs d'une même rencontre peuvent se disputer simultanément).
- Chaque rencontre se déroulera sur une ou deux piste(s), avec application des règles suivantes pour déterminer le temps minimum laissé aux équipes entre leur rencontre du samedi matin, et celle du samedi après-midi :
 - 1h entre la rencontre du matin et celle de l'après-midi (avec l'accord des deux capitaines d'équipes, ce délai peut être réduit)
 - 1h30 si un joueur devait jouer le dernier match de la rencontre du matin et le premier match de la rencontre de l'après-midi (application du temps de repos réglementaire entre deux matchs).

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Classement et distribution des points : Nationale 2

- La compétition sera valorisée en P 1000 : seuls les joueurs ayant été déclarés (titulaires) sur une composition d'équipe pour une rencontre et ayant pris effectivement part à cette dite-rencontre, même lorsque le score était acquis (2/0), marqueront des points. Les joueurs remplaçants ayant été rajoutés sur la Feuille de Matchs alors que le score de la rencontre était acquis n'entreront pas dans le calcul des points.
- Dans le cas où une paire gagne son match par WO (score forfaitaire 6/0 6/0), les joueurs déclarés vainqueurs pour cette partie seront considérés comme ayant pris part à la rencontre (au contraire des joueurs ayant déclaré WO).
- A l'issue de la compétition, toutes les équipes seront classées de 1 à 8 pour les Dames et de 1 à 16 pour les Messieurs. Tous les joueurs d'une équipe entrant dans les points seront classés au même rang (Cf. Barème P 1000).
- Si une équipe ne dispute pas toutes les rencontres proposées par la FFT, la Commission compétente peut décider d'infliger une pénalité sportive à et/ou financière à l'équipe considérée

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Conférences interrégionales Messieurs => 2 & 3 mai 2026

- Constituées de 24 équipes qualifiées suite aux Championnats Régionaux 2026, et sont catégorisées en P500
 - 18 équipes championnes de ligue
 - 3 équipes finalistes repêchées selon la force du tableau, des 8 meilleures équipes, des ligues EST
 - 3 équipes repêchées selon le poids des 9 équipes finalistes des ligues OUEST
- Ces 2 Conférences interrégionales, Est et Ouest, seront disputées, à 12 équipes chacune, sous la forme de 4 poules de 3 par conférence lors de la 1ere journée et ensuite sous forme d'un TMC pour la 2^e journée
- Les Clubs vainqueurs et finalistes de chaque Conférence interrégionale 2026 montent en Nationale 2 - 2027.
- Les clubs classés 3^e à 12^e de chaque Conférence interrégionale 2026 resteront en Régionale 1 – 2027
- Si un des clubs montants possède déjà une équipe dans en Nationale 2, nous proposerons au club classé 3^e de la ligue concernée par le forfait (EST ou OUEST). En cas d'un 2^e forfait, nous proposerons à l'équipe classé 3^e de l'autre conférence. (EST ou OUEST) (Cf. Règlements Sportifs FFT).

Les conférences interrégionales Messieurs se dérouleront pour :

- La conférence OUEST Messieurs => IMPACT STADIUM à La Rochelle (NVA)
- La conférence EST Messieurs => PADELSHOT de Saint-Etienne (ARA)

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Conférences interrégionales Dames => 2 & 3 mai 2026

- Constituées de 24 équipes qualifiées suite aux Championnats Régionaux 2026, et sont catégorisées en P500
 - 18 équipes championnes de ligue
 - 3 équipes repêchées selon le poids des 9 équipes finalistes des ligues EST
 - 3 équipes repêchées selon le poids des 9 équipes finalistes des ligues OUEST
- Ces 2 Conférences interrégionales, Est et Ouest, seront disputées, à 12 équipes chacune, sous la forme de 4 poules 3 par conférence lors de la 1ere journée et ensuite sous forme d'un TMC pour la 2^e journée
- Les Clubs vainqueurs de chaque Conférence interrégionale 2026 montent en Nationale 2 - 2027.
- Les clubs classés 2^e à 12^e de chaque Conférence interrégionale 2026 constitueront resteront en Régionale 1 – 2027
- Si un des clubs montants possèdent déjà une équipe dans en Nationale 2, nous proposerons au club classé 2^e de la ligue concernée par le forfait (EST ou OUEST). En cas d'un 2^e forfait, nous proposerons à l'équipe classé 2^e de l'autre conférence (EST ou OUEST) (Cf. Règlements Sportifs FFT).

Les conférences interrégionales Dames se dérouleront pour :

- La conférence OUEST Dames => GALAXY PADEL à Poitiers (NVA)
- La conférence EST Dames => PADELSHOT de REIMS (GDE)

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



La fiche équipe : Conférences Interrégionales

- Nous demandons au capitaine d'équipe, non joueur - ou joueur et qui devra être également licencié dans le club ou rattaché au club de padel qu'il représente au 31 décembre de l'année sportive en cours de bien vouloir remplir sa Fiche Equipe dans ADOC au plus tard le vendredi 17 avril 2026 à 18h afin que le travail de contrôle des statuts des joueurs et des classements puisse être effectué en amont de la compétition.
- Pour les Equipes MESSIEURS & DAMES , la Fiche Equipe sera modifiable jusqu'au samedi 2 mai 2026 à 8H, date et horaire définitif de fermeture des listes. Passé ce délai, aucune modification de Fiche Equipe ne sera autorisée.
- Les joueurs ayant été inscrit sur une liste lors de la phase régionale 1, peuvent être différents lors de ces conférences interrégionales.
 - Les 6 meilleurs joueurs présents physiquement à la date et horaire de fermeture des listes, soit le samedi 2 mai 2026 à 8h, détermineront le poids de l'équipe. Aucun joueur d'un meilleur classement que les 6 joueurs présents à la clôture, ne pourront prendre part à la Compétition.
 - Seuls les joueurs en 7^{ème} et 8^{ème} position sur la Fiche Equipe n'ont pas un besoin impératif d'être présents physiquement à la date et horaire de clôture des listes. Ces Deux joueurs, pourront se présenter directement pour une rencontre (Cf. Règlement sur le déroulement ci-après).
 - Pour les Conférences Interrégionales - 2026, deux joueurs maximum disposant du statut « Nouvellement Equipe » (NvEQ) pourront figurer sur la « Fiche Equipe » comportant 8 joueurs maximum.
 - Aucun joueur disposant du Statut NON EQUIPE ne pourra figurer sur cette liste.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Le tirage au sort des tableaux : Conférences Interrégionales

- Il sera effectué par le Juge-Arbitre après la remise définitive de toutes les Fiches Equipes, donc le samedi 2 mai 2026 à 8H.
- La phase des poules du samedi 2 mai 2026 :
 - Les équipes seront ordonnées de 1 à 12, (à poids égal, un tirage au sort sera effectué par le Juge-Arbitre)
 - 3 groupes d'équipes seront constituées par rang :
 - RANG 1 => Equipes 1 à 4 (Placées respectivement dans les poules A, B, C, D, par rapport au poids de l'équipe)
 - RANG 2 => Equipes 5 à 8 (Seront tirées au sort pour prendre place dans les poules A, B, C ou D)
 - RANG 3 => Equipes 9 à 12 (Seront tirées au sort pour prendre place dans les poules A, B, C ou D)

Pour information, il n'y a pas de tirage orienté, donc les équipes d'une même ligue peuvent se retrouver dans la même poule.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Le tirage au sort des tableaux : Conférences Interrégionales

➤ Les TMC du dimanche 3 mai 2026 :

- Les équipes terminant 1ere de leur poule se disputeront le titre lors d'un TMC à 4 équipes.
- Le tirage au sort de ce TMC se réalisera en fonction du poids des équipes qualifiées, en prenant en compte le poids de la clôture des listes du vendredi
- Le tirage au sort s'effectuera à la fin des phases des poules, donc le samedi fin de journée, de la façon suivante :
- La TS1 sera placée dans la partie basse du tableau et la TS2 dans la partie haute du tableau.
- Un tirage au sort est fait sur les équipes 3 et 4. La première équipe tirée, sera placée dans la partie haute du tableau et la seconde, forcément en partie basse.
- Le tirage au sort ne sera pas dirigé et deux équipes d'une même ligue pourront se rencontrer en demies finales.
- (En cas de WO dans un TMC, aucune équipe ne changera de tableau)
- Application du même tirage pour les équipes terminant 2e de leur poule pour déterminer les places 5 à 8 et les équipes terminant 3e de leur poule pour déterminer les places 9 à 12.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Les rencontres : Conférences Interrégionales

- Pour chaque rencontre, le capitaine remettra sa composition d'équipe au Juge-Arbitre 45 minutes avant le début des matchs. Cette feuille de composition d'équipe comportera les noms des 6 joueurs (parmi les 6, 7 ou 8 joueurs de sa fiche équipe), ainsi que du capitaine et du capitaine adjoint. **(Un 3^e capitaine pourra être ajouté, uniquement si la rencontre se joue sur 2 pistes en même temps)**
- Les paires sont composées librement, sans tenir compte du classement des joueurs. Les 6 joueurs n'auront plus l'obligation d'être présents au début de la rencontre mais les paires pourront se présenter au fur et à mesure du déroulement de la rencontre et selon la programmation définie par le Juge-Arbitre. Attention, toute paire appelée sur la piste mais non présente pourra être déclarée WO (un délai raisonnable saura toutefois être apprécié par le Juge-Arbitre de la Compétition).
- Le début des rencontres est fixé à :
 - Samedi 2 mai :
 - A 9H => club du RANG 1 des poules contre club du RANG 3 des poules
 - Pas avant 12H => club du RANG 2 des poules contre club du RANG 3 des poules
 - Pas avant 15H => club du RANG 1 des poules contre club du RANG 2 des poules
 - Dimanche 3 mai :
 - A 9H => Toutes les rencontres
- Le Juge-Arbitre prendra toutes les dispositions nécessaires pour que les rencontres se jouent dans la journée.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Les rencontres : Conférences Interrégionales

- Si une équipe est déclarée forfait ou disqualifiée lors d'une rencontre, ce forfait ou cette disqualification ne vaudra que pour la rencontre concernée. La rencontre n'aura pas lieu et aucun match ne pourra être comptabilisé.
- Pour les rencontres de la phase des poules du samedi, même si le score de la rencontre est acquis (2/0), le 3ème match aura lieu. Si une équipe ne souhaite pas disputer ce 3e match, un score forfaitaire sera enregistré (6/0 6/0).
- Pour les rencontres du dimanche, puisqu'il s'agit de rencontres à élimination directe et que chaque équipe dispute plusieurs rencontres au cours de la journée, lorsque le score de la rencontre est acquis (2/0), le 3ème match pourra ne pas avoir lieu. (Pour rappel, c'est aux Capitaines de venir voir le Juge Arbitre afin de savoir si son club souhaite prendre part à ce 3e match)
 - Les 2 paires ne souhaitent pas jouer, score de la rencontre reste à 2/0. Aucun de ces 4 joueurs n'entreront dans le calcul des points, sauf s'ils sont titulaire lors d'une autre rencontre.
 - Un des 2 clubs uniquement souhaite disputer le 3e match, alors on enregistre un score forfaitaire de 6/0 6/0. Score final de la rencontre 3/0 ou 2/1. Les joueurs souhaitant disputer ce match entreront dans le calcul des points, à l'inverse des joueurs déclarant forfait (sauf s'ils sont titulaire lors d'une autre rencontre).
 - Les 2 clubs souhaitent disputer le 3e match, alors chaque équipe pourra modifier sa composition de paire en y intégrant un ou deux joueurs remplaçants. Toutefois, les 2 joueurs d'une paire modifiée n'entreront pas dans le calcul des points, sauf s'ils sont titulaire lors d'une autre rencontre.
- Tout joueur ou capitaine/coach ou capitaine adjoint disqualifié lors d'une rencontre ne le sera que pour la rencontre concernée, sauf décision différente prise par le Comité des Championnats de France (sanction disciplinaire).
- Tout joueur abandonnant un match pour raison médicale, devra présenter au juge-arbitre un certificat médical l'autorisant à poursuivre la compétition.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



L'ordre des matchs: Conférences Interrégionales

- Chaque rencontre comportera 3 doubles, qui seront indiqués et se joueront de la manière suivante : Double N°1 puis Double N°2, puis Double N°3.
- Le Capitaine d'équipe composera donc ses 3 paires parmi sa liste de joueurs, sans devoir tenir compte du Classement FFT.
Ainsi, le poids de la paire disputant le Double N°1 peut être, par exemple, plus élevé que le poids de la paire qui disputera le 3^{ème} et dernier double. Le Capitaine d'équipe établit ainsi sa composition d'équipe comme il l'entend, parmi sa liste de joueurs. 3 parties vont se succéder (attention, en fonction de la programmation, 2 matchs d'une même rencontre peuvent se disputer simultanément).
- Les rencontres pourront se jouer sur 1 ou 2 pistes en même temps, avec application des règles suivantes pour déterminer le temps minimum laissé aux équipes entre leur rencontre du samedi matin, et celle du samedi après-midi ou celle de samedi après-midi, et celle du samedi fin de journée. Même règle, pour entre la rencontre du dimanche matin, et celle du dimanche après-midi :
 - 1h entre la rencontre du matin et celle de l'après-midi ou la rencontre de l'après-midi et celle de fin de journée (avec l'accord des deux capitaines d'équipes, ce délai peut être réduit)
 - 1h30 si un joueur devait jouer le dernier match de la rencontre du matin et le premier match de la rencontre de l'après-midi ou le dernier match de la rencontre de l'après-midi et le premier match de la rencontre de fin de journée (application du temps de repos réglementaire entre deux matchs).

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Classement et distribution des points : Conférences Interrégionales

- La compétition sera valorisée en P 500 : seuls les joueurs ayant été déclarés sur une composition d'équipe pour une rencontre et ayant pris part à cette dite-rencontre, même lorsque le score était acquis (2/0), marqueront des points. Les joueurs remplaçants ayant été rajoutés sur la Feuille de Matchs alors que le score de la rencontre était acquis n'entreront pas dans le calcul des points.
- Dans le cas où une paire gagne son match par WO (score forfaitaire 6/0 6/0), les joueurs déclarés vainqueurs pour cette partie seront considérés comme ayant pris part à la rencontre (au contraire des joueurs ayant déclaré WO).
- A l'issue de la compétition, toutes les équipes seront classées de 1 à 12. Tous les joueurs d'une équipe entrant dans les points seront classés au même rang (Cf. Barème P 500).
- Si une équipe ne dispute pas toutes les rencontres proposées par la FFT, la Commission compétente peut décider d'infliger une pénalité sportive et/ou financière à l'équipe considérée

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Inscription des joueurs

Date limite de qualification des joueurs disputant la Nationale 1, Nationale 2 ou Régionale 1 :
31 Décembre 2025 à 23h59

- Pour toute équipe disputant la Nationale 1 – 2026 (du 30 janvier au 1^{er} février), la Nationale 2 (du 6 au 8 mars) ou la division Régionale 1 du Championnat de Ligue, le Club devra déclarer a minima 6 joueurs/ses sur sa « Fiche Équipe », tous régulièrement licenciés FFT et rattachés au Club à la date limite de qualification, soit le 31 Décembre 2025 à 23h59.
- Les 6 joueurs déclarés sur la Fiche de l'équipe resteront, de fait, rattachés à cette équipe 1 (les joueurs seront autrement dits « brûlés »), et ne pourront en aucun cas faire partie ni participer à une rencontre avec une équipe inférieure de leur Club au cours de cette même année sportive.
- De la même manière, chaque Club disposant d'une ou plusieurs équipes en Nationale 1 et / ou en division Régionale 1, verra ses joueurs « brûlés » de 6 en 6. Ainsi :
 - Les 6 joueurs déclarés sur la Fiche de l'équipe 1 seront « brûlés » et donc ne pourront en aucun cas participer à une rencontre avec une équipe inférieure de leur Club ;
 - Le numéro 1 de l'équipe 2 ne pourra pas avoir un meilleur classement que le numéro 6 de l'équipe 1 ; Le classement pris en compte sera celui du 30/01/2026, soit la date de retour de la fiche équipe de la Nationale 1 auprès de la FFT ;
 - Le numéro 1 de l'équipe 3 ne pourra pas avoir un meilleur classement que le numéro 6 de l'équipe 2 ; le classement pris en compte sera toujours celui du 30/01/2026 ;
 - Et ainsi de suite...

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Inscription des joueurs

- En revanche, un joueur inscrit dans une équipe réserve (2, 3, 4...), peut participer à une ou plusieurs rencontres avec une équipe supérieure de son Club
- *Tout joueur participant à 1 rencontre avec une équipe supérieure restera rattaché à cette équipe et ne pourra plus rejouer avec une équipe inférieure.*



Un joueur peut figurer sur plusieurs listes d'équipes de son club,
Seul un joueur figurant sur la liste d'équipe pourra prendre part aux
rencontres pour cette même équipe.

Participation des joueurs

- Les Championnats de France interclubs Seniors de Padel 2026 sont ouverts aux joueurs et joueuses:
 - Licenciés ou rattachés au club à la date du 31 Décembre 2025, 23H59
 - Faisant partie de la catégorie d'âge 11 ans ou supérieure. (Les Jeunes Filles et Garçons, âgés de 11 ans à 14 ans, ont l'obligation de présenter un Certificat Médical de moins de 6 mois, délivré par un Médecin du Sport.)

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



- Le calcul des statuts des joueurs s'effectue au plus tard le 31 décembre de l'année sportive en cours, et ce quel que soit le classement du joueur.
- Trois statuts sont possibles pour les compétitions par équipes de Padel (nationales, régionales ou départementales) :

Statut Equipe

- Un joueur rattaché à un Club de Padel pour une période ininterrompue, aura le statut « EQ » pour ce Club, à la condition d'avoir disputé au moins un match par équipes pour ce club dans un championnat par équipes (Interclubs ou Interligues) une des années sportives précédant l'année sportive considérée.
- Le joueur pourra prétendre à une qualification s'il a respecté les dispositions relatives aux délais de rattachement, visées ci-après.

Statut Nouvellement Equipe

- Un joueur qui n'a pas disputé au moins un match par équipes (Interclubs ou Interligues) avec le Club pour lequel il est rattaché pour une période ininterrompue, une des années sportives précédant l'année sportive considérée, aura le Statut « NvEQ ».
- Le joueur pourra prétendre à une qualification s'il a respecté les dispositions relatives aux délais de rattachement, visées ci-après.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Statut Non Equipe

- Un joueur disposera du Statut « NON EQ » si, au cours d'une même année sportive, il a pris part à une rencontre par équipes pour le compte d'un Club A, puis qu'il se rattache ensuite à un Club B. Il disposera alors du statut « NON EQ » pour le Club B.
- Ce Joueur ne pourra prendre part à aucune Compétition par équipes Interclubs pour un autre Club que le Club A au cours de cette même année sportive, et ce pour toutes les compétitions, quel que soit le niveau de la compétition.
- Pour les Championnats de France (divisions régionales 1 incluses), deux joueurs maximum disposant du statut « Nouvellement Equipe » (NvEQ) pourront figurer sur la liste d'équipe comportant 8 joueurs maximum.
- Aucun joueur disposant du Statut NON EQUIPE ne pourra figurer sur cette même liste.
- Ces deux règles ci-dessus s'appliqueront pour les listes des équipes des divisions régionales 1, conférences interrégionales, division nationale 2 et division nationale 1.
- Pour toutes les autres divisions, la date limite de rattachement au Club de Padel sera fixée par la Ligue ou le Comité Départemental selon le niveau de la Compétition.
- Pour tous les championnats et divisions autres que la division régionale 1 des Interclubs Seniors, les règles sont fixées par la Commission Régionale de Padel.

LES CAHIERS DES CHARGES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



	Championnat départemental	Championnat régional
Dates limite d'inscription Equipe	A discréction du Comité	A discréction de la Ligue
Date limite Licence (qualification) Joueurs	A discréction du Comité	R1 : 31 Décembre 2025 Autres divisions : A discréction de la Ligue
Droits d'inscription	A discréction du comité	A discréction de la ligue (Hors R1 fixé à 50€/Equipe par la FFT)
Dates de la Compétition	Organisation Comité	R1 : 4 & 5 avril 2026
Formule Sportive	Au choix de l'organisateur (regroupements de Clubs conseillés)	Au choix de l'organisateur R1 => TMC entre 8 et 16 équipes (Max 2 équipes d'un même club)
Homologation	D1 ≤ dernière division régionale & P 250 maximum Autres divisions = choix du Comité	R 1 = P 500 Autres = P250 maximum
Format des Rencontres	Choix du Comité	R1 = 3 Messieurs ou 3 Dames / Autres Divisions = choix de la Ligue
Format des matchs	D1 = A1 / Autres Divisions = A1, A2, B1 ou B2	R1 = A1 / Autres Divisions = A1, A2, B1 ou B2
Barème	Le barème pris en compte dépendra de la dimension du tableau, le jour du championnat	Cf barèmes R1 Pour les autres divisions, prise en compte des mêmes barèmes que ceux des tournois
Prize money	Non	Non
Juge-Arbitre	JAP2 pour toute Division homologuée P 250 JAP1 pour toute Division homologuée P 100	JAP2 pour la R1 et toute Division homologuée P250 JAP1 pour toute Division homologuée P 100
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre	Libre
Liste des Joueurs	Gestion comité	Gestion ligue
Balles neuves	Oui, 3 Balles neuves pour chaque match par équipe, quel que soit le format et quelle que soit la Division	Oui, 3 Balles neuves pour chaque match par équipe, quel que soit le format et quelle que soit la Division
Changements de Balles	Non obligatoire	Non obligatoire
Kinésithérapeute	Non obligatoire	Non obligatoire
Médecin sur place	Non obligatoire	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Fournis par le Comité	Fournis par la Ligue

Dates limite Envoi Fiches Equipes	Au plus tard le 2 mai 2026 à 8H	Au plus tard le 6 mars 2026	Au plus tard le 30 janvier 2026
Date limite Licence (qualification) Joueurs	Qualification suite à la R1, donc 31 décembre 2025		31 décembre 2025
Droits d'inscription	0 € (montée de R1)		Fixé à 50€/Equipe par la FFT
Dates de la Compétition	2 & 3 mai 2026	6 au 8 mars 2026	30 janvier au 1 ^{er} février 2026
Formule Sportive	Sous forme de poules Conférences Est/Ouest (12 équipes chacune)		TMC 8 pour les Dames TMC 16 pour les Messieurs
Homologation	P 500	P 1000	P 1500
Format des matchs		3 matchs / rencontre : format A1	
Prize money		Non	
Juge-Arbitre	JAP2 ou JAP3, désigné et indemnisé par la FFT		JAP3, désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes		Désignés et indemnisés par la FFT	
Liste des Joueurs	listes fermées à 8 pour les interrégions	Pré-liste à 8 joueurs (6 joueurs brûlés) au 31 décembre 2025 Liste définitive (fermée à 8 joueurs) à fournir le 6 mars 2026	Pré-liste à 8 joueurs (6 joueurs brûlés) au 31 décembre 2025 Liste définitive (fermée à 8 joueurs) à fournir le 30 janvier 2026
Balles neuves		Oui, 3 Balles neuves par match, fournies par la FFT	
Changements de Balles	Non obligatoire		Obligatoire en cas de 3 ^{ème} set
Kinésithérapeute(s)	1 Kiné par épreuve, fourni par le club et indemnisé par la FFT		3 kinés (dont 2 fournis par le Club), indemnisés par la FFT
Médecin sur place		Non obligatoire	
Médailles & Trophées		Fournis par la FFT	
Hébergement		A la charge des clubs (Equipes)	
Restauration au Club (payante)		Obligatoire, à la charge des joueurs	
Soirée (dîner)		Non obligatoire	
Service Transport		Non	
Indemnité FFT par EQUIPE	A la charge des clubs	<u>TRANSPORT :</u> <u>Métropole:</u> [(Dist. Km A/R Domicile/Club x 0,10 €/km) / <u>CORSE:</u> 200 € / <u>REU:</u> 650 € / <u>GYA:</u> 505 € / <u>NCL:</u> 1075 € / <u>GLA & MAR:</u> 450 € (Pour 8 personnes MAXIMUM)	
Subvention FFT à la Ligue Organisatrice		Non	

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS INTERCLUBS



Régionale 1 => 4 & 5 avril 2026

- Constituées entre 8 et 16 équipes, en fonction de la ligue
 - Phase finale sous forme de TMC
 - Un joueur devra être licencié ou rattaché au plus tard le 31 décembre 2025
 - Maximum 2 joueurs pourront avoir un statut NvEq (Aucun joueur avec le statut NON EQUIPE, ne pourra prendre part à la compétition)
 - Les 6 meilleures joueurs devront être présent physiquement pour établir le poids de l'équipe (Date et heure fixée par la ligue)
 - Les 3 doubles seront composés librement, sans tenir compte du classement FFT
 - Maximum 2 équipes d'un même club peuvent y prendre part
- Les Clubs vainqueurs de chaque phase régionale 2026 sont qualifiés pour les Conférences Interrégionales, qui se jouent les 2 & 3 mai 2026.
- Certains clubs pourront être repêchés afin de participer aux conférences interrégionales
- 2 équipes d'un même club ne pourront pas être présents lors des conférences interrégionales



AUTRES CHAMPIONNATS INTERCLUBS

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



AUTRES CHAMPIONNATS INTERCLUBS



- Certaines Ligues ou comités organisent des compétitions par Interclubs Jeunes, Seniors ou Seniors Plus.
- Les Ligues ou comités établissent alors leur propre règlement.
- La valorisation maximale qui pourra être retenue pour ces différentes compétitions est :
 - P 250 pour des interclubs Seniors
 - P 100 pour des interclubs Jeunes ou Seniors Plus
- Des phases qualificatives peuvent naturellement être organisées, de catégorie inférieure.
- La valorisation des différentes épreuves reste à la discrétion de la Ligue ou du comité, en fonction des joueurs/ses qui y participent.
- Le barème pris en compte dépendra du nombre d'équipes ayant participé à l'épreuve.



Merci pour votre attention.

Nous vous souhaitons
d'excellents championnats

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS





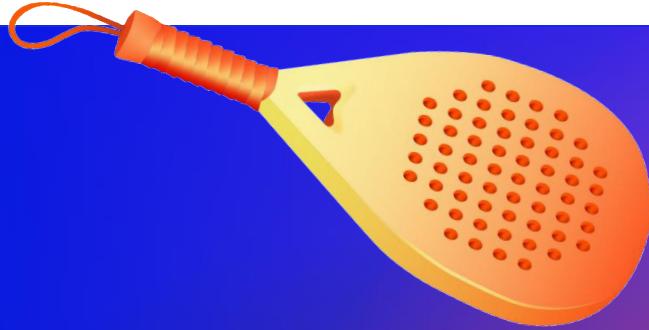
LE GUIDE DE LA COMPETITION PADEL

2026

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



PUBLICATION – FEVRIER 2026



CHAPITRE VI. PARA PADEL

Padel Fauteuil /
Padel Sourds & Malentendants



PADEL-FAUTEUIL

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



Réglementation et spécificités

- Les Clubs qui le souhaitent peuvent organiser des Tournois de Padel-Fauteuil.
- Les règlements relatifs au Padel-Fauteuil sont disponibles sur le lien : [FFT | Compétitions padel-Fauteuil](#)
- Les épreuves sont mixtes, hommes/femmes, sans que la mixité soit toutefois une obligation. *Une paire peut donc être composée de deux joueurs, de deux joueuses, ou d'un joueur et d'une joueuse.*
- Il existe un Classement FFT de Padel Fauteuil, qui sera donc mixte et comportera des hommes et des femmes.
- Un joueur en fauteuil aura également la possibilité de participer à tout autre tournoi organisé par la FFT mais s'il participe à une épreuve avec des « valides », cela impactera son classement « valide » et non son classement « padel-fauteuil ». Seules les épreuves « padel-fauteuil » alimentent le classement français de padel-fauteuil.
Deux joueurs en fauteuil peuvent aussi composer une paire et participer à une compétition de joueurs « valides ».
La seule différence résidera dans le fait qu'un joueur en fauteuil disposera de 2 rebonds pour renvoyer la balle au lieu d'un seul rebond pour les joueurs dits « valides ».

Constitution d'une paire

- 2 joueurs de catégorie 1
- 1 joueur de catégorie 1 et un joueur de catégorie 2
 - Catégorie 1 : Joueurs atteints d'un handicap médullaire ou assimilé, ne pouvant pas marcher.
Tout joueur ayant une classification fonctionnelle « Quad » en para-tennis, et dans l'attente d'une classification fonctionnelle spécifique au padel, sera considéré comme Joueur de catégorie 1 (marchant ou non).
 - Catégorie 2 : Joueurs, amputés ou assimilés, pouvant marcher.
- Le comité d'organisation du tournoi ou du championnat, ainsi que le juge arbitre de l'épreuve, sont responsables de l'application de cette règle.

Classement

- Le calcul du classement prendra en compte les 8 meilleurs résultats de chaque joueur au cours des 12 derniers mois.
- Le Classement Padel-Fauteuil, pouvant donc comporter des Dames et des Messieurs, sera établi en tenant compte des barèmes en vigueur (P 25, **P50**, P100 & P 250),
- Un joueur non classé aura le classement du dernier joueur "fauteuil" classé français + 1.
- Maximum 4 tournois Padel Fauteuil pourront être valorisés en P 250 au cours de l'année sportive (hors Championnat de France valorisé également en P 250).
- Afin de pouvoir établir un Classement spécifique Padel-Fauteuil, merci de bien vouloir adresser vos états de résultats à la FFT dans les 48H après la fin de votre tournoi à classementpadel@fft.fr
- Le Classement Padel-Fauteuil sera publié sur le site fft.fr (rubrique Padel / Compétitions) aux mêmes dates que les autres Classements (en général le 1^{er} mardi de chaque mois).

Les championnats de France

- Les Championnats de France seniors Padel-Fauteuil sont ouverts aux joueurs :
 - De nationalité française ;
 - Licenciés à la FFT (licence Padel ou Multi-Raquettes) et rattachés à un Club de Padel au 31 décembre 23H59, dernier délai ;
 - Faisant partie des catégories d'âge 11 ans ou supérieure ; Les Jeunes Filles et Garçons, faisant partie des catégories d'âge 11 à 14 ans, ont l'obligation de présenter un Certificat Médical de moins de 6 mois, délivré par un Médecin du Sport.
 - Étant dans l'incapacité physique, permanente et définitive de courir.
- Les Championnats de France Padel-Fauteuil 2026 ont lieu en même temps que les Championnats de France par paires Seniors, courant septembre (**2 au 4 octobre lieu à déterminer**), et décernent le titre de « Champions de France Padel-Fauteuil 2026 ».
- Les Championnats de France se déroulent en une phase unique (pas de qualifications régionales), chaque paire pouvant être composée de deux joueurs ou deux joueuses ou d'une joueuse et d'un joueur.
- Seules les 8 meilleures paires inscrites, avant le vendredi 10 juillet 18H (poids de la paire à la suite du calcul du classement Padel-Fauteuil du mois de juillet) seront qualifiées pour disputer les Championnats de France.
- Une liste d'attente, par ordre de poids de paires, sera constituée afin de procéder aux éventuels repêchages en cas de WO d'une paire qualifiée. Le repêchage des paires s'effectuera dans l'ordre d'apparition des paires sur la liste. A poids égal entre deux paires, un tirage au sort sera effectué.

Les championnats de France

- En cas de forfait d'une paire (le forfait d'un des deux joueurs entraînant automatiquement le forfait de la paire) :
 - Avant la diffusion du tableau : il sera procédé à un repêchage ;
 - Après la diffusion du tableau : aucun remplacement de paire ne sera autorisé. La paire sera déclarée forfait en application de l'article 253 des Règlements Sportifs FFT.
- L'épreuve aura lieu sous la forme d'un « Masters P 250 » avec la formule sportive suivante :
 - 2 poules de 4 paires, puis demi-finales croisées entre les 1ers et les 2èmes de poules.
 - Un match de classement se jouera entre les paires classées 3èmes de poules et idem pour les 4èmes de poules.
- Chaque paire pourra déclarer jusqu'à 2 coachs, à condition que ceux-ci soient licenciés FFT au moment de la compétition (licence padel ou multi-raquettes).
- Le coaching ne pourra se faire que lors des changements de côté (où à chaque nombre de jeux impairs si le changement de côté n'est pas effectué) et uniquement pendant le temps de repos.
- Pour plus de précision, [Cf. Le Règlement sur le site fft.fr.](#)

Les championnats de France

Barèmes des Championnats de France	
1	250
2	175
3	150
4	135
5	115
6	100
7	80
8	65



PADEL SOURDS & MALENTENDANTS

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



Réglementation et spécificités

- Les Clubs qui le souhaitent peuvent organiser des Tournois Sourds & Malentendants, en valorisation P 100 Maximum.
- Pour participer au tournoi, les joueurs doivent être reconnus éligibles par la FFT conformément aux règles en vigueur citées en introduction. Le juge-arbitre doit régulièrement transmettre la liste de ses inscrits au tournoi à la Direction Padel qui vérifiera si chaque joueur a déjà soumis un audiogramme valide.
- Les joueurs n'ayant jamais transmis d'audiogramme devront en fournir un, réalisé par un ORL, et l'envoyer au plus tard 15 jours avant le début du tournoi pour validation. Sans validation de la FFT, le joueur ne pourra pas participer au TMC à l'adresse padel@fft.fr
- Pour rappel, les tournois sourds et malentendants sont réservés à des joueurs ayant une perte supérieure ou égale à 55 décibels à la meilleure oreille, dans la moyenne des 3 fréquences (500, 1000 et 2000 Hertz).
- Le comité d'organisation du tournoi et le juge arbitre sont responsables de l'application de cette règle.

Classement

- Les points récoltés durant ces tournois, seront inclus dans le classement national FFT Messieurs ou Dames. Il n'existe pas de Classement spécifique « Sourds & Malentendants », même si certaines épreuves se déroulent exclusivement entre personnes « sourdes ou malentendantes ».
- Un joueur Sourd & Malentendant aura également la possibilité de participer à tout autre tournoi organisé par la FFT.
- Maximum 4 tournois en P 250 au cours de l'année sportive, désigné par la FFT.



CAHIERS DES CHARGES DES TOURNOIS

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS



LES TOURNOIS SENIORS PARA PADEL

Pour rappel, les épreuves en Fauteuil sont ouvertes aux Dames et aux Messieurs ; les épreuves Padel Sourds & Malentendants sont soit Dames, soit Messieurs, soit spécifiquement Mixtes.



CDC TOURNOIS SENIORS PARA PADEL	P 25 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 50 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 100 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 250 Dames, Messieurs ou Mixtes
Prize Money	Non	Non	Non	Non
Délai d'homologation minimum (Sauf règlementation Ligue)	1 semaine	1 semaine	2 semaines	3 semaines
Droits d'homologation	31 €	35 €	40 €	50 €
Droits d'inscription par joueur(se)	A discréption du Club (Sauf règlementation Ligue)			
Date limite d'inscription	Libre			
Sélection des paires	Ordre d'inscription			
Nb min. de Pistes de même nature (couvertes ou extérieures)	1			2
Hauteur minimale des pistes	7 m MINIMUM (dans la zone des 100m ²) (cf nouvelles normes document règles générales)			
Nb pistes avec sorties (2 m x 8 m de chaque côté)	Non obligatoire			
Juge-Arbitrage	JAP1 min. (non-joueur) désigné et indemnisé par le Club			JAP2 min. (non-joueur) désigné et indemnisé par le Club
Arbitrage	Non obligatoire			
Superviseurs de pistes	Non obligatoire			
Coaching autorisé	Oui, 2 coachs maximum par paire déclarés impérativement au Juge-Arbitre avant le 1 ^{er} match de la paire			
Nb minimum de paires	Dames : 4	Dames : 4	Dames : 4	Dames : 4
	Messieurs : 4	Messieurs : 4	Messieurs : 8	Messieurs : 12
	Mixtes : 4	Mixtes : 4	Mixtes : 8	Mixtes : 12
Dames autorisées dans les épreuves Messieurs	Oui			

LES TOURNOIS SENIORS PARA PADEL

Attention, les Cut de Classement ci-dessous concernent uniquement les épreuves « Sourds & Malentendants ».



CDC TOURNOIS SENIORS PARA PADEL	P 25 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 50 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 100 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 250 Dames, Messieurs ou Mixtes			
Interdiction aux N meilleurs joueurs de participer	Dames : Interdiction TOP 3.000 inclus	Dames : Interdiction TOP 1.000 inclus	Dames : Interdiction TOP 300 inclus	Dames : interdiction TOP 100 inclus			
	Messieurs : Interdiction TOP 30.000 inclus	Messieurs : Interdiction TOP 10.000 inclus	Messieurs : Interdiction TOP 3.000 inclus	Messieurs : interdiction TOP 800 inclus			
	Pas de limitation de classement pour les P250 MIXTES / Mêmes Interdictions P100 et en-dessous						
Formule sportive	Libre			TF Messieurs & Mixtes ≥ 1/2 Finale			
Formats Tableau Final & Qualifications	C1 / C2 / D1 / D2 / E / F (E ou F conseillé)	Tout sauf Format E et F	Tout sauf Format E et F	Tout sauf Format E et F < Finale Finale = A1 / A2 / B1 / B2			
Formats jeu Matchs de Classement	C1 / C2 / D1 / D2 / E / F (E ou F conseillé)	Tout sauf Format E et F	Tout sauf Format E et F	Tout sauf Format E et F			
Balles neuves Epreuve principale	3 / piste	3 / piste	3 / piste & 3 / match ≥ 1/2 F	3 / piste & 3 / match ≥ 1/2 F			
Balles neuves matchs de Classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Obligatoire Perdants 1/2 F	Obligatoire Perdants 1/2 F			
Nb matchs min. proposés par paire	Proposer minimum 3 matchs (Cependant l'organisateur a l'obligation de proposer l'ensemble des matchs de classement permettant de déterminer un classement final distinct pour chaque paire ou équipe)						
Durée maximum	1 Jour	3 jours					
Kinésithérapeute / Médecin	Non obligatoire						
Nettoyage des Vitres	A discrédition du Club						
Affiche	Produite par le Club						
Partenariats & Habillage des pistes	Organisation Club						
Mise à disposition des pistes par le Club	Organisation Club						
Sono	Organisation Club						

LES TOURNOIS SENIORS PARA PADEL

Pour rappel, les épreuves en Fauteuil sont ouvertes aux Dames et aux Messieurs ; les épreuves Padel Sourds & Malentendants sont soit Dames, Messieurs ou spécifiquement Mixtes.



CDC TOURNOIS SENIORS PAR PAIRES	P 25 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 50 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 100 Dames, Messieurs ou Mixtes	P 250 Dames, Messieurs ou Mixtes
Salle de repos des joueurs		Libre		
Cadeaux d'Accueil		Organisation Club		
Trophées		Fournis par le Club		
Transport		Non obligatoire		
Hébergement		A la charge des joueurs		
Restauration / Eau à disposition ou en vente		Organisation Club		
Soirée des joueurs		Non obligatoire		
Remise des prix		Organisation Club		
Streaming		A discrédition du Club		
Panneau d'Affichage Résultats		Organisation Club		
Panneaux de score		Organisation Club		
Vestiaires		Obligatoires (vestiaires H / F séparés)		



Merci pour votre attention.

Nous vous souhaitons
d'excellents compétitions
Para Padel

LE
PADEL
À TOUS
LES COUPS

